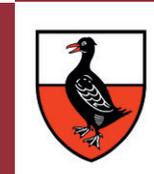


RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2021



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNÉE 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,
la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2021.

Ce rapport comprend les chapitres suivants :

*La forme masculine employée dans ce rapport a valeur de
genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger la forme
et de faciliter la lecture. À noter que la Commune d'Épalinges a pour habitude
de privilégier le langage épïcène dans ses textes plus courts.*

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL	pp. 4-15
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	pp. 16-21
RESSOURCES HUMAINES	pp. 22-25
FINANCES ET ÉCONOMIE	pp. 26-33
COHÉSION SOCIALE	pp. 34-41
CULTURE	pp. 42-49
DOMAINES	pp. 50-51
BÂTIMENTS	pp. 52-55
ÉNERGIE, DURABILITÉ ET MOBILITÉ	pp. 56-71
URBANISME	pp. 72-79
ENVIRONNEMENT	pp. 80-91
TRAVAUX	pp. 82-109
ÉCOLES	pp. 110-114
SÉCURITÉ PUBLIQUE	pp. 116-126
CULTES	pp. 128-129
CONCLUSION	pp. 130-131
GLOSSAIRE	pp. 132-133
ANNEXES	pp. 134-139

MUNICIPALITÉ

ET CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITÉ

Présidence: M. Maurice Mischler, Syndic (jusqu'au 30 juin 2021)
M. Alain Monod, Syndic (depuis le 1^{er} juillet 2021)

Vice-Présidence: M. Alain Monod (jusqu'au 30 juin 2021)
M. Roland Perrin (depuis le 1^{er} juillet 2021)

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

(Depuis le 1^{er} juillet 2021)

Secrétariat municipal, Ressources humaines, Sécurité publique, Communication, Intégration, Promotion économique

M. Alain Monod, Syndic / Suppléant: M. Maurice Mischler

Affaires sociales, Animation socioculturelle, Enfance et Jeunesse, Écoles, Bâtiments scolaires, Sports

M. Pierre Jolliet / Suppléant: M. Alain Monod

Finances, Informatique, Durabilité, Énergie, Mobilité, Bâtiments

M. Maurice Mischler / Suppléant: Mme Brigitte Crottaz

Travaux, Domaines, Environnement

M. Roland Perrin / Suppléant: M. Pierre Jolliet

Urbanisme, Culture

Mme Brigitte Crottaz / Suppléant: M. Roland Perrin



Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Municipalité se compose de M. Alain Monod, Syndic, Mme Brigitte Crottaz, Municipale, et MM. Maurice Mischler, Pierre Jolliet et Roland Perrin, Municipaux (de gauche à droite). À l'arrière-plan, Mme Sarah Miéville, secrétaire municipale.

La Municipalité a tenu 46 séances. Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la Commune, au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune. Cependant, cette année, en raison du Covid-19, ces représentations ont quelque peu été perturbées et certaines réunions ont dû se tenir par visio-conférence.

DÉLÉGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur Alain Monod, Syndic, représente la Municipalité:

- au secteur Est de Lausanne Région
- à la commission «Promotion économique» de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au bureau exécutif du Schéma Directeur Centre Lausanne (SDCL)
- à la commission d'estimation fiscale des immeubles (mandat délégué au technicien communal)
- à la Fondation Épalogements
- au comité de l'association vaudoise des communes déléгатrices
- au comité de direction de l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au comité de pilotage Vidis 20 25 (Vision Intégrée Défense Incendie et Secours), comme président
- au comité directeur de la PCi de Lausanne-district
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la commission communale de police, comme président

au sein de l'Union des Communes Vaudoises (UCV):

- au comité de l'Union des Communes Vaudoises (UCV)
- au Groupe des Villes de l'UCV
- à la commission cantonale de circulation
- à la commission consultative en matière de défense incendie (CCDIS)

Monsieur Pierre Jolliet, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- au conseil d'établissement d'Épalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'Association pour l'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE)
- à la commission «Formation et emploi jeunes» de Lausanne Région
- à la commission «Enfance» de Lausanne Région
- à la commission «Seniors» de Lausanne Région
- à la commission «Activités sportives» du secteur Est de Lausanne Région
- au comité de l'Association pour la promotion et le maintien des soins à domicile (APROMAD), comme président
- au comité de la Coopérative du logement à but social (CLE), Épalinges
- au conseil de fondation de la Fondation du Relais
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la Fondation Épalogements, comme président
- à l'Association suisse des services des sports (ASSS)
- à l'assemblée générale du Centre sportif de Malley SA

Monsieur Maurice Mischler, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- au conseil d'administration de la société Biopôle SA
- à l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au groupe de travail Biennales des Géosciences et de l'Environnement
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la commission « Transports » de Lausanne Région
- à la commission « Financement régional » de Lausanne Région
- à l'association « En musique à Épalinges », comme président
- au groupe de travail Directives accueil préscolaire
- au groupe de travail Emplois
- au groupe de travail de la publication du guide de planification énergétique
- à la plateforme Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise – Facture sociale (NPIV-FS)
- à Pro Familia Vaud

au sein de l'Union des Communes Vaudoises (UCV)

- à la chambre cantonale consultative des immigrés
- à la Commission cantonale de l'énergie (COMEN)
- à la Commission cantonale pour la protection de la nature (CCPN)
- à la Commission consultative pour la gestion des déchets (CODE)
- au programme d'efficacité énergétique destiné aux communes
- au conseil de politique sociale

Monsieur Roland Perrin, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- à la commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux de Lausanne (STEP), Vidy (CISTEP)
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)
- au conseil d'administration de Gedrel
- à la commission intercommunale des Services industriels
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux, comme suppléant
- à l'assemblée générale de la Compagnie générale de navigation (CGN)
- au triage forestier Mèbre-Talent
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'Association « Jorat parc naturel », comme délégué
- au conseil des 50 de l'UCV
- à la société EPAREN SA, comme président

Madame Brigitte Crottaz, Conseillère municipale, représente la Municipalité:

- à la plateforme « Territoire et équipements » de Lausanne Région
- à l'assemblée des actionnaires de la société Biopôle SA
- au bureau exécutif du Schéma directeur centre Lausanne SDCL
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
- à la commission de suivi LATC de l'UCV
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- à la commission paritaire d'application du Plan directeur cantonal
- à la commission « Prévention et dépendances » de Lausanne Région

COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commission de recours en matière d'impôts: présidence de M. Maurice Mischler, Municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles: mandat délégué à un collaborateur de l'administration
- Commission municipale des naturalisations: co-présidence de MM. Alain Monod, Syndic, et Maurice Mischler, Municipal
- Commission de culture et d'animation: présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale, et présence de M. Pierre Jolliet, Municipal
- Commission de salubrité: présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission de police: présidence de M. Alain Monod, Syndic
- Commission consultative d'urbanisme: présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission d'intégration des étrangers: présidence de M. Alain Monod, Syndic
- Commission de communication digitale: présidence de M. Alain Monod, Syndic, et présence de M. Mischler, Municipal

RÈGLEMENTS COMMUNAUX

Le nouveau règlement du Conseil communal a été validé par le Conseil communal le 15 juin 2021 et entrera en vigueur dès janvier 2022. Lors de cette séance, le Conseil communal a également validé le règlement d'utilisation du fonds de solidarité Covid-19.

En 2019, la Municipalité a entrepris un projet de réorganisation de la gestion de la mise à disposition et location des salles. Dans ce cadre, elle souhaitait disposer d'informations sur l'utilisation actuelle des salles et infrastructures sportives et les besoins des utilisateurs. Elle désirait aussi profiter de cette occasion pour mieux connaître les caractéristiques et activités des sociétés locales qui bénéficient des locaux communaux. Suite à ce projet, les dix nouveaux règlements ci-dessous ont été approuvés par la Municipalité le 15 février 2021:

- Règlement général pour la mise à disposition et la location des refuges, salles et infrastructures sportives communales;
- Règlement de location des refuges communaux;
- Règlement de mise à disposition et de location du chalet l'Espérance à Leysin;
- Règlement de mise à disposition et de location de la Salle des spectacles;
- Règlement de mise à disposition et location des infrastructures sportives hors horaires scolaires;
- Règlement de mise à disposition des salles de réunion et salles de quartier;
- Règlement de mise à disposition des locaux scolaires (classes) hors horaires scolaires;
- Règlement de mise à disposition des espaces communautaires Billy et Mellby;
- Règlement de mise à disposition de l'église des Croisettes (pour les manifestations extra-paroissiales);
- Règlement de mise à disposition des places publiques.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL (ÉTAT AU 31.12.2021)

Président	M. Laurent Balsiger (Soc)
1^{er} Vice-Président	M. Stéphane Bruneau (Vert'Lib)
2^e Vice-Présidente	Mme Anne-Marie Fischer (UDC)
Scrutatrices	Mme Paulette De Vrieze Stan (PLR) Mme Laoreta Halili (Verts)
Scruteurs suppléants	M. Esteem Okoro (Soc) M. Georges Auberson (PLR)
Secrétaire	Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	Mme Mélanie Estoppey

COMMISSION DE GESTION

Président	Mme Marisa Dürst (Verts)
Membres	Mme Chantal Good (PLR) M. Philippe Koch (UDC) Mme Sandrine Largey Botti (Soc) M. Enzo Santacroce (PLR) M. Félix Schmidt (Vert'Lib) M. Bernard Thonney (PLR) Mme Linn Thoreau Margot (Verts) M. Vincent Von Siebenthal (Soc)

Suppléants

M. Georges Auberson (PLR)
Mme Fanny Burki (PS)
Mme Anne-Marie Fischer (UDC)
Mme Maryline Jaton (Verts)
M. Michel Mäder (Vert'Lib)

COMMISSION DES FINANCES

Président

M. Sandy Warth (PLR)

Membres

M. Marco Caffaro (Soc)
M. Michael Crottaz (Soc)
M. Cyril Duruz (Verts)
M. Erich Dürst (Verts)
M. Yves Fauth (UDC)
M. Nicolas Garoflid (Vert'Lib)
M. Guillaume Graf (PLR)
M. François Puricelli (PRL)

Suppléants

Mme Muriel Cuendet Schmidt (Soc)
M. Christian Guex (UDC)
Mme Fabienne Guignard (PLR)
Mme Angelika Mansour (Vert'Lib)
Mme Cosette Perfect (PLR)
Mme Patrizia Vinciguerra (Verts)

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du mardi 16 février 2021

- Préavis 1/2021 - Création d'une société anonyme (SA) permettant le financement participatif via des prêts citoyens pour la réalisation d'une installation solaire photovoltaïque sur plusieurs toits du complexe scolaire de Bois-Murat
- Préavis 2/2021 - Préavis d'intention concernant la création d'un partenariat avec les Services industriels de Lausanne (SIL) pour la réalisation d'un réseau de chauffage à distance (CAD) et la création d'une société anonyme (SA) avec les SIL et Romande Énergie Services SA pour la construction et l'exploitation d'une production de chaleur à énergie renouvelable
- Préavis 3/2021 - Achat d'un nouveau bus scolaire
- Préavis 4/2021 - Création d'un fonds d'aide au développement économique local

Séance du mardi 30 mars 2021 (séance annulée)

Séance du mardi 4 mai 2021

- Préavis 5/2021 - Adoption du plan directeur (PDL) « Les Croisettes »
- Préavis 6/2021 - Installation d'un réseau wifi et affichage numérique frontal (ANF) dans les bâtiments scolaires
- Préavis 7/2021 - Présentation et mise en place d'un nouvel abri de bus TL
- Préavis 8/2021 - Modernisation de l'éclairage public - Demande d'un crédit de construction
- Préavis 9/2021 - Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier - Demande d'un crédit de construction
- Rapport 10/2021 - Réponse de la Municipalité à la motion déposée par M. le Conseiller communal Félix Schmidt demandant à la Municipalité une étude sur l'approvisionnement en eau de la population en temps de crise, et notamment sur les possibilités d'assurer un réseau de fontaines alimentées gravitairement
- Rapport 11/2021 - Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseil communal Enzo Santacroce relatif à la création d'un fonds pour les auteurs palinzards
- Rapport 12/2021 - Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt relatif à la promotion et au soutien des premiers répondants au sein de notre commune pour sauver des vies

Séance du mardi 15 juin 2021

- Préavis 13/2021 - Rapport de gestion 2020
- Préavis 14/2021 - Plan d'affectation « Tuileries 1 »
- Préavis 15/2021 - Entretien de collecteurs EC et EU - Demande d'un crédit de construction - Préavis retiré par la Municipalité
- Préavis 16/2021 - Acquisition des parcelles RF Nos 532 et 590 à la route de la Croix-Blanche à Épalinges - Ancien terminus du bus TL N° 5
- Préavis 17/2021 - Révision du règlement du Conseil communal (contre-projet de la Municipalité)
- Préavis 18/2021 - Règlement d'utilisation du fonds de solidarité Covid-19

Séance du mardi 7 septembre 2021

- Préavis 19/2021 - Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026

Séance du mardi 21 septembre 2021

- Préavis 15/2021 - Entretien de collecteurs EC et EU - Demande d'un crédit de construction
- Préavis 20/2021 - Arrêté communal d'imposition pour les années 2022-2023
- Préavis 21/2021 - Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnements pour la législature 2021-2026

Séance du mardi 9 novembre 2021

- Rapport-Préavis 22/2021- Réponses au postulat de Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Information en matière de mobilité, plus particulièrement aménagements cyclables » et au postulat de M. le Conseiller communal Richard Golay « Pour des parkings à vélos modernes et sûrs à Épalinges »
- Préavis 23/2021- Modification du règlement du Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD)
- Préavis 24/2021 - Crédit cadre destiné à financer diverses études du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026

Séance du mardi 14 décembre 2021

- Préavis 25/2021 - Plan d'affectation « Le Cloalet »
- Préavis 26/2021 - Approbation du budget 2022 de la CISTEP

ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Électeurs inscrits	Votants	Participation	Résultat
7 mars	Votations fédérales				
	• Initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»	5420	3306	61.00 %	ACCEPTÉE
	• Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)	5420	3306	61.00 %	REJETÉE
	• Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie	5420	3306	61.00 %	ACCEPTÉ
7 mars	Élections communales				
	• Conseil communal	6350	2892	45.54 %	
	• Municipalité, 1 ^{er} tour	6350	2892	45.54 %	
28 mars	Élections communales				
	• Municipalité, 2 ^e tour	6346	2530	39.87 %	
25 avril	Élections communales				
	• Élection à la syndiculture, 1 ^{er} tour	6361	2519	39.60 %	
16 mai	Élections communales				
	• Élection à la syndiculture, 2 ^e tour	6352	2638	41.53 %	

ÉLECTIONS COMMUNALES

Le 28 mars 2021, ont été élus à la Municipalité à l'issue du deuxième tour:

- Mme Brigitte Crottaz
- M. Pierre Jolliet
- M. Maurice Mischler
- M. Alain Monod
- M. Roland Perrin

Le 16 mai 2021, M. Alain Monod a été élu Syndic à l'issue du deuxième tour.

Dates	Objets	Électeurs inscrits	Votants	Participation	Résultat
13 juin	Votations fédérales				
	• Initiative populaire «Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique»	5456	3049	55.88%	REJETÉE
	• Initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»	5456	3049	55.88%	REJETÉE
	• Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19)	5456	3049	55.88%	ACCEPTÉE
	• Loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO ₂)	5456	3049	55.88%	REJETÉE
	• Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)	5456	3049	55.88%	ACCEPTÉE
26 septembre	Votations fédérales				
	• Initiative populaire «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital»	5477	3263	59.58%	REJETÉE
	• Modification du Code civil suisse (Mariage pour tous)	5477	3263	59.58%	ACCEPTÉE
28 novembre	Votations fédérales				
	• Initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts»	5495	3734	67.95%	ACCEPTÉE
	• Initiative populaire sur la «Désignation des juges fédéraux par tirage au sort»	5495	3734	67.95%	REJETÉE
	• Modification de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)	5495	3734	67.95%	ACCEPTÉE

RELATIONS INTERCOMMUNALES

LAUSANNE RÉGION

Lausanne Région conduit des travaux prospectifs et mène des actions sur demande des exécutifs de ses 27 communes membres. L'association élabore des projets dans différents domaines et prépare ainsi l'avenir de la région. Son bassin de population regroupe 295 000 habitants (37% de la population du canton de Vaud). Depuis une vingtaine d'années, Lausanne Région offre aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs), sous la forme d'un guichet entreprise, un large éventail de prestations dans le but de faciliter leur implantation ou leur développement dans l'une des 27 communes de la région. Par ailleurs, elle soutient activement les municipalités dans l'organisation de rencontres avec les entreprises sises sur leur territoire.

En 2021, comme en 2020, les activités de Lausanne Région ont été partiellement perturbées en raison de la pandémie. Néanmoins, l'association a pu tenir ses deux assemblées générales en présentiel. La première a eu lieu le 19 juin 2021 à l'Hôtel Aquatis à Lausanne. Le rapport 2020 des activités des trois secteurs de Lausanne Région y a été présenté et les comptes 2020 ont été adoptés à l'unanimité.

La deuxième assemblée générale s'est déroulée le 13 octobre 2021 à Belmont-sur-Lausanne. À cette occasion, le budget 2022 a été adopté à l'unanimité. Cette réunion a aussi été marquée par le transfert de la présidence de Lausanne Région à M. Thierry Amy, Syndic de Cugy, élu à l'unanimité par les Communes présentes. Celui-ci remplace ainsi M. Gustave Muheim. À signaler encore la nomination de M. Alain Monod, Syndic, à la commission de gestion pour le Secteur Est de Lausanne Région, dont Épalinges fait partie.

Par ailleurs, la composition des commissions thématiques, par le biais desquelles Lausanne Région s'investit, a également été quelque peu remaniée, en raison de la nouvelle législature qui a débuté au mois de juillet 2021. Elles s'occupent de projets liés à l'enfance et à la jeunesse, aux addictions, à la politique d'action sociale (auprès des seniors), et au sport régional.

Actuellement, l'association mène de nombreux projets dans différents domaines. Ainsi, elle a lancé la campagne régionale *Acheter et consommer local* pour inciter les consommateurs à consommer auprès des commerces de la région. La Commune d'Épalinges y a participé notamment par le biais de l'émission de bons d'achat d'une valeur de CHF 40.- distribués en mai 2021 à l'ensemble de la population palinzarde. De plus, l'association lance chaque année le concours Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) qui vise à récompenser des entreprises particulièrement innovantes. En 2021, ce sont deux entreprises de Lausanne, une de Pully, une de Crissier et une autre de Renens qui ont été récompensées.

À noter enfin que les comptages des trafics multimodaux, après avoir été interrompus en 2020 en raison de la pandémie, ont repris au mois de septembre 2021, avec un accent particulier sur la mobilité à vélo.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

L'UCV est la plus grande association regroupant les communes vaudoises. Elle a pour objectif de conserver et accroître l'autonomie communale et d'être un interlocuteur de choix dans les discussions et négociations entre le Canton et les communes. Elle diffuse des informations sur tous les sujets pouvant être utiles aux communes, propose des formations, notamment sur la gestion financière communale ainsi que des conseils juridiques, et organise des soirées d'information sur des thématiques susceptibles d'intéresser les politiciens des communes vaudoises.

Cette année a été marquée par le début de la législature 2021-2026 et la mise en place de nouvelles autorités communales. L'UCV a par conséquent organisé de nombreuses séances de formations et informations pour les nouveaux élus. Par ailleurs, cette association a fait un tour des districts dans le but de se présenter et mettre en avant les thèmes et enjeux politiques du moment. À cette occasion elle a procédé au renouvellement des organes qui doivent être changés en début de chaque législature. C'est le 8 septembre qu'a eu lieu à Bussigny la visite du District de l'ouest lausannois et de Lausanne, dont fait partie Épalinges.

2021 a également été impactée par la pandémie de Covid-19. Ainsi, comme en 2020, la Journée des communes vaudoises (JCV) qui devait avoir lieu à Payerne a été annulée en 2021. En revanche, l'assemblée générale, prévue initialement le 12 juin 2021, a finalement eu lieu en présentiel le 3 novembre 2021 à Payerne, mais uniquement avec les délégués. Avec le début de la législature 2021-2026, cette assemblée a été l'occasion d'élire la nouvelle présidente de l'UCV, Mme Chantal Weidmann Yenny, en rem-

placement de Mme Claudine Wyssa, présidente sortante. Les membres du comité exécutif de l'association, composé de 13 membres, ont été désignés durant cette assemblée, dont fait partie désormais M. Alain Monod, Syndic d'Épalinges.

Par ailleurs, en 2021, plusieurs objets ont été mis en consultation auprès des communes, par l'intermédiaire de l'UCV, dont l'avant-projet de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPnp), la Directive cantonale « Classement des sites pollués et priorisation des investigations » et le rapport « Pour une reconnaissance des proches aidants ».

ADMINISTRATION

GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Les six premiers mois de l'année 2021 ont été marqués par les élections communales. Le Greffe a été fortement mis à contribution pour organiser l'élection à la Municipalité (deux tours) et à la Syndicature (deux tours). Puis il a dû procéder à la mise en place de la nouvelle législature, avec la répartition des dicastères des Municipaux, des représentants au sein des commissions municipales ainsi que des délégations permanentes de la Municipalité au sein d'instances externes.

Concernant la pandémie de Covid-19, un certain retour à la normale a eu lieu dès le mois de juillet. Néanmoins, la Municipalité a décidé de pérenniser le télétravail, en autorisant les collaborateurs à travailler partiellement depuis chez eux, sans prêter leur présence aux guichets.

L'année 2021 n'a pas connu de mouvements du personnel notable, les équipes du Secrétariat municipal étant restées stables. Cependant, la secrétaire municipale, Mme Miéville, a été remplacée, depuis le mois de mai, par la secrétaire municipale adjointe, Mme Guggenheim, en raison de son congé maternité. Pour pallier son absence et soutenir la secrétaire municipale *ad interim*, Mme Padalino, employée d'administration, a été engagée en contrat à durée déterminée.

Cette année a aussi été placée sous le signe de la formation continue. Tout le personnel du Greffe, l'archiviste y compris, a suivi au moins un cours, selon les besoins et les souhaits de chacun. Il en va de même pour les collaboratrices de l'Office de la population.

Par ailleurs, Mme Milner, engagée en 2019 pour deux ans, a mené à bien le projet qui lui avait été confié, à savoir le travail de centralisation de la gestion de location des salles et des refuges. Mme Andrade a repris,

pour sa part, l'administration du logiciel de location des salles, Gelore. Elle a réalisé le paramétrage des locations, permettant ainsi aux usagers de louer des salles en ligne.

Parmi les autres activités notables, on peut mentionner l'adoption d'un nouveau règlement du Conseil communal au mois de juin 2021 qui a nécessité plusieurs mois de travail pour l'établissement des nouveaux processus. Le règlement proposant des protocoles de travail totalement nouveaux impliquera une adaptation, tant au niveau des différents services de la Commune que du bureau du Conseil communal. Par ailleurs, le Greffe a apporté son soutien au bureau du Conseil communal pour l'acquisition et la mise en place d'un système de vote électronique utilisé dans le cadre des séances du Conseil communal ainsi qu'un nouvel appareil pour le décompte des bulletins de vote.

ARCHIVES COMMUNALES

À Épalinges, la gestion des archives communales est déléguée à une archiviste professionnelle (30% ETP). L'année 2021 aura été marquée par la prise de fonction d'une nouvelle archiviste, engagée en décembre 2020.

Réalisations 2021

En 2021, l'archiviste s'est notamment attelée aux tâches suivantes :

- Recherches dans les archives et recherches d'informations émanant de l'Administration communale
- Évaluation de l'arriéré d'archives intermédiaires de l'Office de la population – 100 mètres linéaires (ml) de documents – et versement de 15 ml de documents aux archives historiques
- Visite du référent archives communales des Archives cantonales vaudoises (ACV) avec rapport à la Municipalité
- Entretiens avec tous les services pour un point de situation sur l'archivage

Par ailleurs, la gestion des archives communales implique des tâches courantes telles que la gestion des locaux et des conditions de conservation, ainsi que l'accompagnement et la formation du personnel communal à la gestion des documents.

Relations extérieures

L'archiviste entretient des rapports réguliers avec les ACV et participe aux AG de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), dont la Commune d'Épalinges est membre. Elle participe également au groupe de travail «Référentiel de conservation» pour les communes vaudoises, piloté par les ACV et mis en route cette année.

COMMUNICATION

Créé en 2018, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication compte aujourd'hui trois employées (1,8 ETP). Les tâches courantes liées à la communication sont les suivantes :

- Édition du journal officiel de la Commune *Le Palinzard* (4 fois par an) et de l'agenda culturel *Sortir à Épalinges* (12 fois par an; à noter que l'édition de février a été supprimée en 2021 en raison de la situation sanitaire).
- Gestion de la page Facebook de la Commune, avec en moyenne deux à trois publications par semaine, concernant essentiellement les animations proposées à Épalinges et diverses informations de l'Administration communale.
- Diffusion d'informations sur le site internet, sur les panneaux dynamiques des Croisettes et de la Croix-Blanche, ainsi que sur les écrans informatifs des bus TL.
- Rédaction occasionnelle de communiqués de presse pour la Municipalité (3 en 2021).

Outre ces tâches usuelles, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication continue à travailler sur des dossiers de fond, à savoir :

- Adoption en 2021 de règles typographiques communes à toutes les publications de l'Administration.
- Refonte du site internet, en collaboration avec la commission municipale de communication digitale: en 2021, un premier rafraîchissement de l'actuel site a été effectué, adoptant une nouvelle typographie plus moderne et une page d'accueil plus épurée. Un tournus a également été opéré auprès des différents services communaux afin de connaître leurs besoins concernant le nouveau site. Sur cette base, une nouvelle

arborescence a été établie pour ce dernier. Le projet est actuellement mis en suspens, dans l'attente de décisions à prendre quant à la gestion de l'informatique au sein de la Commune.

- Réflexion sur l'utilisation par la Commune d'une application permettant de communiquer plus facilement avec ses habitants. Plusieurs pistes ont d'ores et déjà été explorées, en lien notamment avec des interventions au Conseil communal à l'automne 2021, et le projet se poursuivra en 2022.
- Réflexion sur le renouvellement des panneaux dynamiques sur le territoire communal, privilégiant un système plus moderne et en diversifiant la taille et le format des panneaux en fonction de leur emplacement.

REGISTRE CIVIQUE

L'Administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et de radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de dix-neuf initiatives populaires ou référendums (contre 15 en 2020).

Au 31 décembre 2021, Épalinges comptait 6282 électeurs inscrits en matière fédérale, cantonale et communale, répartis entre 3308 femmes et 2974 hommes. Parmi les électeurs inscrits en matière communale, il y avait donc 801 personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

ADMISSIONS À LA BOURGEOISIE D'ÉPALINGES

Au cours de l'année, la Municipalité a accordé la bourgeoisie de la Commune d'Épalinges à 66 personnes de nationalité étrangère, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation.

Statistique des nationalités :

Nationalités	Nombre de personnes
Allemagne	6
Belgique	5
Congo	1
France	30
Grande-Bretagne	1
Grèce	1
Italie	5
Nigeria	1
Pologne	1
Portugal	8
Serbie	1
Sri Lanka	1
Turquie	5

INFORMATIQUE

Les mises à niveau de l'infrastructure, de certains processus et de la sécurité informatiques se sont poursuivies au cours de l'année 2021. L'évolution continue des logiciels et de la digitalisation oblige l'Administration à améliorer constamment la qualité du réseau informatique communal, la rapidité des connexions, ainsi que la sécurité et les systèmes de sauvegardes des données.

À l'instar de 2020, l'année 2021 a été une nouvelle fois marquée et impactée par des vagues successives de la pandémie de Covid-19, mais également par une recrudescence de cyberattaques visant des villes ou des communes, largement évoquées dans la presse. Dès lors, les solutions ayant été mises en place pour autoriser le télétravail, parfois hâtivement, ont dû être améliorées et sécurisées. En effet, les connexions externes devenant toujours plus nombreuses, elles permettent aux hackers d'être plus audacieux et actifs dans un monde numérique nécessitant des accès quotidiens à des plateformes ou applications connectées.

Outre l'authentification à double facteur et le renforcement de la politique de mots de passe, le suivi des mises à jour de tous les logiciels utilisés a été clairement amélioré dans le but évident de disposer des derniers correctifs en vigueur, rectifiant le plus souvent des failles sécuritaires à ne pas négliger.

De plus, une campagne de sensibilisation des utilisateurs est en cours (solution interactive TERRANOVA éprouvée mondialement), car les tentatives de phishing (hameçonnage) se multiplient au moyen de ransomwares (rançongiciels) pouvant entraîner des conséquences désastreuses.

Dans ce contexte, le renouvellement des postes informatiques se poursuit pour disposer de matériel pouvant être tenu à jour et bénéficier des meilleures protections possibles. Toutefois, le risque zéro n'existe pas (et n'existera sans doute jamais) en matière d'informatique. En effet,

avec des attaques cryptant des données ne pouvant être restaurées que contre paiement d'une rançon (ou récupération d'anciennes données sauvegardées), les cybercriminels ont trouvé un filon extrêmement lucratif leur accordant des moyens toujours plus conséquents et les autorisant à développer et améliorer leur fonctionnement.

Pourtant, les mesures mises en place et la campagne de sensibilisation ont permis, jusqu'ici, de traverser cette période sans heurts majeurs; un audit de l'infrastructure et de l'utilisation des divers logiciels est en cours, notamment dans le but d'obtenir le label «Cybersafe».

Dans le même temps, les locations des salles communales peuvent dorénavant s'effectuer entièrement en ligne, paiements compris, alors que la refonte du site internet communal est en cours.

Pour terminer et comme évoqué ces dernières années, la mise en œuvre de la dématérialisation des documents se poursuit, en vue d'améliorer leurs accès et traitements.

Ces travaux de modernisation et de maintenance continueront en 2022 et les années suivantes.

ÉCONOMAT

Le papier utilisé par les photocopieurs et imprimantes dans les différents services administratifs répond aux critères de conservation des documents en termes d'archivage et est respectueux de l'environnement (papier recyclé de qualité avec une empreinte carbone neutre, fabriqué dans l'EU, FSC, Climate Neutral Paper, EU Ecolabel). En 2021, la Commune d'Épalinges a acheté 400 000 feuilles de papier A4 et a effectué 329 090 copies (ce chiffre n'inclut pas les impressions et compte à double les copies recto verso).

NONAGÉNAIRES

Vingt-quatre personnes ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2021. Pour autant qu'elles le souhaitent, les personnes fêtées reçoivent, à leur domicile ou à l'EMS « La Girarde » dans lequel elles résident, la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales, accompagné d'un collaborateur de l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication qui se charge de prendre des photos. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel leur est remis. La discussion intervenant durant cet échange sympathique permet au Président du Conseil communal

de rédiger un petit texte de présentation du/de la nonagénaire, qui est édité dans *Le Palinzard*, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse la venue des délégués communaux, auquel cas, afin de respecter leur choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel.

Par ailleurs, une personne a atteint son centième anniversaire fin décembre 2021. Pour ne pas troubler la période des fêtes, une délégation officielle composée de Madame le Préfet du district de Lausanne, du Syndic d'Épalinges, du Président du Conseil communal et d'une collaboratrice de l'Administration communal lui a rendu visite en janvier 2022.

TRANSPORTS PUBLICS

Le nombre de voyageurs annuels par ligne et par année entre 2012 et 2021 se traduit ainsi:

Ligne	Parcours	Voyageurs 2012	Voyageurs 2020	Voyageurs 2021	Augmentation 2020-2021	Augmentation 2012-2021
45	Bois-Murat - Chalet-à-Gobet	735 000	803 979	920 215	+14.4%	+25,2%
46	Bois-Murat - Ballègue	470 000	471 852	533 700	+13.1%	+13.5%
64	Croisettes - Vulliette	320 000	375 241	446 497	+19%	+40.5%
Total		1 525 000	1 651 072	1 900 412	+15.1%	+24.6%

RESSOURCES

HUMAINES

Le Service des ressources humaines, créé en 2018 avec actuellement 1.1 poste, poursuit son travail de gestion et mise en place.

ACTIVITÉS DU SERVICE RH

En soutien et en collaboration avec les chefs de service et la Municipalité, les domaines d'activité du service RH sont les suivants :

- Politique RH et déploiement de projets
- Questions organisationnelles, recrutement, communication interne
- Contrats, avenants, résiliations, questions juridiques, règlements et directives internes
- Conseil et appui aux cadres et collaborateurs, gestion de situations conflictuelles ou délicates
- Gestion des cas d'incapacité, interaction avec les assurances sociales
- Gestion des rémunérations et avantages sociaux, budget des salaires et effectifs
- Certificats de travail, descriptifs de fonction
- Gestion des entrées et sorties des collaborateurs
- Administration RH, assurances sociales, plan de mobilité, courriers, dossiers du personnel, listes et statistiques
- Entretiens de collaboration
- Formation

Au vu de la situation sanitaire et suite au départ de la Cheffe de service titulaire, les entretiens de collaboration introduits en 2019 n'ont pas été conduits en 2021.

Une interpellation portant sur la prévention du harcèlement sexuel au sein de l'administration communale a été déposée au Conseil communal. La Municipalité a prévu de désigner une personne de confiance (PCE) externe à la Commune. Cette démarche a été démarrée et se poursuivra en 2022. En collaboration avec la personne de confiance, une directive interne sera établie ainsi que la mise en place d'une formation destinée à l'ensemble des collaborateurs.

Lors de la rentrée scolaire 2021-2022, les surveillants de devoirs ont été intégrés à l'administration communale.

Quatre apprentis ont obtenu leur CFC en juillet 2021: trois agents d'exploitation conciergerie et un mécanicien en maintenance d'automobiles.

PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2021, la Commune compte 149 collaborateurs pour 88 ETP (équivalents temps plein):

- 91 collaborateurs sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI) soumis au Statut du personnel.
- 6 collaborateurs sont sous contrat à durée déterminée.
- 5 apprentis se forment dans les métiers suivants: 2 agents d'exploitation conciergerie, 1 agent d'exploitation voirie, 1 horticulteur-paysagiste, 1 mécanicien.
- Les «auxiliaires» sont des personnes rémunérées à l'heure, soit: étudiants auprès de la déchèterie en tant qu'ambassadeurs de tri, surveillants de devoirs, patrouilleurs scolaires, moniteurs dans le cadre du Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP), aide à la bibliothèque et personnes venant en appui ponctuel (équipes de conciergerie notamment).

MUTATIONS 2021

Seules les mutations concernant des collaborateurs en CDI sont listées ci-après.

Arrivées

04.01	PENEVEYRE Nicolas	Voirie
01.02	RIBEIRO Daniel	Voirie
01.11	GROUBEL Alice	Réfectoire

Départs

28.02	FALCY Dylan	Voirie
31.03	BURKHART Jean-Pierre	Voirie (retraite)
30.06	GRUNDER Isabelle	RH
31.07	CHEVALLEY Ghislain	Espaces verts
31.07	SAJIC Aleksandra	Office de la population
31.10	MARGUERAT Patrick	Équipe forestière

Le taux de rotation du personnel est de 7,4% sans compter le départ à la retraite et de 9,6% toutes sorties confondues (CDI uniquement). Ce taux se situe dans la moyenne par rapport à d'autres structures de la taille de la Commune d'Épalinges actives dans le secteur public.

TRAITEMENTS

Les salaires n'ont pas fait l'objet d'une indexation en 2021, compte tenu du fait que l'indice des prix à la consommation a diminué depuis la dernière indexation octroyée en juillet 2011 (base mai 2011). Au 1^{er} janvier, des augmentations statutaires ont en principe été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

FORMATION

Les formations techniques et métier organisées par les différents services sont listées dans les rapports de chacune des entités.

FIDÉLITÉ

L'ancienneté moyenne au sein de l'administration communale est de dix ans, tous collaborateurs en CDI confondus. Les fonctionnaires suivants ont été reconnus pour leur fidélité :

35 ans de service: JOYE Christine
MEZENEN Christian

25 ans de service: FAVRE Jean-Luc

20 ans de service: GIACOMINI Marc

15 ans de service: DELESSERT Frédéric

10 ans de service: BINGGELI Christian
VLATKIVIC Sanja

FINANCES

ET ÉCONOMIE

FINANCES

Les activités du Service des finances sont, principalement, les suivantes (liste non exhaustive):

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Répartitions, enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente des cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Gestion du hardware, maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs et téléphonie (sécurité assurée par OFISA Informatique SA)
Assurances	Administration, suivi et gestion des diverses polices d'assurances communales
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, suivi du Système de contrôle interne (SCI), études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Préparation de la vente annuelle du vin de la vigne communale « Les Dares » et gestion du stock

IMPÔTS

Comme chaque année, les taxations définitives sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI) pour toute l'année et prennent en considération la situation du contribuable au 31 décembre. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la/les commune-s de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère provisoire, pouvant être finalement fondamentalement différents de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau de taxation définitive).

Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de la fixation des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles.

Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. À fin novembre 2021, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2020 était arrêté à 70,85% (94,65% pour 2019, 98,31% pour 2018, 99,31% pour 2017, 99,83% pour 2016 et 99,94% pour 2015).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2020 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2021 facturés.

Situation 2021

Le taux d'imposition communal 2021 est arrêté à 64,5% de l'impôt cantonal de base (préavis 21/2019).

À l'exception de l'impôt foncier et des taxes diverses, l'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'ACI. Pour tous les détails relatifs à ce sujet, merci de se référer à la brochure des comptes 2021.

Débiteurs douteux

Le risque de non-encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement incombe à la Commune est toujours très faible. Au 31 décembre 2021, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à CHF 10'000.- sur un total comptabilisé d'environ CHF 100'000.- (10%).

La provision pour pertes sur débiteurs ACI «personnes physiques et morales» figure au bilan sous le poste 9282.20.001. Cette dernière est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Les informations y relatives sont fournies annuellement par l'ACI.

SERVICE FINANCIER

Pour les années 2021 à 2026 (préavis 21/2021), la Commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à CHF 140'000'000.00.

À fin 2021, l'endettement brut d'Épalinges s'élève à CHF 52'958'333.00 (CHF 40'000'000.00 au 31.12.2020) avec un taux moyen de la dette à 1,075%, alors que les cautionnements sont arrêtés à CHF 7'490'000.00, représentant un endettement global de CHF 58'848'333.00.

Toutefois, la majorité des cautionnements (CHF 7'340'000.00) étant garantie par des biens immobiliers (Coopérative du logement à but social - CLE), cette somme ne doit pas être intégrée à l'endettement communal global selon les directives cantonales ; ce qui le ramène donc à un montant de CHF 53'108'333.00 au 31.12.2021.

Un emprunt de CHF 2'000'000.00 (POSTFINANCE) à 1.28% a été renouvelé le 10.02.2021 et augmenté à CHF 5'000'000.00 au taux de 0,62% pour une durée de 19 ans (2040). En raison des importants investissements en cours, deux autres nouveaux prêts de CHF 5'000'000.00 chacun ont été conclus les 15.06.2021 (B.C.V.) à 0,62% pour une durée de 11 ans (avec amortissement trimestriel de CHF 41'667.00) et 19.11.2021 (Caisse intercommunale de pensions - C.I.P.) à -0,46% pour une courte durée de trois mois.

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs, des taux en vigueur le moment venu et des liquidités à disposition, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique «Finances»).

Malgré l'endettement en augmentation de la Commune, la diminution de la dette de 2006 à 2011 et les taux extrêmement attractifs de ces dernières années permettent de stabiliser la charge d'intérêts. Les investissements en cours ou réalisés ont été couverts par la trésorerie disponible, ainsi que les nouveaux prêts conclus au cours de l'année.

De plus, les taux d'intérêt rémunérateurs étant toujours inexistantes (les taux d'intérêt négatifs étant la norme depuis plus de cinq ans), à l'instar des années 2016 à 2020, aucune rentabilité n'a pu être dégagée sur les liquidités en 2021.

La procédure de rentabilisation des liquidités est toujours dictée par les marchés financiers qui maintiennent les taux de rendement des liquidités à des taux inférieurs à 0%.

Marchandises et approvisionnements

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée *first in, first out* (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

Titres et papiers valeurs

Tous les titres en possession de la Commune sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est fourni à l'avant-dernière page de la rubrique «Finances».

Système de contrôle interne - SCI

Le SCI implémenté en 2019 pour les tâches financières principales à partir du bouclage des comptes 2019 a été suivi tout au long de l'exercice écoulé.

Les processus clés, clairement définis et documentés, ont été scrupuleusement renseignés et contrôlés par l'auditeur des comptes communaux, alors qu'un rapport annuel est établi pour attester du bien-fondé des contrôles effectués.

PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe, ainsi que la participation à la cohésion sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2019 (les chiffres définitifs 2020 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme c'est le cas depuis plusieurs exercices comptables et en fonction de la crise sanitaire vécue en 2020 et ses vagues successives qui se sont poursuivies en 2021, le Conseil d'État a communiqué en décembre 2021 que les charges 2022 devraient, une nouvelle fois, vraisemblablement varier à la hausse par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes.

Il faut également tenir compte du fait que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions, impliquant des corrections parfois conséquentes des montants à la charge des autres communes.

En 2021, la contribution provisoire au fonds de péréquation directe s'est élevée à CHF 958'696.00 (contre une contribution brute de CHF 1'235'460.00 en 2020). Le décompte final 2020 s'est soldé par une restitution en faveur de la Commune de CHF 201'260.00.

Les calculs définitifs de la péréquation directe et de la cohésion sociale interviendront d'ici au 31 juillet 2022 sur la base des comptes 2021. Par conséquent, le résultat effectif 2021 sera comptabilisé sur l'exercice 2022.

Comme mentionné précédemment, le bouclage enregistre des acomptes 2021 pouvant fortement changer en fonction de la situation réelle de la Commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelle mesure, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements sont présentés dans la brochure des comptes 2021.

INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2021	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2021	Valeur vénale 31.12.2021	Rendement 2021
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)							
Compte 9153.00.000							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000	1			1	pm	791
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	pm	
15 Actions «nouvelles» Transports publics région lausannoise SA°	3750	1			1	pm	
13 Actions «privilégiées» Transports publics région lausannoise SA°	3250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du logement à but social Épalinges	3000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. Association des «Milices vaudoises»	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	769	
460 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges*	11 500	11 500			11 500	627 900	16 560
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association forestière vaudoise et du bas-Valais	2000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	20	
Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400	1			1	0	
5 Actions nom. Biopôle SA - certificat émis en 2005	50 000	1			1	pm	
Totaux	413 729	11 796	-		11 796	628 709	17 351

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2021, CHF 1365.00 par titre)

° Titres en cours de fusion auprès des TL

pm = pour mémoire

ÉCONOMIE

Les activités de promotion économique de la Commune ont débuté en 2021.

En février 2021, le Conseil communal a autorisé la création d'un fonds d'aide au développement économique local doté d'un montant de CHF 394'000.- Ce fonds a servi à financer la distribution à tous les habitants d'un bon d'achat cadeau d'une valeur de CHF 40.- à faire valoir auprès des entreprises palinzardes jusqu'au 30 juin 2022. Toutes les entreprises sises sur le territoire communal sont libres d'adhérer à cette action via la plateforme aide-aux-entreprises.ch. À la mi-décembre 2021, le solde de ce fonds s'élevait à CHF 180'000.-.

En février 2021, la rencontre, co-organisée avec Lausanne Région, entre la Municipalité et les entreprises, a été annulée en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Étaient prévues au programme une conférence sur « La digitalisation pour les commerçants et les PME de la région » donnée par Mme Nadine Reichenthal, économiste, ainsi qu'une présentation de Biopôle SA par son directeur, M. Nasri Nahas. Parallèlement, un article paru dans *Le Palinzard* au mois de mars 2021 invitait les entreprises à manifester leur intérêt à collaborer avec la Commune.

Fin juin 2021, des groupes d'étudiants de l'UNIL/HEC ont proposé des projets visant à favoriser un rapprochement entre les commerçants d'Épalinges et les collaborateurs des entreprises localisées au Biopôle. Biopôle SA et le président de l'Association des commerçants et artisans d'Épalinges ont activement contribué à leurs travaux.

En mai 2021, la Municipalité proposait au Conseil communal par voie de préavis la création d'un fonds de solidarité Covid-19 doté d'un montant de CHF 750'000.-. Ce fonds a pour but d'octroyer des aides financières aux entreprises de la commune rencontrant des difficultés en lien avec la pandémie. Le délai de dépôt d'une demande d'aide était fixé au 31.12.2021. Nous avons reçu 17 demandes, lesquelles étaient en cours d'analyse lors de la rédaction de ce document.

Durant toute l'année, la Municipalité a participé activement à la campagne en faveur du « Consommer local! » de Lausanne Région. Au printemps, tous les habitants, ainsi que toutes les entreprises adhérant à l'action aide-aux-entreprises.ch ont reçu gratuitement des affichettes promotionnelles. Le 18 novembre s'est tenu un café-débat sur le thème du « Penser global, consommer local: quels choix pour demain? » avec pour invités M. François Marthaler, ancien Conseiller d'Etat vaudois et M. Samuel Bendahan, Conseiller national, et pour modérateur M. Frédéric Mamaïs, journaliste et chroniqueur économique à la RTS.

COHÉSION

SOCIALE

CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE PALINZARD – CAP

UNE DEUXIÈME ANNÉE PARTICULIÈRE

Les activités du CAP ont continué à se dérouler 7 jours sur 7 avec une fermeture de 6 semaines en été et de 2 semaines à Noël. Elles sont assurées par une équipe de professionnels composée de 6 animateurs socioculturels et d'1 travailleur social de proximité (TSP) pour 4,7 ETP, ainsi que de 6 moniteurs. Cependant, le travail du CAP a été à nouveau impacté par la pandémie. Certaines activités ont été annulées, les autres ont dû être adaptées avec créativité pour respecter les mesures sanitaires en vigueur.

ADAPTATION DE L'ACCUEIL LIBRE DU CAP ADRESSÉ AU 12-17 ANS

Afin de continuer à accueillir tous les jeunes sans condition, il a fallu abaisser l'âge à 16 ans à certaines périodes de l'année, supprimer des repas ou les proposer à l'extérieur.

De manière générale, le centre d'animation a été très fréquenté par les adolescents, avec un succès particulier les vendredis soir pour bénéficier du repas (CHF 3.-) et de l'ouverture jusqu'à 22h.

Les espaces extérieurs ont été repensés, notamment avec un projet de jardin, des canapés construits avec des palettes, un nouveau couvert, des bacs pour faire du plantage et un brasero. Ce nouvel aménagement permet notamment de se rencontrer à l'extérieur et d'y organiser des repas. Le four à pizza, inauguré publiquement lors du marché automnal, a également permis l'organisation de plusieurs soirées pizza.

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES VIOLENCES

«SORTIR ENSEMBLE ET SE RESPECTER»

Ce programme de prévention s'adresse aux adolescents. Deux membres de l'équipe du CAP ont organisé 6 séances de ce programme avec la participation d'une dizaine de jeunes scolarisés à Bois-Murat. Après des échanges sur des thématiques comme les comportements abusifs, les stéréotypes de genre, les agressions sexuelles, le soutien aux amis, les participants repartent avec un certificat de formation et des ressources pour contribuer à la prise de conscience collective.

LES MERCREDIS 9-11 ANS

Deux animateurs socioculturels proposent et accompagnent tous les mercredis des activités, notamment des sorties au musée, au théâtre, à la patinoire, mais aussi de la cuisine, des bricolages ou du jardinage. Ces activités permettent aux enfants de 9 à 11 ans de découvrir les domaines culturel, sportif ou de loisir et favorisent leur autonomie. Chaque mercredi, 16 enfants peuvent être accueillis et ils sont plus d'une trentaine à y participer régulièrement.

Par ailleurs, cette prestation a accueilli 2 enfants à besoins spécifiques grâce à une collaboration avec la fondation Coup de Pouce. Cette activité est régulièrement complète et sur liste d'attente.

L'ACCUEIL TOUT PUBLIC (ATP)

L'accueil tout public (ATP) est une nouvelle offre du CAP depuis la rentrée de septembre 2021. Il est une porte d'entrée pour un premier contact avec les activités offertes par le CAP et la Commune. Dans ce cadre et grâce à une donation, un DVD Club (location gratuite de DVD) a été ouvert par deux habitués. Des bénévoles collaborent au référencement des DVD. L'ATP propose également un soutien matériel pour réaliser des impressions et l'utilisation d'un petit matériel de bureau, ainsi que des jeux d'échecs et jeux de cartes. Par ailleurs, des coups de main ont été donnés par des participants aux résidents des appartements protégés.

Un repas multiculturel a été annulé en dernière minute pour raisons sanitaires.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ - 1^{RE} ANNÉE D'INTERVENTION

L'activité du travailleur social de proximité (TSP) en 2021 a principalement été marquée par la consolidation et le renforcement du lien avec la population palinzarde, en particulier les jeunes, et par la mise en place de plusieurs projets favorisant l'intégration sociale de ces derniers.

Suivi auprès des jeunes

Le TSP a assuré des suivis individuels et collectifs et orienté les personnes vers les services adaptés ou en engageant un processus d'accompagnement plus soutenu. Par ailleurs, il a continué à se former dans les domaines en relation avec les parcours de vie des jeunes, afin de renforcer ses compétences.

Des nouveaux projets

Le TSP a mis sur pied des projets permettant de renforcer ou de recréer le lien entre les jeunes et le reste de la société, notamment :

- La plateforme « Jobs Jeunes Épalinges » opérationnelle depuis le mois de mai, qui permet aux services communaux et aux habitants d'Épalinges d'engager des jeunes pour des petites tâches contre rémunération. Ainsi, ce sont près de 200 heures de travail fournies par une trentaine de jeunes.
- Le projet « Free Fit », soutenu financièrement par le canton de Vaud, a permis à une douzaine de jeunes de venir se dépenser gratuitement et de recevoir un accompagnement en sport et santé, tous les mercredis depuis le mois de mai, hors vacances scolaires.

Le TSP a aussi participé à d'autres projets ponctuels du CAP, lui permettant de renforcer son lien avec la population d'Épalinges.

PLACES DE JEUX - SUIVIS DE 3 PROJETS

CONSULTATIFS ET PARTICIPATIFS

Le CAP a collaboré avec le Service des travaux et de l'environnement pour la mise en place de projets consultatifs et participatifs dans le cadre de la réalisation de trois places de jeux. Ces rencontres publiques ont eu lieu en novembre 2019 sur chacun des sites. Suite à ce diagnostic, les projets d'aménagement ont été présentés aux habitants en juin 2021 et mis à l'enquête en novembre.

FORMATION CONTINUE

Afin de s'adapter à la complexité des problématiques et aux divers enjeux auxquels elles et ils sont confrontés, les animateurs socioculturels du CAP ont continué à se former. Ainsi, des membres de l'équipe ont notamment suivi deux formations à ESPAS (espace de soutien et de prévention des abus sexuels), participé au congrès national de l'animation et de l'accom-

pagement en gérontologie, au colloque international des travailleurs sociaux hors murs, au colloque sur les « Enfants exposés à la violence dans le couple parental » ainsi qu'à d'autres journées ou matinées dans le cadre de la Fédération romande de l'animation socioculturelle et de l'Intercentre vaudois.

ANIMATION AUX APPARTEMENTS PROTÉGÉS

Des activités régulières au programme des animations

Certaines activités ont fait leurs preuves et figurent dorénavant régulièrement au programme des animations des appartements protégés, notamment des repas en commun et des séances d'initiation aux nouvelles technologies.

Nouvelles animations

Par ailleurs, des nouvelles activités ont été mises sur pied en 2021, par exemple des sorties musée, cinéma, des ateliers « relecture de vie », des quiz, etc.

Des activités collaboratives

En 2021, des activités collaboratives ont été mises sur pied, notamment :

- Grand projet de tricot en collaboration avec la Girarde, inauguré au mois de juillet
- Loto intergénérationnel en collaboration avec l'unité d'accueil la Courte-Échelle
- Participation des locataires et des Palinzâges à l'élaboration de la soupe pour la nuit du conte.

SPORT ASSOCIATIF

URBAN TRAINING

L'Urban Training – les sessions d'activité physique en plein air et en groupe du lundi à 18h30 – a compté en moyenne une dizaine de participants par session, les menant à travers la commune d'Épalinges pour y exécuter des exercices en relation avec les infrastructures urbaines. Sous l'œil attentif d'un coach, les personnes présentes aux 18 sessions ont eu la possibilité de redécouvrir Épalinges en pratiquant une activité physique ludique et adaptée à toutes et tous.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

La Commune d'Épalinges met gratuitement ses infrastructures sportives à disposition des associations et clubs sportifs dont le siège est sur la commune. Une subvention de CHF 60.– est versée pour tout jeune Palinzard de 2 à 20 ans membre d'un club sportif d'Épalinges. Par ailleurs, la Commune soutient financièrement les sportifs d'élite palinzards, sur demande motivée.

OBSERVATOIRE DE LA COHABITATION D'ÉPALINGES

UN BUT: VIVRE ENSEMBLE

L'Observatoire de la cohabitation d'Épalinges (OCE) est un organe de coordination et de régulation qui a pour but de faciliter les relations entre les habitants et de préserver le bien public sur le territoire communal.

L'OCE est à l'écoute des préoccupations de la population palinzarde. Il filtre les méfaits et les inquiétudes qui sont portés à sa connaissance. Il analyse les faisabilités de conciliation et de résolution de problèmes en référence à la loi et dans la limite de ses moyens. Le cas échéant, il oriente les protagonistes, les interlocuteurs et les témoins vers les services spécialisés et compétents. Enfin, l'OCE propose une régulation des événements dégénérescents, ceux-là mêmes qui nécessitent une action concertée et pluridisciplinaire de la part de plusieurs instances et intervenants.

UNE ORGANISATION

Son comité exécutif, composé de 6 personnes représentant 5 disciplines professionnelles s'est réuni 25 fois depuis sa création en novembre 2017.

Son conseil élargi, composé de 7 personnes (en plus des membres du comité) représentant les principaux acteurs sociaux étatiques ou paraétatiques engagés sur le territoire de la Commune, s'est réuni, quant à lui, à 4 reprises. Le conseil, qui voit son effectif augmenter d'année en année, permet au comité de gagner du temps dans la compréhension des événements.

L'OCE a fait ses preuves et démontré ses capacités. Il est devenu un organe de concertation opérationnel efficace. Par exemple, l'OCE est parvenu à mettre sur pied une doctrine d'engagement des partenaires qui favorise la mise en place d'actions et de résolutions pérennes.

BILAN 2021

Depuis 2019, 26 événements ont été portés à la connaissance de l'Observatoire ou de l'une de ses parties, membre de son Comité, nécessitant une cinquantaine de démarches de coordination ou de délégation.

Remarque: les activités de l'OCE sont mesurées sur deux années consécutives de sorte à pouvoir circonscrire les procédures les plus complexes et leurs effets.

TPOLOGIE DES INTERVENTIONS

Problématiques

Depuis deux ans, l'OCE a mobilisé ses ressources dans 11 conflits de personnes dont 9 impliquant des mineurs (menaces, voie de faits, intimidations, racket, etc.); 6 déprédations de biens; 36 troubles sociaux de voisinage ou publics (aux arrêts de bus, sur les places récréatives, sur les voies de circulation routière au sein de lotissements privés).

Résolutions

De septembre 2019 à novembre 2021:

- 10 conseils d'orientation vers la police, en lien avec la direction des écoles ou des services sociaux spécialisés.
- 16 contributions, médiations et facilitations de résolution.
- 14 régulations directes ou via un des partenaires du comité de l'OCE.
- 8 résolutions définitives d'incidents et de conflits dégénérescents avec reconnaissance favorable des parties.
- 18 affaires en cours d'enquête ou de négociation ou de prises en charge par les services de police ou de justice.

INFORMATION ET CONTACT

Depuis septembre 2021, l'OCE est présent sur le site internet de la Commune et dispose d'une adresse courriel de contact (cohabitation@epalinges.ch).

D'aucune manière l'OCE ne se substitue à la police qui doit être avisée et appelée, via le 117, dans toutes les situations d'urgence et d'incertitude.

INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

La commission municipale d'intégration des étrangers est composée de représentants des autorités politiques, de personnes d'origine étrangère et de représentants des associations locales. Elle est présidée par M. Alain Monod, Syndic. En 2021, la Municipalité a nommé en qualité de déléguée à l'intégration des étrangers la personne en charge d'accompagner la commission dans ses travaux. En 2021 également, la Commission a co-organisé une fête multiculturelle avec l'association de quartier Croisettes-Tuileries et environs (ACTE) et mis sur pied des cours de français animés par une enseignante engagée. Ces cours ont lieu deux fois par semaine, ils sont destinés aux adultes allophones débutants habitant la commune et en situation de précarité. Enfin, la Commission a proposé à la Municipalité un programme de mesures en vue de la prochaine législature que cette dernière a approuvé.

AFFAIRES SOCIALES

Le Service Écoles, Jeunesse, Enfance, Seniors (SEJES) octroie des aides sociales individuelles, notamment :

- Subside complémentaire pour les repas pris au réfectoire scolaire de Bois-Murat et les devoirs surveillés
- Aide pour les études musicales
- Aide pour les frais dentaires
- Aide pour les sportifs d'élite
- Aide casuelle (abonnement de bus, sacs poubelles, etc.)

Le tableau ci-dessous présente les aides octroyées durant l'année 2021. Il faut relever que, contrairement aux autres aides, les subsides pour les repas pris au réfectoire scolaire sont octroyés par année scolaire (d'août à juillet) et non par année civile. Le montant total des aides octroyées s'élève à CHF 5295.-.

Repas au réfectoire scolaire	Année scolaire 2021-2022	1515.00
Aide pour les études musicales	Année 2021	2280.00
Aide pour les sportifs d'élite	Année 2021	1300.00
Aide casuelle	Année 2021	200.00

RÉGIMES SOCIAUX

La facture sociale est composée des régimes sociaux suivants :

- Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS
- Les subsides aux primes de l'assurance maladie
- Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage
- Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales
- Les bourses d'études et d'apprentissage

Pour 2020, la participation communale à la facture sociale se montait à CHF 8'533'969.-. Les chiffres de 2021 ne sont pas encore disponibles.

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX

L'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) couvre quatorze communes dont Épalinges. Pour rappel, elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers leur autonomie aussi large que possible.

Des outils sont mis à disposition par le Canton en vue de l'insertion et de l'autonomisation des bénéficiaires du RI. Il s'agit de mesures visant l'insertion socioprofessionnelle, le maintien des liens sociaux et des mesures visant la formation professionnelle des jeunes adultes non formés.

La Commune d'Épalinges reçoit trimestriellement les statistiques relatives aux bénéficiaires du RI. Durant l'année 2021, le nombre de dossiers de RI était de 93.

L'ARAS couvre aussi les activités des AAS qui ont pour mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.). Les AAS ont trois sites dont un à Épalinges, exclusivement dédié à la population de la commune.

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS figurent dans le rapport d'activité de l'ARAS mis à la disposition de la Municipalité. Par ailleurs, le site internet (www.arasoronlavaux.ch) présente aussi passablement d'informations sur la région et sur les activités qui y sont déployées.

Les prestations financières allouées aux bénéficiaires dans le cadre du RI ainsi que les frais de fonctionnement du CSR sont intégralement couverts par le Canton, ceci dans le cadre de la facture sociale.

La participation communale concernant les frais de fonctionnement des agences d'assurances sociales (AAS) se monte à CHF 159'020.- en 2021 contre CHF 155'340.- en 2020.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

L'Association de l'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE) assure des prestations auprès de 710 enfants.

En 2021, les taux d'occupation sont restés plus bas qu'avant la pandémie. Les plages d'accueil du matin et de l'après-midi dès la sortie de l'école en UAPE sont moins utilisées que par le passé. La présence à la maison de nombreux parents au chômage partiel ou en télétravail réduit la demande.

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	41	79.56%	68
Le Jars'din	100	80.32%	168
Total	141		236

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Une vingtaine d'enfants de 0 à 18 mois sont actuellement en liste d'attente. Pour les autres catégories d'âge, l'AAEE est en mesure de répondre aux demandes des parents.

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des trois structures, compte tenu des places offertes par chacune. Les structures parascolaires affichent pratiquement complet, plus particulièrement pour la pause de midi. L'AAEE répond à la totalité des demandes, il n'y a pas de liste d'attente.

ACCUEIL PARASCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Trottinette	63	86.76%	100
La Courte-Échelle	179 (168 jusqu'au 22.08.21)	69.07%	217
La Marelle	84	82.40%	115
Total	326		432

ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

Les 15 accueillantes en milieu familial accueillent 74 enfants, 40 préscolaires et 34 parascolaires.

CULTURE

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ANIMATIONS

Créé en 2018, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication (ACMAC) est né de la volonté de la Municipalité d'étoffer encore davantage la politique d'animation de la Commune. Il compte aujourd'hui trois employées (1,8 ETP).

Tout comme l'année 2020, 2021 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a obligé la Commune à renoncer à toute manifestation entre les mois de janvier et de mars. En avril, il a toutefois été possible d'organiser deux animations pour les enfants à l'occasion de Pâques: une chasse aux œufs dans le Bois de la Chapelle et un bricolage printanier. Peu à peu, d'autres événements ont pu avoir lieu et la Fête de la Nature a marqué fin mai une vraie reprise des activités: à cette occasion, plus d'une dizaine d'animations ont été organisées conjointement avec la déléguée à la durabilité. La collaboration entamée en 2020 avec cette dernière s'est d'ailleurs poursuivie pour plusieurs événements en 2021, notamment avec le lancement des marchés saisonniers. En juillet et en août, l'ACMAC a renouvelé l'expérience des Estivales en proposant une douzaine d'activités pour enfants et adultes (voir le détail ci-après). Un spectacle réunissant 4 artistes de stand-up comedy (La nuit de l'humour) a eu lieu en septembre, marquant la volonté de la Commune de diversifier son offre. À noter que les travaux effectués dans la Salle des spectacles ont restreint les possibilités d'y accueillir des événements.

La collaboration avec la Commission municipale d'animation et de culture (COMANIM) s'est poursuivie. Pour rappel, elle regroupe différents acteurs de la vie culturelle palinzarde, qu'il s'agisse d'habitants désireux de voir fleurir l'offre dans la commune, d'employés communaux dont le

travail touche directement à l'organisation d'animations (ACMAC, bibliothèque, CAP, déléguée à la durabilité) ou encore d'entités telles que la Paroisse, l'École de musique et les Palinzâges. La commission émet également, après délibération, un préavis sur l'octroi d'une subvention culturelle à des artistes qui en font la demande. En 2021, la COMANIM s'est réunie à trois reprises.

Les animations organisées en 2021 sont les suivantes:

CONFÉRENCES/DÉBATS/PROJECTIONS

- « **Habiter demain** », conférence d'Yves Golay-Fleurdelys et Camille Rol – 7 mai
- **Helvetas Cinéma Sud**, projection de 3 films – 21, 22 et 23 juillet
- « **Train Station** », projection d'un long-métrage en plein air dans le cadre du festival Doc'It Yourself – 7 septembre
- « **Lac Baïkal, perle de Sibérie** », conférence illustrée de Nicolas Pernot – 23 octobre
- « **Penser global, consommer local** », café-débat – 18 novembre

CONCERTS/SPECTACLES

- « **Gloria in excelsis Deo** », concert de l'Ensemble vocal de Poche – 2 juin
- « **Florilège romantique** », concert du pianiste Nicolas Celoro – 5 juin
- « **Beethoven à l'honneur** », concert du pianiste Adalberto Riva – 10 juin
- « **En musique à Épalinges** », concert réunissant l'École de musique d'Épalinges, le Sinfonietta de Lausanne et des rappeurs d'origine palinzarde – 4 juillet
- **La nuit de l'humour**, spectacle de stand-up comedy – 4 septembre

EXPOSITIONS

- « **Habiter demain** », exposition sur les modes de vie de demain – du 7 au 23 mai

AUTRES

- **Animations de Pâques pour les enfants**
(chasse aux œufs et bricolage printanier) – 6 et 8 avril
- **Fête de la Nature** (diverses animations) – du 21 au 30 mai
- **Marché estival** – 16 juin
- **Marché automnal** – 20 octobre
- **Initiation au tir à l'arc** – 23 octobre
- **Saint-Nicolas** – 6 décembre
- **Patinoire synthétique** – du 10 décembre 2021 au 30 janvier 2022

ESTIVALES 2021

- « **Œil pour œil** » et « **La mécanique du coucou** », projection de deux documentaires animaliers – 7 juillet
- **Ateliers d'écriture** – 15 juillet et 18 août
- **Les oiseaux d'Épalinges**, balade ornithologique ludique – 17 juillet
- **Couronne de fleurs séchées**, atelier créatif – 19 juillet et 19 août
- **Ateliers de dessin en plein air** – 30 et 31 juillet
- **Atelier culinaire en ligne avec Philippe Lignon** – 6 août
- **Atelier de linogravure** – 12 août
- **Soirée Perséides** – 12 août
- **Initiation au tir à l'arc** – 14 août
- **Jazz manouche et claquette**, concert de la compagnie
Les Noctambules – 14 août
- **Rallye dans la forêt** – 21 août
- « **L'enfant** » et « **Créature massive** », spectacles en plein air
de la compagnie Dopamine – 1^{er} septembre

Les événements n'étant pas payants et ne nécessitant pas obligatoirement une inscription, il est difficile d'en chiffrer la fréquentation.

Focus sur: En musique à Épalinges

Initialement prévu pour l'été 2020 et après avoir été deux fois repoussé en raison de la situation sanitaire, le concert En musique à Épalinges a enfin pu avoir lieu le 4 juillet 2021. Pour rappel, il réunissait sur scène des musicien-ne-s du Sinfonietta de Lausanne et des élèves de l'École de musique d'Épalinges (EME), ainsi que deux rappeurs d'origine palinzarde, le tout sous la direction du chef d'orchestre Dominique Tille. Les notions de transmission, de partage et de mixité des genres étaient donc au cœur du projet. Le concert a eu lieu à deux reprises le même jour et a rassemblé près de 160 spectateurs, enfants, adultes et seniors confondus. Outre le soutien financier de la Commune, l'association En musique à Épalinges a reçu des subventions de la Fondation pour la musique Dulcimer, de la Fondation Juchum et du Pourcent culturel Migros.

Focus sur: Sondage sur l'offre culturelle

En octobre, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication a lancé, par le biais du *Sortir à Épalinges*, de Facebook et du site internet communal, un sondage visant à recueillir l'avis des Palinzards sur l'offre culturelle dans la commune, ainsi que leurs souhaits et idées pour l'améliorer. Les réponses ont été analysées et sont d'ores et déjà intégrées à une réflexion de fond pour étoffer, diversifier et professionnaliser la programmation culturelle à Épalinges, déjà à l'horizon 2022.

MANIFESTATIONS ANNUELLES

Les manifestations organisées ou co-organisées par la Commune chaque année sont des repères temporels et des traditions bienvenues dans la vie locale. Même si certaines (dont le 1^{er} août et le 1066 Festival) ont dû être annulées en 2021 en raison de la pandémie, une bonne partie d'entre elles ont pu avoir lieu.

- **Vente de pain et de vin** – 19 juin et 25 septembre
- **Fête de la musique** – 21 juin – annulée
- **Vente de bois** – 25 juin et 24 septembre
- **Fête nationale** – 1^{er} août – annulée
- **Coup de balai, action participative de nettoyage des forêts** – 11 septembre
- **1066 Festival** – annulé
- **Semaine de la mobilité** – du 16 au 22 septembre
- **Cérémonie de remise des Mérites 2019 et 2020** – 9 octobre
- **Accueil des jeunes citoyens, repas-quiz «Majeur, à toi de jouer!»** – 11 novembre

Cérémonie des Mérites 2019 et accueil des nouveaux/elles habitants

Destinés à récompenser les Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportifs, culturels, artistiques, sociaux ou professionnels, les Mérites – composés d'une médaille plaquée or et d'un diplôme – sont remis chaque année lors d'une cérémonie accueillant également, en principe, les nouveaux/elles habitants. Cette année, en raison des mesures sanitaires, seule la cérémonie des Mérites a été maintenue, récompensant les récipiendaires de 2019 et de 2020. Pour rappel, ils ont été attribués à :

En 2019

- Mme Alice Pauli, collectionneuse d'art à la tête d'une galerie au Flon qui a accueilli de nombreux artistes renommés
- M. Jean-François Monnard, musicologue et chef de plusieurs orchestres prestigieux en Europe
- L'Harmonie municipale, qui célébrait son cinquantième anniversaire
- M. Maurice Narbel, membre fondateur de l'Harmonie municipale

En 2020

- Mme Sarah Gysler, grande voyageuse et auteure d'un roman à succès, *Petite*, racontant ses pérégrinations
- M. Marc Rochat, membre de l'équipe suisse de ski alpin, qui a participé à plusieurs Coupes du monde et d'Europe
- Les Lulu Épalinges, qui ont pris une part active au service d'aide aux seniors et personnes à risque durant le semi-confinement du printemps 2020
- M. Philippe Schmied, pour son engagement à l'École de musique d'Épalinges, dont il a quitté la direction administrative fin 2020

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants se tiendra désormais indépendamment de celle des Mérites, en plein air et en été, lors d'une manifestation conviviale ouverte à toutes et tous les citoyens palinzards.

Passeport vacances

Durant les vacances scolaires estivales, 88 enfants palinzards ont pu acquérir un Passeport vacances (75 pour la version traditionnelle et 13 pour la version familiale) et 194 enfants de tous horizons ont participé aux activités proposées par la Commune d'Épalinges, pour une demande de 679 places. Au programme cette année, entre autres, un atelier pop-gospel à l'École de musique, une visite du fort militaire de Pré-Giroud, une virée à la découverte des animaux du Bois du Jorat ainsi qu'une animation avec les apiculteurs de Lausanne.

BIBLIOTHÈQUE

Dans la continuité de 2020, cette année encore fut pleine de défis du point de vue de l'accueil des publics et de la médiation culturelle.

Contrairement à 2020, la Bibliothèque a pu rester ouverte toute l'année, s'adaptant, au gré des mesures gouvernementales.

Les animations n'ont pu reprendre qu'au printemps. Dès la rentrée scolaire, de nombreuses activités et une grande diversité d'animations ont pu être organisées (17 événements). Par ailleurs, grâce aux nouveaux horaires et à l'ouverture, depuis la rentrée 2021, du premier samedi du mois, de nouveaux formats d'animation ont pu être proposés (cours de dessin, Bébé lit, etc.), très prisés par les familles.

Dès la rentrée scolaire 2021, le plus grand défi a été la limitation de l'accès à la bibliothèque, avec l'obligation de présenter le certificat Covid pour les plus de 16 ans (ordonnance du 8 septembre 2021); cette décision met quelque peu à mal la mission assignée à toute bibliothèque de lecture publique, à savoir favoriser l'accès au lieu et à la culture plus généralement.

Néanmoins, une hausse fulgurante des prêts peut être constatée (+46%). Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer comme la gratuité pour les enfants, mise en place dès la rentrée 2021, la possibilité d'emprunter plus de livres (20 documents par carte) et le nombre de visites de classes.

Ainsi, à l'heure du télétravail et des confinements, les lecteurs profitent pleinement de leur capacité maximale d'emprunts.

STATISTIQUES

Lecteurs

En 2021, ont été enregistrés:

- 960 lecteurs actifs (806 en 2020) Dont 308 nouveaux inscrits (173 en 2020)
- 671 enfants (566 en 2020) Dont 229 nouveaux inscrits
- 90 classes (82 en 2020) Dont 12 nouvelles inscrites
- 199 adultes (158 en 2020) Dont 67 nouveaux inscrits

Les nouvelles inscriptions (+78%) sont principalement du fait de l'extension de la gratuité pour tous les enfants (août 2021).

Prêts

57 605 documents ont été empruntés, soit une augmentation spectaculaire de 46%.

Types de documents	Prêts 2019	Prêts 2020	Prêts 2021
Livres (romans, documentaires, etc.)	16 974	17 293	24 002
BD et mangas	10 669	12 673	18 780
Albums pour les enfants, livres CD	5966	5717	9505
Périodiques	1492	1584	2443
DVD	1668	2136	2835
Autres (jeux)	61	47	40

Tous les types de documents ont augmenté (sauf les jeux éducatifs qui représentent un fonds peu valorisé au sein de la bibliothèque).

Une très forte hausse des albums pour enfants peut être constatée (+66%). De même, l'emprunt des périodiques (+54%) et des bandes dessinées (+48%) a beaucoup augmenté.

Ainsi, si toutes les collections (+ 39% pour les livres) sont valorisées et sollicitées, ces chiffres sont le reflet du lectorat jeunesse.

Parmi les titres les plus empruntés, en jeunesse, la série «Max et Lili» connaît un taux de rotation record; *Lili se dispute avec son frère*, est sorti 36 fois. Pour les adultes, les livres les plus empruntés correspondent à des nouveautés mises en avant comme *La chronique des Bridgerton*, adaptée en série Netflix et *L'anomalie*, de Hervé Le Tellier, prix Goncourt 2020.

État des collections

La bibliothèque possède 20 921 documents.

Types de documents	Nombre d'exemplaires 2019	Nombre d'exemplaires 2020	Nombre d'exemplaires 2021
Livres (romans, documentaires, etc.)	12 378	12 270	12 564
BD et mangas	3267	3431	3580
Albums pour les enfants	1629	1 691	1743
Périodiques	1442	1 544	1655
Films en DVD	634	778	978
Autres médias (livres CD, jeux, etc.)	476	469	401

Au total, 1927 nouveaux documents ont complété les collections dont :

- Section adultes : 642 (605 en 2020)
- Section jeunesse : 1285 (962 en 2020)

1189 documents ont été supprimés.

La bibliothèque est abonnée à 26 titres de magazines :

- 12 dans la section jeunesse
- 14 dans la section adulte

La politique d'acquisition prend en compte les vœux des lecteurs. Ainsi, le secteur Bandes dessinées / mangas est toujours davantage développé. La valorisation a également été facilitée par de nouveaux linéaires au sein de la Bibliothèque.

De même, un secteur dédié à la littérature «Young Adult» a été créé, afin de satisfaire les grands adolescents qui viennent, en visite de classe ou seuls, de plus en plus fréquemment à la bibliothèque.

Enfin, les bibliothécaires ont toujours à cœur de suivre l'actualité littéraire et de proposer des nouveautés, en particulier pour le secteur adultes. Cette proximité représente une des forces de la bibliothèque : il est possible de répondre rapidement aux suggestions des lecteurs.

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook et Instagram

Les statistiques des réseaux sociaux montrent une augmentation du nombre d'abonnés, que ce soit pour Facebook ou Instagram. Le réseau Instagram, qui monte en puissance, est largement privilégié pour dynamiser l'image de la bibliothèque : les collections, les événements mais aussi la vie de la bibliothèque avec la publication de stories, toujours davantage développées.

E-bibliomedia

Ce service, proposé depuis le 1^{er} novembre 2019, offrant des e-books via la plateforme e-bibliomedia ne rencontre toujours pas un grand succès auprès du lectorat. En effet, à l'instar de 2020, peu d'abonnements sont enregistrés (12 usagers se sont abonnés en 2021 et 116 accès ont été générés contre 104 en 2020).

Là encore, malgré le télétravail largement répandu, le public se montre peu intéressé par l'offre numérique.

FORMATION ET BÉNÉVOLAT

Toute l'équipe n'a pas pu suivre les formations souhaitées, qui étaient soit annulées, soit proposées en ligne.

Cependant, deux collaboratrices ont pu bénéficier de formations Bibliomedia, au deuxième semestre 2021:

- 27 septembre: Mme Moser, «La fabrique des livres» (2 jours)
- 12 novembre: Mme Moser, «Atelier Fake news» (1 jour)
- 18 novembre: Mme Grangier, «New Romance» (1 jour)
- 2 décembre: Mme Grangier, «Techniques de Merchandising» (2 jours)

M. Perruisseau, bénévole, est présent tous les jeudis matin pour l'équipement des livres. Une aide ponctuelle est toujours proposée par Mme Chablais.

ANIMATIONS

Comme évoqué, la programmation n'a pu reprendre qu'au mois de mai. En septembre, de nombreuses animations ont pu être proposées sous le format d'ateliers, afin de respecter les mesures sanitaires et d'offrir une belle diversité: écriture, dessin, ou pratiques en lien avec la durabilité.

Ainsi, 13 ateliers s'adressant à la jeunesse ont été programmés (du plus jeune âge avec Bébé lit jusqu'aux adolescents), ainsi que 8 ateliers exclusivement réservés aux adultes.

Les collaborations sont nombreuses avec les intervenants et artistes mais aussi avec de nombreuses entités communales comme en tout premier lieu l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication, la déléguée à la durabilité, le CAP et, cette année, les Espaces verts.

Lundis littéraires

Cette animation, animée par M. Michel Layaz autour de la littérature contemporaine est proposée aux adultes. Une seule rencontre a pu être programmée en 2021. Le 22 novembre, Pierrine Poget est venue parler de son ouvrage *Warda s'en va, carnets du Caire*.

Chouette bébé lit

Ce rendez-vous, animé par Madame Pascale Luy de l'association «Osons les livres», s'adresse aux plus jeunes lecteurs (bébés et jeunes enfants). Si quelques dates ont dû être annulées au premier semestre, toutes celles de la deuxième partie de l'année ont pu être maintenues.

Contes

- 5 juin: «Les cocottes ont les chocottes», par la compagnie des Jumelles.
- 12 novembre: «Notre planète, notre maison», en collaboration avec le CAP, par l'association «L'oreille qui parle» (Groupe de conteurs et conteuses du canton de Vaud) et les Palinzâges. Cet événement, organisé dans le cadre de la Nuit du conte, a remporté un vif succès.
- 4 septembre: contes grecs, par Gilles Decorvet
- 3 décembre: «La cinq fois belle», par Gilles Decorvet

Animations diverses

Grainothèque

En 2021, une grainothèque a été installée à la bibliothèque. Avec ce système d'échange de graines, chacun peut venir en déposer ou en récupérer, librement et gratuitement. Au-delà du geste citoyen en faveur de la biodiversité (une charte établit que les graines doivent être sans engrais chimique, permettant ainsi l'affranchissement des semences standardi-

sées), la démarche permet d'encourager le partage et les savoir-faire. Des rendez-vous avec des appels aux graines sont régulièrement proposés, afin de faire vivre cette grainothèque. Lors de l'inauguration le 29 mai, un atelier de jardinage a été organisé avec M. Pitteloud, responsable des Espaces verts. Le samedi 9 octobre, une conférence a été proposée par Nicolas Blanc sur la thématique: «Du sol à la grainothèque, quelques clés de lecture du jardin potager naturel». Accompagnée d'un appel au troc, cette animation visait à dynamiser la grainothèque et à récolter les graines avant la dormance hivernale.

Ateliers

- Dans le cadre des Estivales, un atelier d'initiation à la linogravure destiné aux enfants a été animé le 12 août par Justine Garnier. Le succès de cet atelier a engendré de fructueuses collaborations avec cette artiste. Ainsi, un atelier de linogravure pour adultes a été proposé le 10 septembre. Un atelier de dessin pour adultes a également eu lieu le 10 décembre.
- L'engouement pour les ateliers dessin et la nouvelle disponibilité offerte par l'ouverture du samedi a également permis à l'équipe de proposer des ateliers dessin par Moha Sakijha pour les enfants, les samedis 2 octobre, 6 novembre et 6 décembre. Ces ateliers, complets à chaque session, ont eu un grand succès.
- Dans le cadre des Estivales, deux ateliers d'écriture autour du récit de voyage, pour adultes, ont été proposés par l'écrivaine Annik Mahaim le 15 juillet et le 18 août.
- Un atelier origami pour enfants a été animé par Sophie Tschopp le 5 novembre.
- Un atelier sur les huiles essentielles pour adultes a été proposé par Annick Duperrey le 26 novembre.

Fêtes

- Samedi 4 septembre: Fête multiculturelle. À l'occasion de cette fête organisée par l'Association de quartier ACTE, la bibliothèque a proposé une petite collection de livres en langues étrangères, empruntée à la Bibliothèque interculturelle, Globivres, à Renens. Lors de cette fête, l'équipe a également présenté des jeux multiculturels ou consacrés au voyage.
- Vendredi 29 octobre: Halloween. Cette année, une vraie fête déguisée a été proposée aux enfants, à qui l'événement était exclusivement réservé. Au programme de cette animation: jeux, histoires «horribles», maquillages, séances photos avec l'artiste Gerry Oulevay. Cet événement a eu un immense succès auprès de tous les enfants présents (plus de 50).

CONCLUSION

Malgré le spectre de la pandémie et des restrictions sanitaires, la bibliothèque d'Épalinges est restée ouverte toute l'année. Les bibliothécaires ont eu à cœur de montrer son dynamisme, grâce à un enrichissement permanent des collections, aux divers événements proposés mais aussi grâce aux réseaux sociaux qui permettent de rester proche des lecteurs. L'explosion des prêts en témoigne.

DOMAINES

IMMEUBLES

À fin 2021, les propriétés de la Commune d'Épalinges situées sur et hors territoire communal représentaient une surface totale de:

	<i>en m²</i>
Bâti	23 523
Place-jardin	138 550
Champs	178 787
Forêts	712 155

Pour le surplus, l'état des propriétés figure en fin de rapport.

VIGNE

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2021), notre vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu la note de 5.56 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

Le renouvellement progressif des ceps de vigne a débuté en 2017 et se poursuivra lors des prochaines années. La vendange a eu lieu le jeudi 13 octobre 2021. 1688 kg de raisins (3309 kg en 2020) ont été récoltés, titrant 76° Oechsle (80° en 2020).

En 2021, la vente de vin s'est déroulée en deux temps, les samedis 19 juin et 25 septembre sur la place de la Croix-Blanche, au cours desquelles ont été vendues 2528 bouteilles illustrées par l'étiquette réalisée par Raymond Burki. Les millésimes vendus étaient de 2018, 2019 et 2020.



BÂTIMENTS

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION

CENTRE DE VIE ENFANTINE (LE JARS'DIN)

- Remplacement d'un moteur de mise en place sur les séparations mobiles

COLLÈGE DU VILLAGE

- Fourniture et pose de stores en toile à l'intérieur des classes

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT

Bâtiment A

- En cours de construction

Bâtiments B et C

- Réparations des stores

Piscine

- Sondage et traitement d'un pilier de soutien de la toiture contre la carbonatation et remise en état
- Remplacement des anodes et du sable dans le filtre de la piscine (tous les dix ans)
- Remplacement de la protection cathodique du fond de la piscine (tous les dix ans)

Bâtiment F

- Remplacement des plexiglas par des verres isolants sur la toiture du sas d'entrée sud
- Modification de la hauteur de l'entrée du garage pour le nouveau tracteur
- Remplacement des roulements sur un des moteurs de pulsions
- Mise aux normes feu du revêtement de sol dans le couloir d'entrée du concierge
- Pose d'un nouveau revêtement de sol dans le couloir extérieur au 2^e étage

Bibliothèque

- Fourniture et pose de la 2^e étape des nouveaux présentoirs

SALLE DE GYMNASTIQUE DE LA CROIX-BLANCHE

- Nettoyage et traitement de toutes les boucles de chauffage
- Contrôle OIBT et travaux de remise aux normes
- Modifications des marquages au sol dans les deux salles de sport

MAISON DE COMMUNE

- Remplacement de tous les bulbes de radiateurs et de toutes les vannes thermostatiques
- Travaux de réparation dus au gel sur le pied de façade en granit
- Travaux électriques pour ajout d'un poste de travail au greffe, et déplacement de l'oblitéreuse pour le courrier

MAISON PALINZARDE

- Intégration d'un lave-vaisselle dans la cafétéria de la police et pose d'une porte de séparation phonique entre la cuisine et les bureaux
- Fourniture et pose de stores pare-soleil au bureau technique

SALLE DES SPECTACLES

- Préavis en cours (rénovation)
- Remplacement pour 1/2 de la conduite des évacuations EP sous-dimensionnée de la toiture et de la place entre l'auberge et la Salle des spectacles
- Frais de déménagement du mobilier de la Salle des spectacles suite aux travaux de rénovation
- Travaux de génie civil pour 1/2 : réparation de la conduite d'alimentation d'eau du bâtiment sur le domaine privé

AUBERGE COMMUNALE

- Préavis en cours (rénovation)
- Démontage et évacuation des étagères au sous-sol
- Remplacement pour 1/2 de la conduite des évacuations EP sous-dimensionnée de la toiture et de la place entre l'auberge et la Salle des spectacles
- Travaux de génie civil pour 1/2: réparation de la conduite d'alimentation d'eau du bâtiment sur le domaine privé
- Remise en état et aux normes d'hygiène actuelles de différents éléments de production de froid (évaporateur de la table froide / réfection cellule positive et négative de la cuisine / remplacement de l'évaporateur du meuble à pâtes et du meuble salade / remplacement de diverses conduites de transport de froid).

VOIRIE BÂTIMENT 2

- Remplacement de l'aérotherme dans l'atelier de menuiserie
- Remplacement des guides d'une des portes sectorielles du dépôt des véhicules
- Contrôle OIBT et remise à niveau de l'installation

VOIRIE BÂTIMENT 3

- Suite à l'abandon de la 2G, remplacement du module pour la transmission des pannes chauffage en 4G
- Contrôle OIBT et remise à niveau de l'installation électrique

VOIRIE BÂTIMENT 5

- Pose au plafond de panneaux phoniques dans la salle polyvalente

ÉGLISE DES CROISETTES

- Rafrâichissement de la peinture sur les abat-sons du clocher

FERME DE LA GIRARDE

- Rafrâichissement des façades et des menuiseries sur le bâtiment des jardins familiaux et des bûcherons

CHALET L'ESPÉRANCE

- Contrôle OIBT et remise à niveau de l'installation électrique
- Remplacement des revêtements de sol dans les locaux du rez-de-chaussée

MAISON DES JEUNES ET FOUR À PAIN

- Construction d'un couvert contre le bâtiment

CLUB-HOUSE DU BOIS-DE-BAN

- Travaux électriques pour mise en place d'un défibrillateur

**BÂTIMENT POMPIERS – UAPE – ÉCOLE DE MUSIQUE –
RTE CROIX-BLANCHE 1**

- Pour l'installation provisoire des trois entités dans ces locaux, des travaux de chauffage, de sanitaire, d'électricité, de plâtrerie et de peinture ont été nécessaires ainsi que la remise en service et la sécurisation de l'ascenseur.
- Pour les pompiers, il a été nécessaire de revoir l'automatisation pour l'ouverture des portes de garage des véhicules feu, ainsi que l'installation d'une télécommande pour la demande de passage au vert des feux du carrefour des Croisettes pour la sortie des pompiers.
- Pour l'UAPE (35 enfants), des travaux pour la mise aux normes de la cage d'escalier, des normes feu et de l'éclairage de secours ont été effectués et un contrôle OIBT sur l'électricité a été réalisé. Des WC supplémentaires ont été créés et un évier rigole a été installé.
- Une cuisine a également été réalisée pour l'ensemble des occupants.

CENTRE SPORTIF DE LA CROIX-BLANCHE

- Pose d'un panneau d'affichage pour le stade

DÉCHÈTERIE

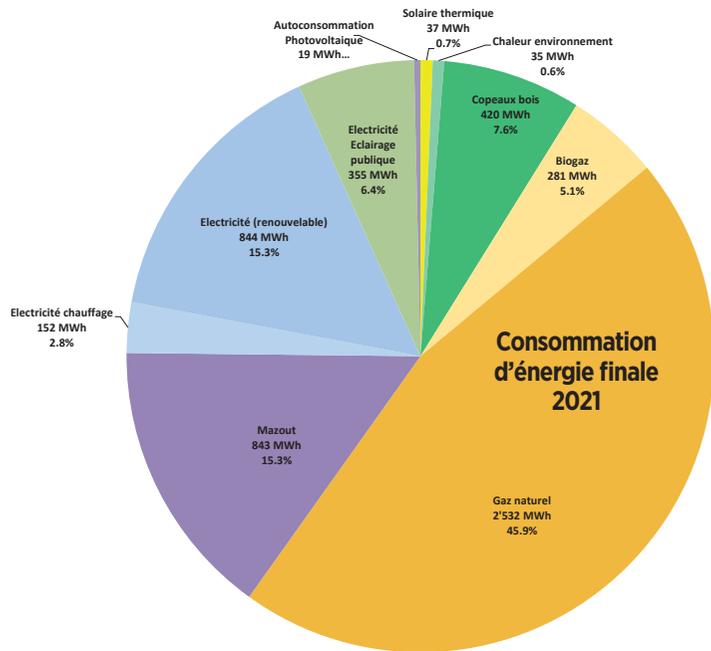
- Suite à plusieurs inondations du sous-sol, des travaux d'entretien sur la machinerie du monte-charge ont été nécessaires

ÉNERGIE,

DURABILITÉ

ET MOBILITÉ

ÉNERGIE



36% de la consommation d'énergie finale provient de sources d'énergies renouvelables (biogaz depuis le 01.01.2021).

71MWh ont été injectés sur le réseau local. La Commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat, du pavillon du Chaugand, du collège de l'Ofréquaz, de la déchèterie et de la Maison Rochat.

+4% de hausse de l'indice énergétique «Chauffage» en kWh/m²/an en 2021. Cela s'explique principalement par l'aération prolongée par les fenêtres des salles de classes imposée par les obligations Covid.

Principaux chiffres pour le patrimoine de la Commune et l'éclairage public

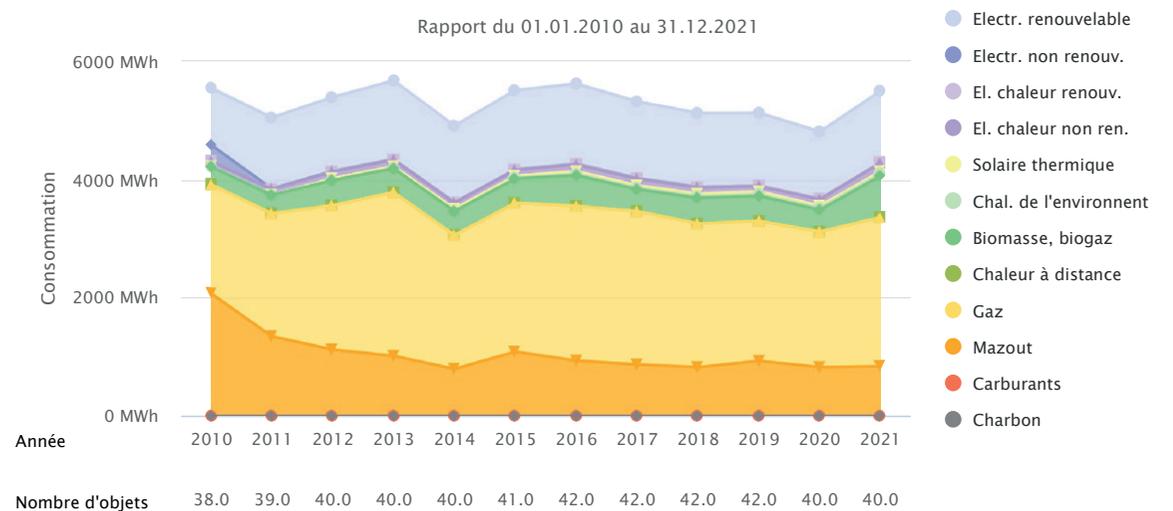
Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.01.2010 au 31.12.2021



Evolution de la consommation d'énergie

Rapport du 01.01.2010 au 31.12.2021



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La mise en œuvre de cette politique énergétique peut être brièvement décrite par la réalisation de projets importants principaux ci-dessous, achevés en 2021, en cours ou projetés :

- Assainissement de la Salle des spectacles labellisée Minergie-P
- Rénovation, construction des bâtiments de Bois-Murat BMA et BMD labellisés Minergie-P, assainissement de la toiture de BMF
- Développement des études pour le chauffage à distance des Croisettes et de Croix-Blanche comprenant l'extension du CAD lausannois sur Épalinges en travaux depuis l'été 2021 et la réalisation d'une centrale de chauffage au bois sur la parcelle de la Voirie à l'horizon 2025
- Renforcement de la dotation du fonds énergie-durabilité FEED
- Appels d'offres groupés pompe à chaleur géothermique et solaire photovoltaïque ciblant les habitats individuels et financement participatif d'une centrale solaire à Bois-Murat (une toiture réalisée)
- Accompagnement pour la rénovation thermique ciblant les habitats individuels (ateliers) et les habitats collectifs (Commune Rénove)
- Accompagnement pour la réduction de l'empreinte carbone des ménages (projets « Alterna » et « Ma Commune et moi »)
- Mobilité: création de zones 30 km/h et crédit cadre pour la mise en œuvre d'infrastructures pour la mobilité douce
- Sensibilisation de groupes cibles (Écoles et Logements CLE)
- De nombreux conseils en énergie et durabilité dispensés par le délégué à l'énergie et la déléguée à la durabilité

Un plan d'actions 2018-2021 rassemble l'ensemble des mesures et actions que la Commune s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa politique énergétique 2018-2021 afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés. Il présente pour chaque thématique « Cité de l'énergie » les actions à réaliser, leur délai de mise en œuvre et le budget alloué. Le nouveau plan 2022-2025 est en cours de réalisation en vue du réaudit Cité de l'énergie de la Commune en 2022.

Développement, planification urbaine et régionale :

- Suivre les indicateurs énergétiques et mettre à jour les objectifs de la politique énergétique
- Étudier les opportunités de répondre aux critères Quartiers à 2000 watts pour les projets privés d'acteurs immobiliers (Le Cloalet)
- Continuer à assurer des conseils et contrôles énergétiques

Bâtiments de la collectivité et équipements :

- Continuer le suivi et l'optimisation énergétiques des bâtiments communaux (outils Energo et Enercoach)
- Planifier les investissements pour les rénovations des bâtiments et la production de solaire photovoltaïque (préavis d'intention en cours de réalisation)
- Réaliser toute nouvelle construction et/ou rénovation selon des critères de haute efficacité énergétique (Grande salle et Bois-Murat)
- Poursuivre l'assainissement de l'éclairage public avec de nouvelles technologies de gestion (route de Berne, route de la Croix-Blanche)
- Réduire les consommations d'énergie fossile, d'eau et d'électricité
- Augmenter la part d'énergie chauffage par des énergies renouvelables (CAD renouvelables projetés entre 2022 et 2025)

Approvisionnement, dépollution du territoire :

- Développer des réseaux de chauffage à distance d'origine renouvelable
- Encourager la population à la sobriété énergétique, à l'utilisation d'appareils et luminaires de haute efficacité, à la rénovation du bâti et au développement des énergies renouvelables
- Promouvoir le remplacement des chauffages électriques directs et chauffage à mazout et gaz par des énergies renouvelables
- Favoriser le développement du solaire thermique et photovoltaïque
- Communiquer sur les programmes d'efficacité énergétique du distributeur d'énergie local (equiwatt)
- Continuer à gérer de manière durable les espaces verts
- Encourager la population à réduire la consommation d'eau
- Encourager la population à réduire et trier les déchets et valoriser les déchets cuits

Mobilité :

- Encourager l'utilisation des transports publics et covoiturage
- Augmenter la part modale de la mobilité douce par l'aménagement de zones et infrastructures dédiées et sécurisées (trottoirs, zones de rencontre 20 km/h, pistes cyclables, etc.)
- Réduire les nuisances liées au trafic
- Poursuivre les collaborations pour mettre en place ou pérenniser des plans de mobilité d'entreprises

Organisation interne :

- Continuer à piloter et suivre le programme de politique énergétique avec la Commission consultative de l'énergie

- Informer et sensibiliser régulièrement par des actions le personnel de l'administration communale
- Mettre en œuvre la politique d'achat avec la CALE (Centrale d'achats et de logistique d'Épalinges)

Communication, coopération :

- Soutenir financièrement via le fonds communal (FEED)
- Mettre en place des collaborations avec différents groupes cibles (Énergie à l'école, Efficacité énergétique dans les PME et commerces, etc.)
- Informer et sensibiliser régulièrement la population (séance publique, exposition, événements, etc.)
- Faciliter la participation et/ou impliquer habitants et associations (potagers urbains, Repare Café, marchés saisonniers offrant des produits locaux, etc.)

FONDS POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA DURABILITÉ (FEED)

Le fonds communal FEED encourage les initiatives privées et publiques à travers les thématiques ci-dessous :

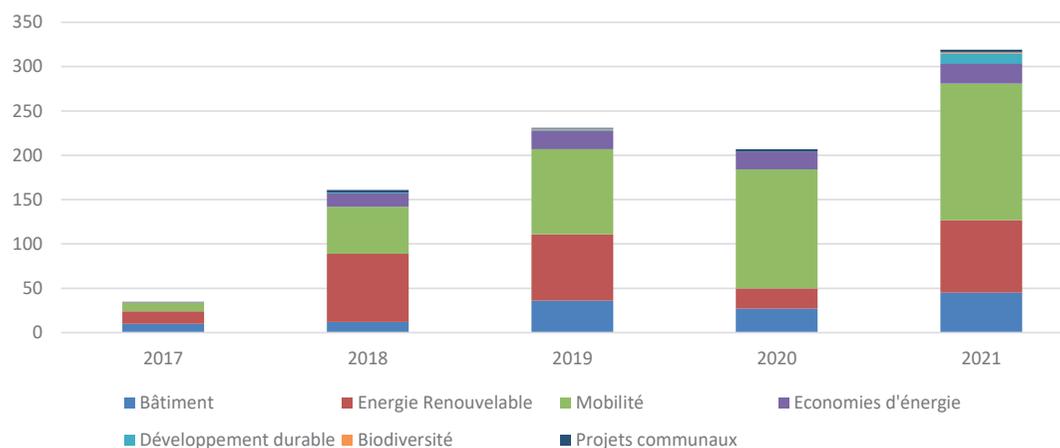
- Efficacité énergétique des bâtiments (CECB Plus, isolation...)
- Énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie...)
- Mobilité durable (vélo électrique, scooter électrique, borne recharge...)
- Économies d'énergie (appareils ménagers efficaces, cours...)
- Biodiversité (création de biotopes, plantation d'espèces anciennes...)
- Durabilité (composteurs, projets portés par des associations...)

La directive d'application du règlement du fonds, qui fait l'objet d'une mise à jour chaque année, récapitule chaque mesure bénéficiant d'une aide, les conditions d'octroi et le montant de chaque aide.

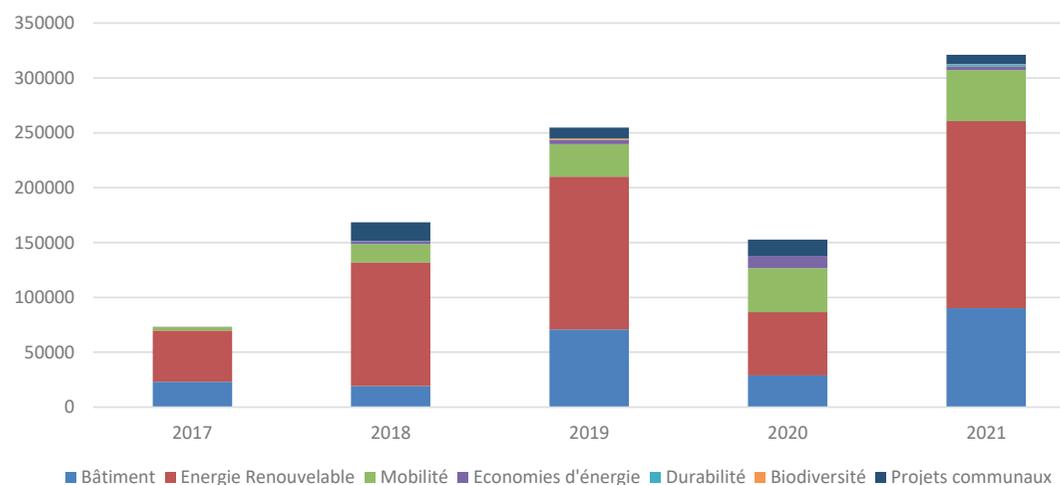
En 2021, le fonds a rencontré un vif succès (dépassement de 19% par rapport au budget), avec **319 aides octroyées** pour la réalisation d'études et travaux, et pour l'achat d'équipements ou services ci-dessous :

- 22 études CECB Plus – Certificat énergétique cantonal des bâtiments
- 11 rénovations de bâtiments et 12 remplacements de fenêtres
- 1 installation solaire thermique et 1 chaudière au bois
- 65 installations solaires photovoltaïques et 4 batteries solaires
- 8 pompes à chaleur géothermiques et 3 boilers PAC
- 107 vélos électriques, 6 vélos-cargo électriques et 11 vélos mécaniques
- 4 scooters électriques
- 25 bornes de recharge électrique
- 1 abonnement Mobility
- 22 remplacements d'appareil électroménager
- 1 biotope, 4 récupérateurs d'eau de pluie et 6 packs écologiques
- 2 réparations d'appareils ménagers
- 3 projets communaux : appels d'offres groupés solaire et pompe à chaleur géothermique, accompagnement pour la rénovation thermique

Fonds FEED - Nombre d'aides octroyées



Fonds FEED - Montant d'aides octroyées



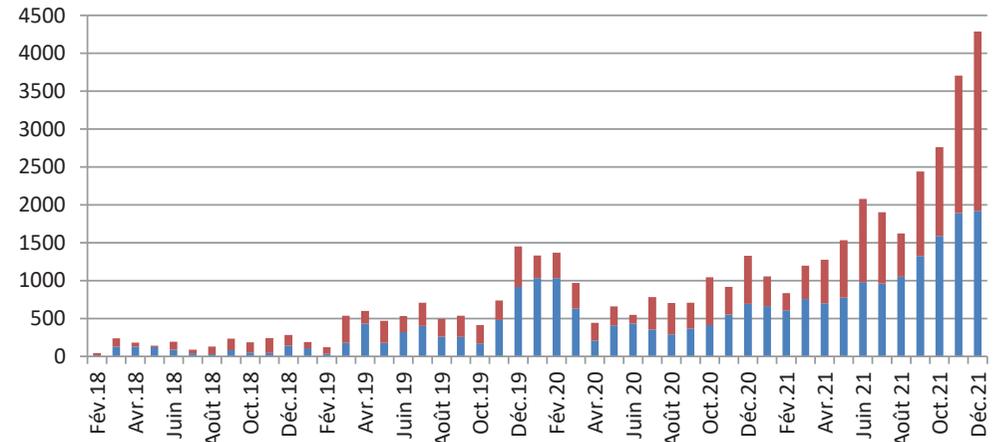
BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'utilisation des bornes de recharge a été multipliée par 2,4 en 2021 par rapport à 2020 en nombre de recharge (2230 recharges) et par 2,3 en consommation électrique aux bornes (24'694 kWh), démontrant une tendance exponentielle. En 2021, il y a 207 utilisateurs différents du réseau EVPASS (contre 109 en 2020) et 439 utilisateurs en libre-service qui payent par carte contactless ou via des abonnements issus d'autres réseaux (contre 137 en 2020). Les 10 premiers utilisateurs des bornes en nombre de recharge représentent 33% du total des recharges en 2021 (7 Palinzards dans ce Top 10).

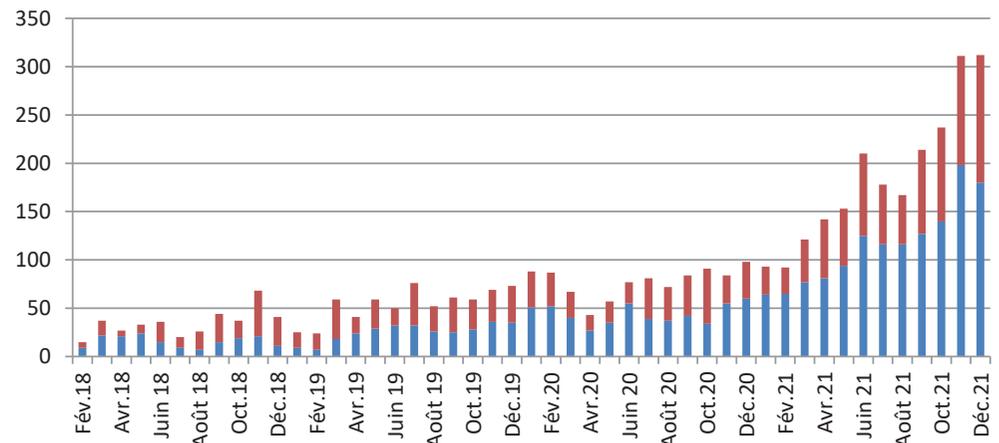
Pour rappel, afin de booster la fréquentation des bornes palinzardes, un tarif de recharge plus intéressant pour les utilisateurs a été appliqué en mars 2019 (CHF 1.- fixe + 0,3 CHF /kWh), ainsi qu'un tarif préférentiel pour les habitants au moyen d'une carte offerte par la Commune (21 habitants ont demandé cette carte au 31.12.2021).

Des réflexions sont en cours pour limiter le stationnement abusif sur les places de parc au moyen de pénalités sur la facturation pour relever la disponibilité des bornes et faire face à l'explosion de la demande en recharge. De nouvelles bornes de recharge semi-publiques sont planifiées sur le site scolaire de Bois-Murat qui permettront de répondre à la demande locale et de maximiser l'auto-consommation de courant solaire produit sur place.

Energie distribuée sur bornes publiques (kWh/mois)



Nombre de recharges sur bornes publiques (nb/mois)



■ Croisettes ■ Croix-Blanche

OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT ÉNERGIE

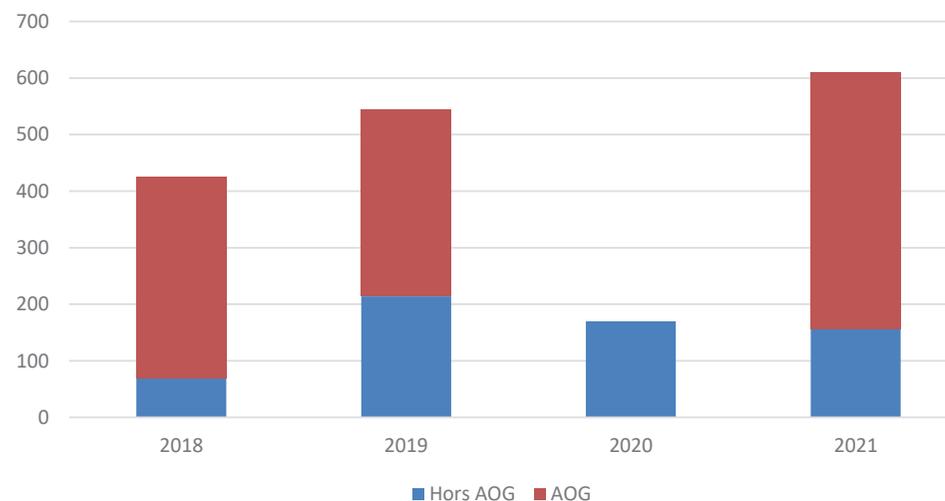
La Commune d'Épalinges a renouvelé fin 2021 le **concept d'appels d'offres groupés (AOG)** pour la réalisation d'installation solaire photovoltaïque dans les habitats individuels mais également pour la réalisation de pompes à chaleur géothermique en remplacement de chauffages électriques ou fossiles. L'objectif est de sensibiliser les habitants aux nombreux avantages et particularités de ces énergies renouvelables par un expert neutre et par l'intermédiaire de cet appel d'offres, de bénéficier d'un meilleur prix par la mise en concurrence d'installateurs, d'un rabais de volume en fonction du nombre de réalisations, d'une garantie de qualité et surtout d'un «pack tout fait» sans se soucier des démarches administratives. Plus de 50 Palinzards ont manifesté leur intérêt pour l'opération solaire et plus de 100 pour l'opération pompe à chaleur suite aux séances d'informations de novembre et décembre 2021. En fin de compte, 28 ménages se sont engagés pour l'AOG solaire et 17 pour l'AOG pompe à chaleur pour une réalisation des installations en 2022.

Rappel sur l'opération AOG solaire 2020-2021 qui a permis l'installation de 454 kW : sur la base d'un cahier des charges personnalisé, des offres ont été demandées à 4 installateurs pour la réalisation d'une installation solaire photovoltaïque. Les prix obtenus

Nouvelles installations PV sur l'habitat existant



Puissance installée Solaire PV habitat existant (kWc)



se situaient entre 5 et 20% en dessous des prix habituellement pratiqués. L'opération a été de nouveau soutenue par l'Office fédéral de l'énergie à hauteur de CHF 5000.-. Pour rappel, en 2017, 63 Wc/hab était installé sur le territoire; en 2021, on relève une puissance installée de 326 Wc/hab démontrant que notre objectif de 250 Wc/hab en 2022 a été dépassé.

Afin d'augmenter le taux de rénovation du parc bâti du territoire, la Commune est intervenue en tant que facilitatrice en offrant à ses habitants propriétaires d'un habitat individuel un accompagnement par des professionnels à travers trois ateliers qui auront lieu au printemps 2022. Les ateliers sont ouverts aux détenteurs d'une étude thermique CECB Plus et permettront aux propriétaires de repartir avec un cahier des charges sur mesure qui constituera une base solide et de qualité pour la demande de plusieurs devis à différentes entreprises, ces derniers pouvant alors être comparables. Les thématiques abordées sont nombreuses: pièges à éviter, fiscalité, subventions, planification et préparation d'un dossier d'appel d'offres. Entre 15 et 20 ménages se sont manifestés pour ces ateliers. D'autre part, la Commune identifie actuellement les habitats collectifs qui pourraient participer prochainement au projet pilote «Commune Réno» en partenariat avec la Ville de Lausanne et les SiL.

Enfin, à l'image des projets réalisés à Echallens et Lausanne, la Commune a mis sur pied en 2021 un financement participatif via des prêts citoyens pour la réalisation de la future installation solaire photovoltaïque du complexe scolaire de Bois-Murat. Pour l'occasion, une société anonyme, EPAREN SA, détenue à 100% par la Commune, a été créée et a pu collecter CHF 416'000.- en seulement 19 jours (www.eparen.ch). Cela a permis aux personnes qui ne peuvent pas investir directement dans les énergies renouvelables de le faire, à l'image des locataires et des propriétaires en PPE. D'une puissance totale de 440 kW à terme, elle prévoit de couvrir les toits

des nouveaux bâtiments A et D, ainsi que le bâtiment F. La première toiture solaire A est mise en service début 2022 (toiture F prévue fin 2022 après rénovation du complexe isolation-étanchéité et toiture D prévue en 2023).

Crowdfunding en chiffres:

- Fonds collectés de CHF 416'000.-
- 83 souscriptions
- 92% de financement par des ménages palinzards
- 52% de financement par des ménages locataires
- 15% de financement par des ménages en PPE

SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

L'outil Energo qui intègre un facteur de correction climatique (afin d'avoir une comparaison fiable entre années en cas d'hiver chaud par exemple) permet de suivre de manière précise les consommations énergétiques de 99% du parc immobilier de la Commune, les économies réalisées ainsi que les dérives et de les comparer aux statistiques de consommation du parc immobilier suisse de même typologie afin d'évaluer le potentiel d'économies. Cinq bâtiments n'ont pas été pris en compte sur l'exercice 2021 pour cause de travaux ou d'inoccupation, à savoir le bâtiment A de Bois-Murat, l'abri PC de Bois-Murat, la Salle des spectacles et auberge, la Maison de Commune et la Ferme Collet.

Evolution de la consommation du chauffage

Bâtiments	Réel CHA (kWh)	REF CHA (kWh)	Eco CHA (kWh)	Eco CH (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	226 374	174 924	-51 450	-29.4%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	115 244	89 459	-25 784	-28.8%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	215 497	154 848	-60 649	-39.2%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	606 788	456 645	-150 144	-32.9%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	92 886	92 775	-111	-0.1%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	110 912	127 343	16 431	12.9%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	199 210	268 278	69 069	25.7%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	120 253	106 337	-13 916	-13.1%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	98 559	89 027	-9531	-10.7%
FERME GIRARDE - FERME	101 337	94 238	-7099	-7.5%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	-	-	-	-
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	40 788	40 118	-669	-1.7%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	120 884	162 105	41 422	25.4%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	42 244	45 632	3388	7.4%
PAVILLON DES SCOUTS - COLLÈGE	-	-	-	-
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	42 445	42 274	-171	-0.4%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	44 701	37 085	-7616	-20.5%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	277 315	339 610	62 295	18.3%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	-	-	-	-
BÂTIMENTS VOIRIE	545 630	499 318	-46 313	-9.3%
TOTAL	3 001 067	2 820 016	-181 051	-6.4%



En 2021, la consommation de chaleur a augmenté de 181'051 kWh par rapport à la référence, soit une surconsommation de 6,4%.

De nombreux bâtiments (bâtiments scolaires) ont surconsommé durant l'année 2021 à cause de la situation sanitaire exigeant une aération plus intensive des locaux en hiver, c'est le cas des bâtiments suivants :

- **Bâtiment Voirie** : stabilisation de la surconsommation depuis 2020. Une mauvaise régulation de la chaudière (absence de stock tampon) explique la surconsommation ainsi qu'une mauvaise qualité des plaquettes fin 2021.
- **Site de Bois-Murat (BCDEF)** : surconsommation de chaleur surtout dans les bâtiments B-C, D, E et F. Les consommations ont augmenté, dues aux nouvelles normes de ventilation des locaux qui génèrent de fortes pertes thermiques en période de chauffe. Le bâtiment E a également subi deux vidanges de piscine exceptionnellement. Ce site représente une grande part de la consommation d'énergie et devrait être contrôlé dans le détail par la mise en place du suivi des paramètres de régulation.
- **Collège du village** : stabilisation de l'augmentation de la consommation par rapport à 2020.
- **Pavillon scolaire du Grand-Chemin** : augmentation de la consommation de chaleur depuis octobre 2020. Cela est dû, comme précisé pour les autres écoles, à l'ouverture prolongée des fenêtres pour des raisons sanitaires (-16% entre 2020 et 2021).

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont les suivants :

- **Chalet de l'Espérance** : l'économie se justifie par la faible utilisation des locaux (Covid).
- **Collège de l'Ofréquaz** : stabilisation des économies liées à la récente rénovation de la toiture et la régulation de zones.
- **Salle de gym Croix-Blanche** : stabilisation des économies liées à la récente régulation de zones.
- **Maison palinzarde** : maintien de l'économie de la consommation de chaleur. Une baisse aurait pu être constatée due au Covid, toutefois les heures d'occupation des locaux n'ont que peu évolué. Quand bien même le nombre de personnes était parfois réduit.
- **Maison Rochat** : baisse d'environ 10% liée au soutirage moindre d'eau chaude sanitaire.

Evolution de la consommation d'électricité

Bâtiments	Réel ELE (kWh)	REF ELE (kWh)	Eco ELE (kWh)	Eco ELE (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	22 173	22 541	368	1.6%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	6 285	7 210	925	12.8%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	106 637	121 372	14 734	12.1%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	96 837	105 965	9 129	8.6%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	47 049	46 026	-1 023	-2.2%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	6 940	11 791	4 850	41.1%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	13 218	13 377	158	1.2%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	56 096	36 174	-19 923	-55.1%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	5 243	9 893	4 651	47.0%
FERME GIRARDE - FERME	1 930	11 720	9 790	83.5%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	-	-	-	-
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	45 320	44 576	-744	-1.7%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	54 767	65 181	10 414	16.0%
MAISON ROCHAT - HABITATCOLLECTIF	1 129	1 804	674	37.4%
PAVILLON DES SCOOTERS - COLLÈGE	20 113	20 739	627	3.0%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	4 109	4 350	241	5.5%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	3 245	4 304	1 059	24.6%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	55 949	58 528	2 579	4.4%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	48 423	45 854	-2 569	-5.6%
BÂTIMENTS VOIRIE	61 906	62 466	560	0.9%
TOTAL	657 370	693 872	36 020	5.3%



- 5.3%

En 2021, l'économie électrique totale du parc a diminué de 36'020 kWh par rapport à la référence, soit une diminution de 5,3%, expliquée en partie par la situation sanitaire.

Certains bâtiments ont surconsommés durant l'année 2021, c'est le cas des bâtiments suivants:

- **Collège de la Croix-Blanche:** les installations de chauffage électrique mobiles au sous-sol ainsi que la mauvaise régulation du chauffage électrique d'appoint de la ventilation des combles expliquent la dérive durant la saison de chauffe (travaux d'amélioration pas encore réalisés). L'éclairage extérieur a également été remis en service tôt le matin et le soir jusqu'à 21h pour les besoins de l'UAPE. La surconsommation a fortement augmenté par rapport à 2020.
- **Vestiaires / Stade Croix-Blanche:** la consommation a augmenté d'environ 15% entre 2020 et 2021 retrouvant les niveaux avant Covid.
- **Maison des jeunes / four à pain:** hausse de consommation par rapport à 2020 liée à la reprise de la fréquentation.

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont les suivants (principalement ceux détenant une installation solaire PV):

- **Collège du village:** changement de l'éclairage par des LED en 2017 et 2018. Forte économie depuis septembre 2017 jusqu'à l'été 2019. Nouvelle baisse entre 2019 et 2020 d'environ 10%. Stabilisation en 2021.
- **Maison palinzarde:** installation d'un réducteur de tension en 2018. Stabilisation des économies depuis 2018. Légère baisse entre 2019 et 2020, due en partie à la rénovation de l'éclairage du bâtiment. Stabilisation en 2021.
- **Collège de l'Ofréquaz:** forte hausse de la consommation (+25% par rapport à 2020) à cause de l'installation de chauffages électriques. Mais cela est compensé par l'auto-consommation de courant solaire.
- **Chalet de l'Espérance:** l'économie se justifie par la faible utilisation des locaux (Covid).

Évolution de la consommation d'eau

Bâtiments	Réel EAU (m³)	REF EAU (m³)	Eco EAU (m³)	Eco EAU (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	555	696	141	20.2%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	255	306	50	16.4%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	2 124	1 334	-790	-59.3%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	1 134	1 038	-97	-9.3%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	617	578	-39	-6.8%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	76	465	389	83.7%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	657	593	-64	-10.8%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	385	304	-81	-26.7%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	143	212	69	32.7%
FERME GIRARDE - FERME	530	904	374	41.4%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	-	-	-	-
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	46	57	11	19.0%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	372	146	-226	-155%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	446	336	-109	-32.5%
PAVILLON DES SCOUTS - COLLÈGE	168	159	-9	-5.6%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	73	70	-3	-3.9%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	78	47	-31	-65.0%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	573	562	-11	-1.9%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	2 406	5 229	2 823	54.0%
BÂTIMENTS VOIRIE	867	933	66	7.1%
TOTAL	11 505	13 970	2 465	17.6%



En 2021, la consommation d'eau a diminué de 2'465 m³ par rapport à la référence, soit une économie de 17,6% principalement due au stade de la Croix-Blanche et au Chalet de l'Espérance.

Certains bâtiments ont surconsommé durant l'année 2021, à cause de la situation sanitaire (lavage mains et locaux plus soutenus), c'est le cas des bâtiments suivants :

- **Bois-Murat (E)**: la forte surconsommation s'explique par une seconde vidange de la piscine (juillet et décembre) et son remplissage consécutif (+59%).
- **Maison palinzarde**: la forte surconsommation est due à une fuite d'eau du boiler et la hausse du soutirage.
- **Collège de l'Ofréquaz**: stabilisation en 2021 sur le même niveau que 2019.
- **Maison Rochat**: baisse de 18% comparée à 2020. La surconsommation se stabilise à +32%.
- **Pavillon scolaire du Grand-Chemin**: forte hausse de la surconsommation de 16% à 65%. Cela peut s'expliquer par le rinçage des boucles de chauffage au sol.

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont ceux qui ont été partiellement occupés ou inoccupés à cause de la situation sanitaire à l'image de :

- **Vestiaire / Stade de la Croix-Blanche**: l'utilisation est de plus en plus faible. La consommation a diminué de 25% en 2020 et de 50% en 2021 par rapport à l'année de référence (arrosages moins fréquents)
- **Salle de gym de la Croix-Blanche**: forte économie depuis 2019 (-40%), principalement durant les périodes de semi-confinement. En 2021, rattrapage (+44%) et stabilisation.
- **Collège du village**: forte baisse de la consommation d'eau depuis 2018, puis stabilisation depuis 2019. Légère hausse entre 2020 et 2021 (économie de 43% à 33%).
- **Ferme Girarde**: légère baisse de la consommation entre 2020 et 2021 (économie de 30% à 41%) - gain passé lié à la réparation de la vanne d'introduction 2019.
- **Chalet de l'Espérance (Leysin)**: l'économie a bondi de 43% à 83%. La fréquentation en recul explique cette baisse.

OPTIMISATION ET ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS EN 2020

Collège du village: remplacement des luminaires par LED.

Complexe scolaire de Bois-Murat: chantier en cours pour la construction d'une salle de gymnastique double et d'un nouveau bâtiment scolaire avec certification *Minergie-P*. Raccordement au CAD lausannois majoritairement renouvelable au plus tard en 2023. Rénovation thermique et de l'étanchéité de la toiture de BMF en 2022. Voir préavis février 2022.

Centrale solaire Bois-Murat: financement participatif pour couvrir les toitures des bâtiments A, D, et F d'une puissance totale de 440 kWc et une production annuelle de 500'000 kWh. Mise en service de la première toiture solaire A en février 2022.

Grande salle - auberge communale: chantier en cours en entreprise générale de l'assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques, et de la mise en conformité incendie du complexe de la Grande Salle avec certification *Minergie-P Rénovation*.

Chauffage à distance communal à énergie renouvelable: convention signée en 2021 pour la concession de fourniture de chaleur sur notre territoire via le CAD lausannois avec la Ville de Lausanne et ses services industriels (SIL). Travaux d'extension du CAD lausannois en cours depuis l'été 2021. Projet de partenariat avec les SIL et Romande Énergie Services SA pour la réalisation d'une centrale de production de chaleur au bois-énergie recourant à la technologie de gazéification à l'horizon 2025 sur la parcelle de la Voirie. Voir préavis d'intention de février 2021.



DURABILITÉ

ATELIERS EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ

Les ateliers en lien avec la durabilité ont débuté en été 2020, à l'occasion du lancement des Estivales 2020 proposées par l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication (ACMAC). Depuis, ces ateliers sont proposés régulièrement à la population, en collaboration avec la bibliothèque d'Épalinges, bien que la situation sanitaire ait parfois compliqué l'organisation. Six prestataires externes permettent de varier les thématiques: confection de produits cosmétiques et d'entretien, découverture des plantes sauvages, initiation à la démarche Zéro déchet, atelier de réparation de vélo notamment. Neuf ateliers ont été organisés en 2021 (contre huit en 2020).

ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES HABITANTS

Deux projets de réduction de l'empreinte carbone ont été organisés pour la population en 2021. Ces projets proposent tout d'abord de faire un diagnostic initial des émissions de gaz à effet de serre des participants. Un coach accompagne ensuite l'habitant ou le ménage grâce à un suivi personnalisé et bienveillant et suggère des alternatives durables selon les thèmes identifiés, à raison d'une thématique par mois. À terme, un bilan final est effectué afin de rendre compte des résultats du suivi et des alternatives adoptées.

L'accompagnement de la société Alterna s'est déroulé de février à septembre. Vingt habitants ont bénéficié de conseils durant environ six mois et la moyenne globale des réductions s'élève à 16%. Ce projet est cité en exemple dans le Plan énergie et climat communal (PECC) du Canton de Vaud et dans les fiches exemples de l'Union des communes vaudoises.

Le projet «Ma commune et moi» a été suivi d'octobre à décembre 2021 par 28 habitants et s'inspire de la démarche d'Alterna. Les thèmes abordés sont l'alimentation, la mobilité et l'habitat, identifiés comme les plus impactants dans un rapport du Conseil fédéral en 2018. Le bilan de ce deuxième projet sera connu début 2022.

MARCHÉS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

Deux marchés alimentaires saisonniers ont été organisés en 2021, un estival en juin et un automnal en octobre. Des producteurs et transformateurs de la région étaient présents sur la place des Fêtes pour présenter et vendre leurs produits. Ce projet permet de mettre en valeur l'agriculture locale et de rapprocher producteurs et consommateurs. En collaboration avec l'ACMAC, des animations et de la petite restauration ont pu être proposées pour le marché automnal.

RÉPARE CAFÉ

En juin 2021 a eu lieu le premier Répare Café de la Commune d'Épalinges. Il s'agit d'un atelier de réparation gratuit d'objets usuels opéré par des bénévoles, dont la très grande majorité travaille ou habite à Épalinges. En 2021, leurs compétences ont permis de proposer des catégories de réparation variées: informatique, électronique, mécanique, couture et engins roulants.

Une quarantaine d'objets ont été apportés par la population. Seul ou en équipe, les douze bénévoles ont pu effectuer une réparation complète sur 56% des objets et partielle sur 15% d'entre eux. 29% objets n'ont malheureusement pas pu être réparés mais les propriétaires ont ainsi bénéficié d'un diagnostic et de conseils quant à la pièce à changer ou à qui s'adresser.

FÊTE DE LA NATURE

La Fête de la Nature s'est déroulée en Suisse romande du 21 au 30 mai 2021. La Commune d'Épalinges y a pris part en proposant, en collaboration avec diverses associations locales, plus de quinze activités en lien avec la biodiversité dont un atelier de dessin, des balades ornithologiques, à la découverte des arbres ou encore des chauves-souris, l'inauguration de la grainothèque de la bibliothèque communale, une conférence, la projection d'un documentaire sur les arbres de Suisse, etc.

PROJET PERSÉIDES

Le Projet Perséides est une association vaudoise qui invite les communes du canton à éteindre leur éclairage public à l'occasion des Perséides, pluie d'étoiles filantes dont l'apogée se situe dans la nuit du 12 au 13 août. À cette occasion, Épalinges a éteint deux secteurs de son territoire et a proposé trois activités au refuge du Chaugand: des contes pour enfants, une balade acoustique à la découverte des chauves-souris et une balade d'immersion en forêt.

CAMPAGNE DE PROMOTION D'UN POMMEAU DE DOUCHE ÉCONOMIQUE

Le programme équi watt des Services industriels lausannois, auxquels est rattachée Épalinges, a lancé une campagne de promotion pour l'achat d'un pommeau de douche économique qui permet de réaliser jusqu'à 50% d'économie d'eau chaude. En tant que partenaire communicationnel et économique, la Commune d'Épalinges a communiqué sur cette action via ses divers canaux et permis à tout ménage palinzard d'obtenir ce pommeau au prix préférentiel de CHF 10.- (au lieu de CHF 37.-). Durant cette campagne, qui s'est tenue de juin à septembre 2021, 337 ménages ont commandé le pommeau. À noter qu'Épalinges a été l'une des communes les plus réactives de l'action.

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ POUR LES ÉCOLES

En 2020, un catalogue d'activités en lien avec la durabilité à l'intention des établissements scolaires a été transmis à la Direction des écoles. En plus de proposer une quinzaine d'activités finançables par la Commune, ce catalogue a permis de mettre en contact la déléguée à la durabilité avec les enseignants en vue d'une éventuelle collaboration. Ainsi, une journée a été organisée pour une classe de 5P de la Croix-Blanche, comprenant la visite de la déchèterie et une activité sur le compost. Un jardin potager a vu le jour à l'école de l'Ofréquaz sur l'impulsion d'enseignantes. Fin 2021, un financement a été accordé pour une sortie d'école comprenant la visite d'un barrage et concluant un programme scolaire sur les énergies.

MOBILITÉ

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La Semaine européenne de la mobilité s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2021. Cet événement vise à sensibiliser la population aux mobilités actives et aux modes alternatifs au transport individuel motorisé. Durant cette semaine, plusieurs activités ont été proposées: initiation au skate et atelier de réparation par le CAP, atelier de réparation de vélo, cours de conduite cycliste en famille par Pro Vélo et projection d'un documentaire sur le réel impact environnemental de la voiture électrique.

CYCLOMANIA

Cylomania est un défi cycliste national lancé par Pro Vélo Suisse. Des communes ou régions peuvent s'inscrire, proposer des prix et recueillir les données de mobilité des participants afin d'orienter leur politique de

mobilité. 94 personnes ont participé au «Défi cycliste Épalinges». Leurs données anonymes agrégées seront utilisées pour favoriser les infrastructures et les aménagements de mobilité douce dans la commune.

DEUX STATIONS PUBLIBIKE À ÉPALINGES

Publibike est une société qui installe des stations de vélos en libre-service en Suisse. Plus de 30 stations existent dans l'agglomération Lausanne-Morges. En novembre 2021, deux stations ont été mises en place à Épalinges. La station Croix-Blanche se trouve du côté de la façade nord-est de la Maison de Commune. La station Croisettes se situe à proximité directe de la sortie du métro m2. Ces nouvelles stations permettent de relier le réseau existant à Lausanne et alentours.

UN CRÉDIT ET UNE COMMISSION POUR LA MOBILITÉ

En 2021, un rapport-préavis répondant à deux postulats du Conseil communal concernait la mobilité, et plus particulièrement les vélos. En plus de répondre aux Conseillers, ce rapport-préavis préconise plusieurs mesures, sur la base du Plan de mobilité réalisé par un bureau indépendant en 2014, demande un crédit de financement et la création d'une commission consultative de la mobilité afin de répondre aux enjeux actuels sur la mobilité durable.

URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

ENQUÊTES PUBLIQUES

Quarante-quatre enquêtes publiques ont été ouvertes en 2021, contre trente-quatre pour l'année 2020. Ces enquêtes concernaient notamment:

- La construction d'un bâtiment de bureaux et de laboratoires pour Ludwig Institute for Cancer Research (Biopôle SE-C) à la route de la Corniche
- La construction de deux villas de deux logements au chemin des Planches
- La construction d'une villa individuelle et d'une villa de deux logements au chemin de Praz-Buchilly
- Après démolition d'anciens bâtiments, reconstruction:
 - d'une villa de deux logements au chemin de l'Église
 - d'une villa de deux logements au chemin de la Girarde
- L'installation de panneaux solaires photovoltaïque sur un talus (156 m²) au chemin de la Jaquière
- La création de deux nouvelles chaufferies (bois pellets) au Grand-Chemin
- L'aménagement de deux salles de quartier au bâtiment D du collège de Bois-Murat
- L'aménagement de trois places de jeux aux chemins du Bois-de-Ban, des Croisettes et des Planches
- La transformation/rénovation et/ou agrandissement de diverses villas ou petits bâtiments
- Diverses constructions de garages et couverts à voitures
- La construction de sept piscines enterrées chauffées
- La réfection d'une desserte forestière au Bois-de-Rovéréaz

La plupart des permis de construire ont été délivrés, certains sont en cours de préparation, d'autres en attente.

Il est à noter qu'à la suite de l'application de la zone réservée (9 juin 2018, puis 11 mars 2020 pour l'enquête publique complémentaire), concernant le secteur hors périmètre compact de la Commune, une diminution sensible du nombre de mises à l'enquête publique a été observée ces trois dernières années.

Vingt-deux dossiers ont été dispensés d'enquête publique, s'agissant d'aménagements intérieurs tels que des laboratoires et bureaux dans les bâtiments du Biopôle ainsi que l'installation de pompes à chaleur air/eau, ou avec sondes géothermiques, qui font désormais l'objet de demandes de permis de construire.

AUTORISATIONS SANS ENQUÊTE

Cinquante-trois autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minimales importances (contre 51 en 2020).

Soixante-six annonces pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinées (contre seulement 14 en 2020). En application de la Loi vaudoise sur l'énergie, ils n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme. L'augmentation est due au report du traitement des dossiers sur cette année en raison de la crise sanitaire en 2020.

En fin d'année, environ 30 objets étaient en attente de contrôle de conformité après travaux.

Environ 400 autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2021.

SUIVI DES CONSTRUCTIONS

Les constructions suivantes ont débuté en 2021:

- Construction de trois bâtiments comprenant 34 logements au chemin du Polny
- Transformation d'une ferme pour la création de quatre logements au chemin de Ballègue
- Construction de villas individuelles ou mitoyennes aux chemins du Raidillon, des Planches et des Planchamps

Les travaux de construction suivants se sont poursuivis en 2021:

- Construction de deux bâtiments scolaires et d'un terrain de sport au collège de Bois-Murat
- Rénovation de l'enveloppe thermique de la Salle des spectacles à la route de la Croix-Blanche
- Construction de quatre immeubles de logements (loyers modérés et protégés) au chemin de la Girarde
- Construction d'un bâtiment de laboratoires, bureaux et parking souterrain au Biopôle (SB-B) et aménagement de diverses surfaces de laboratoires et bureaux dans les autres bâtiments du Biopôle

Les travaux suivants se sont terminés en 2021:

- Transformation de la ferme avec création de deux logements supplémentaires et construction d'une aile contiguë de deux logements au chemin de la Vulliettaz
- Diverses constructions et transformations de villas et petits bâtiments ou aménagements

Vingt-cinq permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés pour des constructions terminées.

En fin d'année, une dizaine de constructions étaient en attente de la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser et une vingtaine en attente de la visite de fin de travaux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PA «LE CLOSALET»

La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a rendu un rapport d'examen favorable en décembre 2020, ce qui a permis de finaliser, en début d'année, le dossier du plan d'affectation (PA). Ce dernier est un projet exemplaire en terme énergétique et environnemental, le propriétaire ayant d'ores et déjà obtenu le label «Site 2000 watts en développement (planification)». Il comptera en outre 35 logements seniors, dont 18 logements d'utilité publique (LUP) et comprend un accès unique pour les véhicules motorisés par la route de Berne, sans compter la passerelle de mobilité douce sur la route de Berne qui reliera les quartiers ouest de la commune à la Croix-Blanche.

La mise à l'enquête publique du PA, de la passerelle de mobilité douce et des servitudes de passages publics a eu lieu du 27 mars au 25 avril 2021. Elle a soulevé 45 oppositions.

En juin et juillet, des séances de conciliations ont été organisées avec les opposants et des procès-verbaux de séance ont été établis. Quatre oppositions ont été retirées par leurs auteurs, suite aux engagements de la Municipalité, dont l'association Pro Natura Vaud qui a eu toute satisfaction sur les réponses données et a relevé la très grande qualité du projet.

Le préavis 25/2021 a ensuite été établi par le Service d'urbanisme et validé par la Municipalité le 13 octobre afin de l'envoyer à la commission ad hoc. Cette commission s'est ainsi réunie les 17 novembre et 30 novembre 2021 en présence de représentants de la Municipalité et de ses services, ainsi que du propriétaire, qui ont pu répondre à toutes les questions posées au sujet du projet de PA. Malgré cela, la Commission n'a pas rendu de rapport pour la séance du Conseil communal du 14 décembre, ce qui a impliqué que le préavis soit reporté à l'adoption du Conseil communal de février 2022.

PLAN DE QUARTIER (PQ) « LES PLANCHES / MONTBLESSON »

Le recours déposé au Tribunal cantonal a été rejeté le 19 juillet 2021. Un nouveau recours a été déposé au Tribunal fédéral, la procédure est en cours.

PA « TUILERIES I »

Le préavis relatif à l'adoption du PA Tuileries 1 a été adopté par le Conseil communal le 15 juin 2021. Dès son entrée en force, le propriétaire pourra travailler à l'élaboration de la demande de permis de construire.

PA « LA SOURCE »

L'année 2021 a été consacrée à divers échanges entre propriétaires, permettant ainsi d'intégrer une nouvelle parcelle au PA. Il s'agit de la parcelle 475, abritant notamment le Brico-Coop. Le travail se poursuit afin de présenter un dossier pour examen préalable à la DGTL dans le courant de l'année 2022.

PA « LES DAILLES »

La Commune de Lausanne, propriétaire des terrains concernés, a pour l'instant mis en attente la suite des études à effectuer.

PA « CROIX-BLANCHE »

L'année 2021 a été consacrée à la réalisation de l'étude prospective sur le secteur de la Croix-Blanche. Celle-ci s'est déroulée en trois temps. Premièrement, un tout-ménage a été envoyé à la population afin de récolter les souhaits et envies des habitants quant à l'avenir du centre de la Croix-Blanche. 518 réponses ont été enregistrées. Deuxièmement, des séances de travail ont eu lieu avec différentes parties prenantes: la commission d'urbanisme et des constructions du Conseil communal, la commission consultative d'urbanisme de la Municipalité et les commerçants. Enfin, des experts urbanistes, architectes, ingénieurs, etc., ont été mandatés pour travailler durant deux journées afin de dessiner le futur visage du centre de la Croix-Blanche. Ces travaux ont été réalisés par groupe et ont permis de recueillir différentes visions d'experts quant à l'avenir de ce secteur.

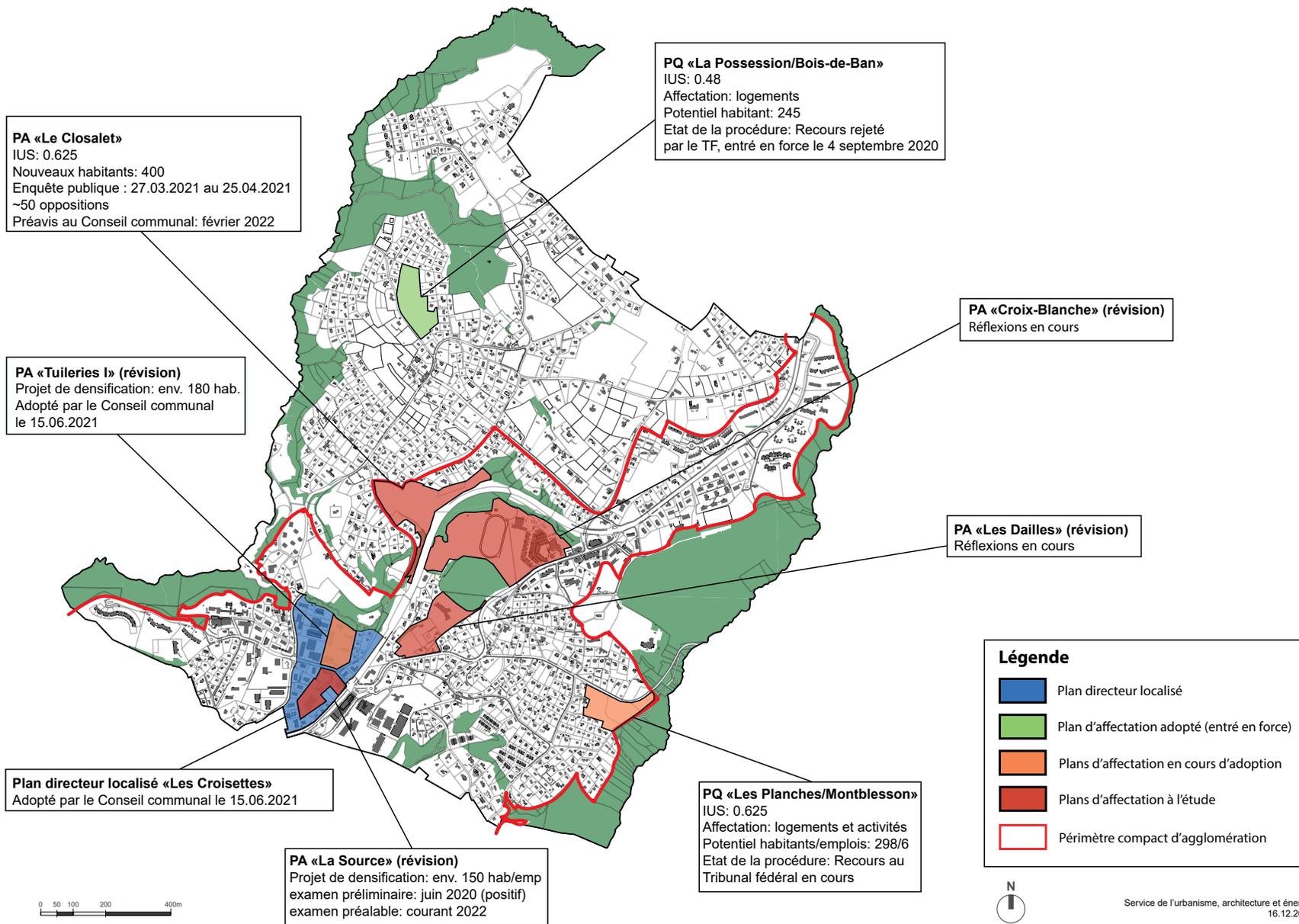
Sur la base de ces trois étapes, la Municipalité a élaboré une feuille de route qui fera partie intégrante du cahier des charges relatif au mandat. Celui-ci sera confié à un bureau d'urbanisme pour d'une part, réaliser un masterplan, et d'autre part, réviser le PA « Croix-Blanche ».

Pour rappel, ce projet doit en permettre la réalisation de plusieurs autres, dont le réaménagement et la réfection du centre commercial, l'augmentation du nombre de logements dans les bâtiments des Retraites populaires, la création de nouveaux locaux administratifs, etc.

PDL DES CROISSETTES

Le préavis relatif à l'adoption du Plan directeur localisé (PDL) « Les Croisettes » a été adopté par le Conseil communal le 15 juin 2021. L'approbation du canton devrait intervenir début 2022.

PLANS D’AFFECTATION ET PLAN DIRECTEUR: ÉTAT DE LA SITUATION, DÉCEMBRE 2021



PLACE DES CROISSETTES

L'État de Vaud est désormais propriétaire de la parcelle RF 104 à la route de la Croix-Blanche 1. L'étude du projet de prolongation du m2 en sous-terrain pour la création d'une arrière-gare et d'ateliers d'entretiens pour le matériel roulant est en préparation. Courant 2022, un groupe de travail sera créé, dans lequel la Commune d'Épalinges sera représentée. En effet, cette portion de territoire est stratégique pour notre territoire, d'une part pour gérer l'interface de transports publics des Croisettes et d'autre part pour relier de la meilleure manière possible l'est et l'ouest de la commune, divisée aujourd'hui par la route de Berne. Un appel d'offres pour la requalification de l'interface des Croisettes sera élaboré début 2022.

REQUALIFICATION DU PLAT DE LA CROIX-BLANCHE

Les étapes franchies dans le cadre de la révision du PA «Croix-Blanche» (voir ci-avant) vont permettre de relancer les études de requalification du plat de la Croix-Blanche en 2022. Pour rappel, le crédit d'étude avait été adopté par le Conseil communal en 2018 déjà.

REQUALIFICATION DU CHEMIN DES CROISSETTES

L'année 2021 a été consacrée à la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la requalification du chemin des Croisettes. Celle-ci intègre les autres projets en cours sur ce secteur, notamment les PA «Tuileries 1» et «la Source» et favorise la mobilité douce et la végétalisation. À l'instar du plat de la Croix-Blanche, un crédit d'étude sera ensuite soumis au Conseil communal afin d'élaborer les études plus précises.

SCHÉMA DIRECTEUR CENTRE LAUSANNE (SDCL)

Le comité de pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a poursuivi son travail relatif à la stratégie régionale de gestion des zones d'activités.

Les études ont notamment porté, à travers des ateliers réunissant les différents acteurs concernés, sur un travail technique concernant l'identification des mesures de gestion et de planification, ainsi que des organes de gestion.

RÉVISION DU PDCOM

Le rapport d'examen préalable de la DGTL a été reçu le 10 mars 2021. De nombreuses adaptations ont dû être menées sur le Plan directeur communal (PDCOM) qui a fait l'objet d'une consultation publique du 2 octobre au 14 novembre 2021. Durant cette période, 5 permanences ont été organisées par le Service de l'urbanisme et ont permis à tout intéressé de venir consulter le dossier et poser des questions. La consultation publique a permis de recueillir 30 courriers de remarques dont le traitement est en cours à la fin de l'année 2021.

RÉVISION DU PGA

En parallèle de la révision du PDCOM, le Service de l'urbanisme travaille sur le projet de nouveau Plan d'affectation et de son règlement (PACOM et RPACOM). Plusieurs séances ont notamment eu lieu avec la Commission consultative d'urbanisme de la Municipalité afin de valider les grands principes de la révision du Plan général d'affectation et de son règlement (PGA/RPGA).

ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Le traitement des oppositions à l'enquête publique complémentaire (11 mars au 9 avril 2020) s'est terminé durant le printemps 2021. À la fin de l'année 2021, le préavis est en passe d'être finalisé en vue de sa soumission au Conseil communal au mois de mars 2022.

ZONES RÉSERVÉES CANTONALES

Suite aux oppositions du Canton dans le cadre d'enquêtes publiques liées à des demandes de permis de construire en 2018, des zones réservées cantonales ont été mises à l'enquête publique, leur situation est la suivante:

- Parcelles 766, 823, 859, 1073, 1537, 1538, 1539 et 2882, en vigueur dès 2020
- Parcelles 1080 et 1562: le recours au Tribunal fédéral a été rejeté le 23 juillet 2021.

Toutes les procédures ont donc abouti à l'entrée en vigueur des zones réservées cantonales sur les parcelles citées ci-dessus. L'avenir des parcelles concernées, au même titre que celles maintenues dans la zone réservée communale ciblée, sera traité dans le cadre de la révision du Plan général d'affectation.

CRÉATION D'UN CAD – CHAUFFAGE À DISTANCE À LA VOIRIE

Les Services industriels de Lausanne (SIL) ont débuté en 2021 le prolongement de leur chauffage à distance (CAD). Ce dernier, venant du quartier de Montolieu à Lausanne, passera en sous-sol et alimentera le quartier des Tuileries et au final le Biopôle. La puissance du CAD lausannois sera alors totalement utilisée. C'est pourquoi, la Municipalité d'Épalinges projette un CAD durable au bois sur le site de la Voirie dans l'optique d'alimenter les bâtiments du haut de la commune. Ce projet est à l'étude au service d'urbanisme et il sera présenté à la population en début 2022.

CONCIERGERIE

GESTION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Actuellement, l'équipe de la Conciergerie gère 43 bâtiments. Mis à part les services de nettoyage et les entretiens quotidiens, l'équipe a procédé aux réparations urgentes de plus d'une vingtaine de cas de vandalisme dans les bâtiments et infrastructures communales. Elle est également sollicitée pour tous les travaux de remplacement à l'identique de matériel effectués dans les bâtiments. Lors de ces changements et réparations, les évolutions énergétiques et améliorations techniques sont prises en compte. Des travaux électriques ont été effectués au Club-house du Bois-de-Ban, pour la mise en place d'un défibrillateur.

Le déploiement des écrans d'affichage numérique frontaux (AFN) a débuté dans les collèges de Bois-Murat et de l'Ofréquaz.

Les déclarations à l'assurance dues aux différents vandalismes ont légèrement diminué. Le vandalisme n'a pas diminué pour autant, mais les réparations sont inférieures à la franchise.

PERMANENCE

L'équipe de la Conciergerie a également affiné sa permanence technique et sécuritaire offrant un service 24h/24 et 7j/7, afin de pouvoir gérer les problèmes, pannes et incivilités au plus vite.

CENTRALE D'ACHAT ET LOGISTIQUE D'ÉPALINGES (CALE)

Depuis maintenant quelques années, la Conciergerie gère la CALE et s'efforce de rationaliser les achats et négocier les prix en matière de fourniture pour les différents services communaux, écoles et garderies (mobilier, matériel et produits d'entretien, produits de désinfection,

masques, etc.). Cette gestion a demandé, comme l'année dernière, de gros efforts en raison de la pandémie, notamment sur la négociation des quantités et prix. Ces négociations se font en priorité et principalement avec des entreprises régionales.

GESTION DES ACCÈS

Depuis 2009, l'évolution de ce système a plus que fait ses preuves et l'équipe gère actuellement 1221 clés (967 en 2020) pour plus de 6230 portes (6000 en 2020), ce qui correspond à 205 108 programmations (191 500 en 2020) d'accès et plages horaires par année.

Toutes ces clés et autorisations d'accès sont contrôlées et reprogrammées chaque année.

Par ailleurs, en 2021, un supplément de 2489 transferts de clés a été comptabilisé suite à des changements de personnes: cela a également engendré la reprogrammation physique de 3105 cylindres.

La sécurité est assurée autant au niveau virtuel (contrôle des accès à distance) qu'au niveau physique (sécurité des serrures).

Ces clés sont programmées en fonction de leur utilité et regroupent 5 fonctions:

- La gestion des timbrages
- L'ouverture des portes de l'administration ainsi que la gestion des heures d'ouverture des portes
- La gestion de la pompe à essence
- La gestion des accès physiques des différents bâtiments (2 programmes)

FORMATION

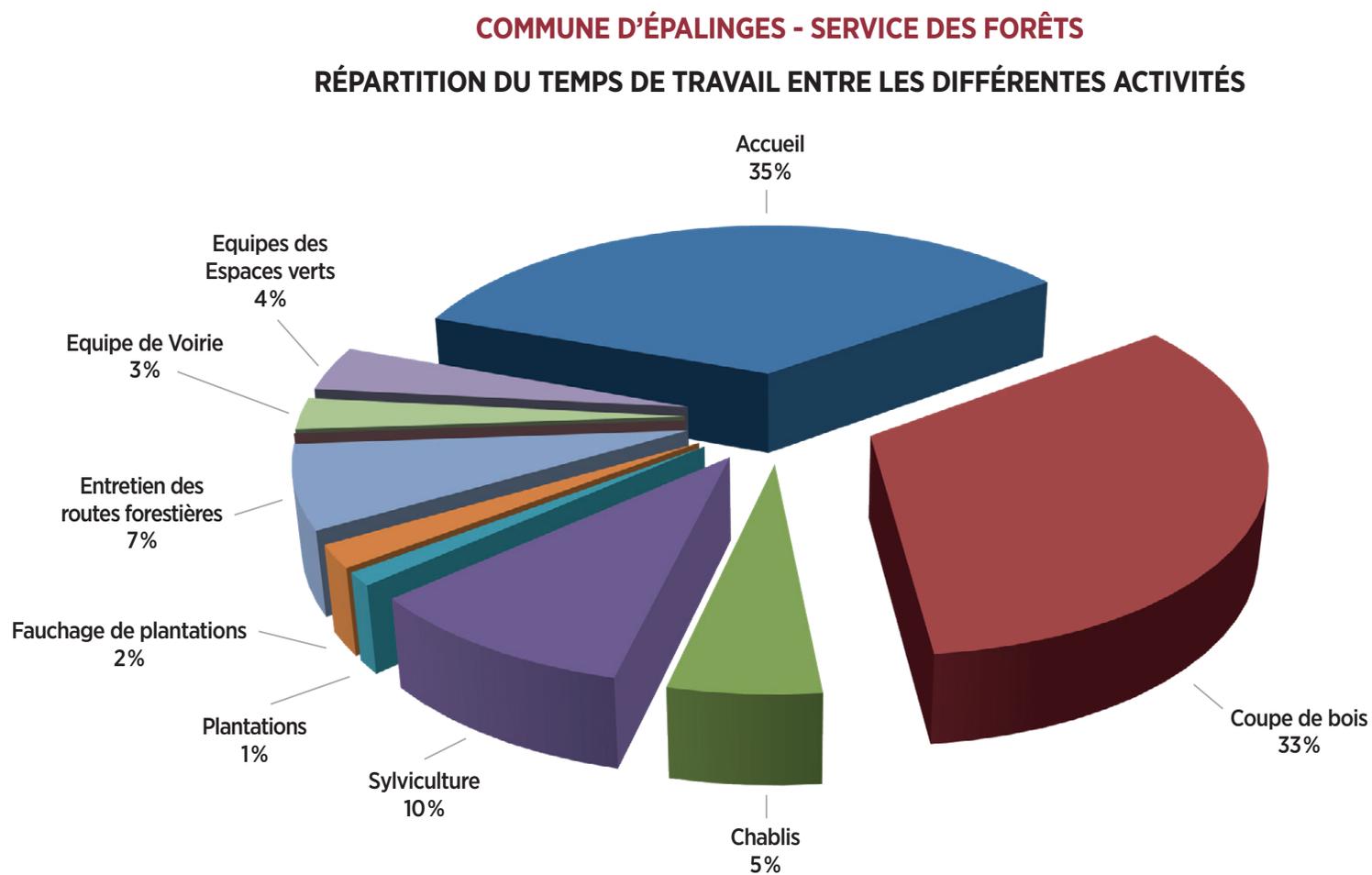
En plus des nombreuses tâches administratives, le coordinateur, M. De Oliveira, a suivi des formations de recyclage de préposé à la sécurité au travail.

Suite à la demande de l'administration et de la SUVA, il a dispensé des cours (théoriques et pratiques) aux employés communaux sur la prévention et les premières mesures à adopter en cas d'incendie. Il a également expliqué la manière d'utiliser les défibrillateurs nouvellement installés sur les différents sites de la commune (piscine de Bois-Murat, Club-house du tennis du Bois-de-Ban, Salle de gym Croix-Blanche).

ENVIRONNEMENT

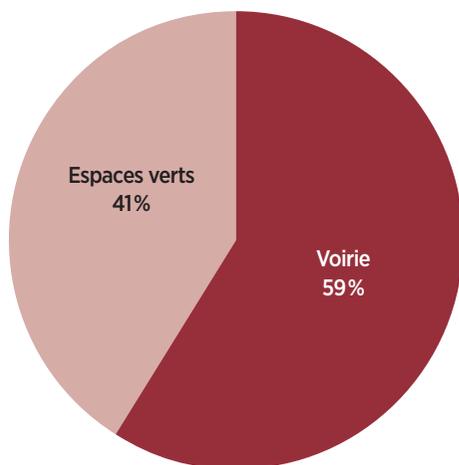
FORÊTS

Le contrat avec l'employé en arrêt accident depuis 2019 a été résilié à la fin octobre. Son incapacité de travail ne permettait pas une reprise de son activité à son poste ni un reclassement dans un autre secteur de l'administration communale. L'employé temporaire le remplaçant jusqu'à cette date a donc été engagé en CDI.



COLLABORATION INTER-ÉQUIPE

Sur les 7% du temps consacré à la collaboration inter-équipe, la répartition se fait comme suit:



FORMATIONS RÉALISÉES

Au cours de cette année, un collaborateur a passé son permis de conduire remorque. Une formation pour l'utilisation de plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) et un cours OACP pour le transport de matières dangereuses en quantité limitée (sans permis SDR) ont également été suivis.

COMMUNICATION DU TRIAGE MÈBRE-TALENT

Épalinges fait partie du triage Mèbre-Talent (www.mebre-talent.ch), une association intercommunale qui entretient et gère durablement plusieurs forêts pour leurs propriétaires (communes, Canton et privés).

Plusieurs podcasts sont disponibles sur ce site internet afin de faire découvrir la forêt aux auditeurs.

GESTION FORESTIÈRE

Les forêts de la Commune d'Épalinges possèdent des bois utilisables pour la menuiserie, la charpente et du bois de chauffage en grande quantité. Avant l'ouragan Lothar de décembre 1999, on y trouvait davantage de résineux mais ils ont subi d'importants dégâts et sont aujourd'hui remplacés progressivement par des feuillus, mieux adaptés à l'évolution du climat.

Certifiées FSC-PEFC, les forêts sont gérées durablement afin qu'il ne soit pas coupé plus de bois qu'il n'en pousse et que la forêt conserve à long terme tous ses atouts. Un plan de gestion permet de déterminer combien de bois pourra être prélevé dans les années à venir, mais aussi comment devront évoluer les peuplements dans le futur pour satisfaire tous les besoins de la société.

Notre plan de gestion forestier communal a été révisé pour la période 2019 -2028.

MARTELAGE

Le martelage organisé avec le Service cantonal des forêts a eu lieu le 24 juin dans les secteurs du Bois de la Chapelle et de Sylvana.

Comme chaque année, cette activité consiste à marquer d'une trace colorée les arbres qui seront prélevés le prochain hiver pour les diverses raisons suivantes:

- Diminuer les chutes naturelles de branches ou d'arbres entiers en raison de l'état de pourriture avancé de certains arbres. À moyen terme cela représente une diminution des risques d'accident.
- Permettre de dégager les plus beaux sujets. En apportant plus de lumière sur leur feuillage, on leur assure un meilleur développement et une vie prolongée.
- Apporter également un minimum de lumière au sol, améliorer la diversité végétale et permettre de préparer la venue de la génération suivante des grands arbres.

EXPLOITATION DES BOIS

L'année 2021 s'est déroulée de manière habituelle. L'exploitation a eu lieu dans les secteurs suivants: Pavillon paroissial à l'Arzillier (chablis), sous le Grand-Chemin, Bois-Murat, Bois de la Chapelle et Rovéréaz (ouverture de piste de débardage).

Assortiments exploités	
Bois de service résineux	149 m ³
Bois de service résineux (en propre usage)	0 m ³
Bois de service feuillus	122 m ³ *
Bois de service feuillus (en propre usage)	2 m ³
Bois énergie pour la vente	356 m ³
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	44 m ³
Bois pour copeaux (en propre usage)	0 m ³
Divers en propre usage (sentiers et perches)	0 m ³
Total exploitation communale	673 m³

Ce total est légèrement supérieur au volume de 600 m³ préconisé annuellement par notre plan de gestion.

* 121 m³ coupés au Bois de la Chapelle ont permis de compléter la demande de 500 m³ de hêtre destiné à produire du lamellé collé, qui va être utilisé à Lausanne pour le chantier d'agrandissement du Tribunal cantonal.

SYLVICULTURE ET PLANTATIONS

Plantations de sapins de Noël mises à part, ce sont au total 3 ha de jeunes peuplements qui ont été entretenus en 2021, dont 0.7 ha en forêt de protection et 0.9 ha de dégagement de jeunes plantations (parfois en forêt de protection également).

85% des surfaces ont bénéficié de subventions pour l'entretien de la jeune forêt.

Suite aux coupes de l'hiver précédent et de l'automne 2021, des petites plantations ont été nécessaires pour compléter des trouées, principalement au Bois de la Chapelle. Au total 230 plants ont été mis en terre et protégés contre les dents et les bois du gibier (60 douglas, 30 mélèzes, 60 châtaigniers, 55 chênes rouges et 25 cerisiers). Au cours du printemps, des élèves des classes du collège du Chaugand ont planté des hêtres, des mélèzes et des cerisiers avec l'équipe des forêts au Bois des Dailles.

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des plantes invasives, l'équipe des Forêts a réalisé un travail important dans les secteurs des Boveresses, sous le Bois de Menton et la route de Montblesson (arrachage de Buddleia).

CHABLIS

Des interventions ont été nécessaires au cours de cet hiver, afin de seconder la Voirie pour sécuriser les routes et les sentiers pédestres communaux.

Cette année, l'équipe des Forêts a coupé plusieurs hêtres secs situés en bordure de la route de Berne, au Bois de Ban et Bois de Menton. Plusieurs épicéas bostrychés ont également été abattus à Près-les-Bois et aux Esserts.

Les surfaces entretenues (hors zones concernées par les dangers pour le domaine public) sont détaillées ci-dessous :

Soins aux jeunes peuplements	3.0 ha
Biodiversité en lisière	0.4 ha
Coupe de bois en zone de protection	2.5 ha
Coupe de bois hors zone de protection	1.4 ha
Total des surfaces traitées	7.3 ha

ENTRETIEN DES DESSERTES FORESTIÈRES

Les travaux sur la desserte forestière dans le secteur du Flon-Morand (parcelle 202) ont été réalisés afin de remettre en état la piste devenue im-



praticable. Pour garantir une bonne stabilité, le nouveau passage a été aménagé sur ces 60 premiers mètres un peu plus en amont que le chemin existant afin de s'éloigner de la pente abrupte. À l'endroit du glissement de terrain constaté, des travaux de lissage du talus ainsi que la pose de tuyaux d'écoulement ont été entrepris.

Sur la desserte du chemin des Moulins (le long du ruisseau du Flon), l'ouvrage de stabilisation du talus a été réfectionné.

Suite aux fortes pluies, un petit glissement a obstrué le fossé du Chemin de Bois-Murat.

ACCUEIL ET ENTRETIEN DES SENTIERS FORESTIERS

Une collaboration est en cours pour la mise en place d'un écosystème pédagogique dans la forêt du Bois de la Chapelle pour l'enseignement au secondaire II. L'inspecteur et le garde-forestier sont les relais pour les enseignants des gymnases.

L'entretien courant et les fréquentes réfections des chemins et sentiers forestiers témoignent des moyens conséquents investis par la Commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt. Les travaux réalisés cette année sont les suivants :

- Remplacement et création de chenaux dans des perches pour la Maison forestière. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'acquisition d'une nouvelle petite scie mobile.
- Agrandissement de la place et pose d'un banc et de billes de bois au Pavillon paroissial de l'Arzillier.
- Mise en place de copeaux sur le sentier au Bois des Dailles.
- Remplacement des perches et mise en place de copeaux de bois sur le sentier au Chaugand.

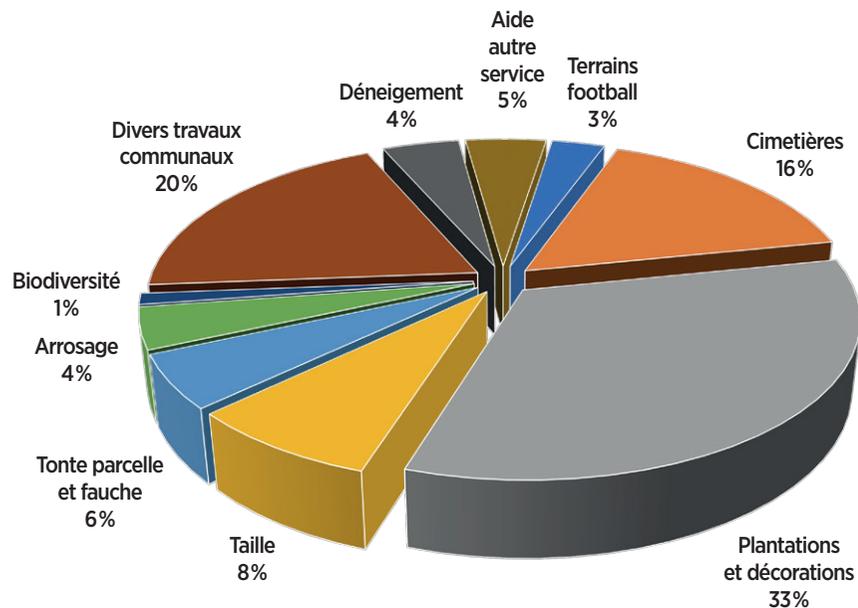
L'équipe des Forêts a également remplacé différents jeux en bois aux garderies du Jars'din à la Croix-Blanche et de la Pépinière à Bois-Murat. Enfin, l'ancien abribus du Lausanne-Moudon installé dans la forêt du Chaugand a été démolé pour des raisons de sécurité (voir partie Voirie).

ESPACES VERTS

Au cours de l'année 2021, l'équipe des Espaces verts a connu des difficultés de personnel, dues au départ d'un employé à la fin juin (résiliation contrat), suivi du congé maternité d'une collaboratrice dès le mois de juillet, du retour d'une employée à 25% dès le mois d'août et d'un arrêt accident de l'apprenti (privé).

Ces changements ont impacté le fonctionnement habituel de l'équipe. Toutefois, grâce à l'engagement de personnel intérimaire et à l'implication du responsable des Espaces verts sur le terrain, l'équipe a pu mener à bien les tâches et missions qui lui ont été confiées.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



Collaboration inter-équipe

L'équipe des Espaces verts continue à travailler en étroite collaboration avec celles des Forêts et de la Voirie pour entretenir les zones vertes, sécuriser les chemins lors d'abattage et lutter contre les plantes néophytes sur nos parcelles communales.

Environ 5% du temps a été consacré à la collaboration avec l'équipe des Forêts.

FORMATIONS RÉALISÉES

Au cours de cette année, le responsable d'équipe des Espaces verts a poursuivi sa formation avec le Bureau de prévention des accidents (BPA) comme spécialiste de la sécurité des aires de jeux. Les deux derniers modules avaient été reportés en 2020. Un collaborateur et un employé intérimaire de l'équipe des Espaces verts ont également suivi un cours pour l'utilisation de nacelles et réussi l'examen final. Cet acquis a constitué un atout précieux pour procéder aux travaux de taille et d'élagage au cours de la saison hivernale 2021.

«UNE TULIPE POUR LA VIE»

L'action «Une Tulipe pour la vie», sensibilisant la population au cancer du sein, a été renouvelée cette année encore. Nos équipes ont planté un massif de tulipes au giratoire des Tuileries.

ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ DES ZONES VERTES

La gestion différenciée des zones vertes se poursuit. Le bilan de l'année écoulée se révèle satisfaisant; toutefois, certaines zones doivent être revues en matière d'exploitation.

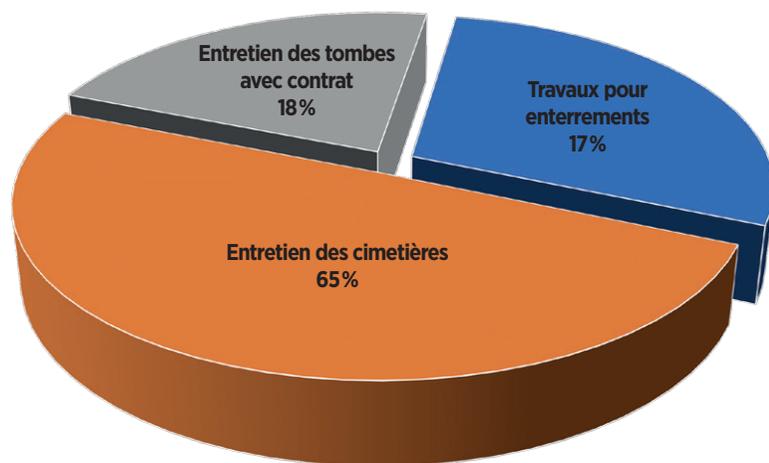
CIMETIÈRE

Les cimetières sont entretenus selon la même pratique de gestion différenciée. L'équipe des Espaces verts a consacré 890 heures pour l'entretien général, les enterrements et les contrats de tombe des deux cimetières (contre 1173 heures en 2020). Le manque de personnel, au cours de l'année écoulée, a engendré un entretien minimum.

Lors des enterrements, les Espaces verts préparent les fosses pour les tombes de corps à la ligne, les tombes cinéraires et les concessions à l'ancien cimetière. Cela représente pour 2021 un total de 213 heures contre 195 en 2020.

Concernant les contrats d'entretien de tombe, leur nombre est passé de 28 en 2018 à 61 en 2021 (44 en 2019, 52 en 2020). Cela correspond à environ 221 heures contre 109 en 2018, soit le double en quatre ans. Cette hausse significative réduit le temps consacré aux travaux d'entretien des cimetières.

Sur les 16% du temps consacré aux cimetières, la répartition se fait comme suit :



ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT

En 2021, les Espaces verts ont passé 193 heures contre 315 heures en 2020 pour l'entretien des terrains de football de la Croix-Blanche et du Bois-de-la-Chapelle. Une baisse due au manque de personnel, cette année, au sein de l'équipe et aux conditions météorologiques.

Cette année, les terrains de foot du Bois-de-la-Chapelle ont fait l'objet d'une préparation d'avant-saison avec une entreprise externe. Le griffage du terrain permet d'égaliser les turricules des vers de terre qui créent des microdéformations inconfortables pour le jeu. Ce défeutrage passif favorise l'aération et un meilleur développement des gazons.

Malgré les efforts fournis, les conditions météorologiques rendent parfois les terrains du Bois-de-la-Chapelle impraticables, restreignant l'exécution des travaux d'entretien. Un préavis sera présenté en 2022 pour améliorer le drainage des terrains et la structure du sol.

ABATTAGE DES ARBRES

Application du règlement de protection des arbres

Cinquante-quatre demandes d'abattage ou d'élagage ont été déposées au Service travaux et environnement au cours de l'année 2021, conformément à la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La plupart de ces requêtes n'a pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Tous les abattages et les compensations requises sont répertoriés dans le géoportail interne, facilitant le contrôle et le suivi des compensations.

PLACES DE JEUX

Au collège de l'Ofréquaz, deux zones de tartan ont été posées, afin de garantir une bonne absorption des chutes. Le château étant devenu obsolète, il a été remis aux normes actuelles.

Dans une mesure sécuritaire, l'ancienne barrière en bois longeant le trottoir a également été remplacée et l'accès par les escaliers situés dans le talus a été supprimé.

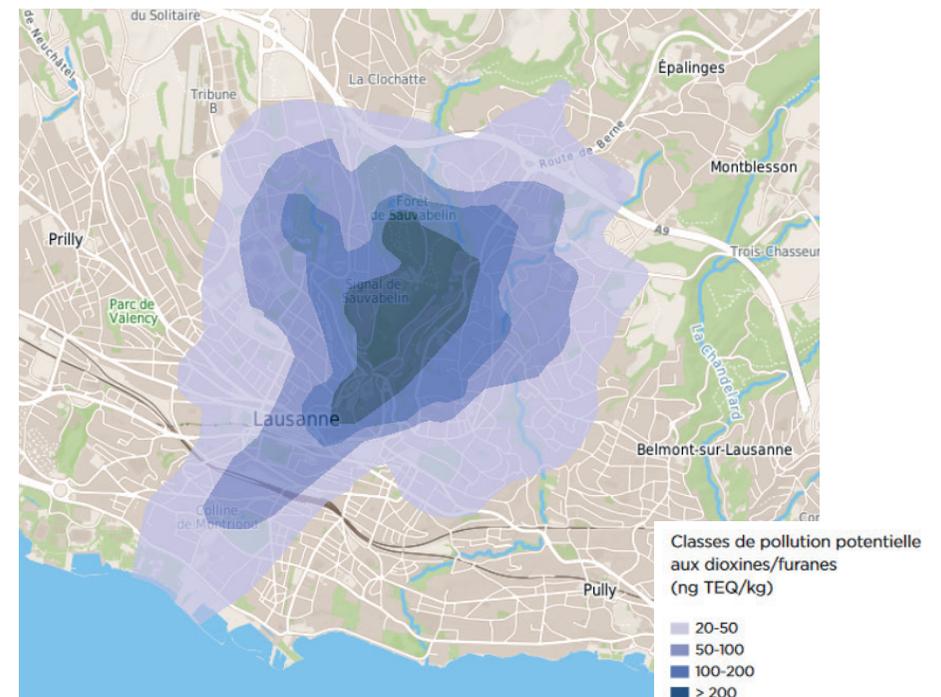


Depuis le mois de septembre, une nouvelle installation de streetwork-out est accessible au public sur la parcelle jouxtant le restaurant de l'Union aux Croisettes. Il s'agit d'un jeu de barres fixes, une pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation.

Trois nouvelles places de jeux ont été mises à l'enquête. La première se situe à proximité du tennis, au chemin du Bois-de-Ban, la deuxième sur la zone verte de l'Union, au chemin des Croisettes et la dernière sur la zone verte située au chemin des Planches. Les aménagements sont prévus pour 2022.

POLLUTION AUX DIOXINES

En octobre, le Canton de Vaud a précisé le périmètre et les niveaux de la pollution des sols aux dioxines découvertes en début d'année. La zone concernée touche une petite partie du territoire communal, qui n'est que faiblement impacté, avec un taux de pollution maximum situé entre 20 et 30 ng TEQ (quantité équivalente toxique) / kg de terre.



À la suite de ces analyses, des décisions visant à restreindre l'usage de sites sensibles ont été prononcées. Des recommandations sanitaires à l'attention de la population ont également été élaborées par Unisanté. Les informations relatives sont disponibles sur le site du Canton de Vaud: www.vd.ch/sols-dioxines.

POTAGERS URBAINS ET JARDINS FAMILIAUX

POTAGERS URBAINS

À la suite des informations du Canton, la Municipalité a fait analyser les sols au pavillon scolaire du Grand-Chemin, au pavillon scolaire du Chaugand et à la garderie du chemin de Mon-Repos afin d'y vérifier le taux de dioxines. Par ailleurs, en vue d'une extension possible des jardins familiaux, les sols sur la parcelle voisine des jardins familiaux de la Girarde et de la zone agricole de la Croix-Blanche ont aussi été analysés.

Les résultats sont rassurants, ils sont inférieurs à 10 ng TEQ (quantité équivalente toxique) / kg de terre, ils n'impliquent aucune restriction d'usage particulière. Pour mémoire, la limite inférieure obligeant à prendre des mesures particulières se situe à 20 ng TEQ / kg.

Deux projets de potagers urbains ont vu le jour dans les écoles de l'Ofréquaz et du Chaugand. Tous deux sont gérés par les enseignantes.

Enfin, des études de cas pratiques ont été réalisées par des étudiants HEC de l'UNIL et du SANU. Ces projets ont porté respectivement sur le retour de la nature en ville et sur la création de potagers urbains. Les résultats de ces projets pourraient être affinés et éventuellement mis en place concrètement.

PLANTES NÉOPHYTES

Le recensement et l'arrachage des plantes néophytes envahissantes se poursuivent.

Des contrôles réguliers sont effectués sur les parcelles communales. Quand un foyer y est découvert, les plantes néophytes envahissantes sont arrachées.

Une surveillance est également réalisée aux abords des parcelles privées. Des courriers d'information sont ensuite envoyés aux propriétaires concernés les informant de la situation et des mesures à prendre.

Concernant les insectes néophytes, une vigilance accrue est exercée pour prévenir des ravages de la pyrale du buis.

En fin d'année, un test a été réalisé une zone du Bois de la Chapelle, afin de lutter contre la présence de taupes, en utilisant des bulbes de fritillaires. Les résultats seront connus au printemps 2022.

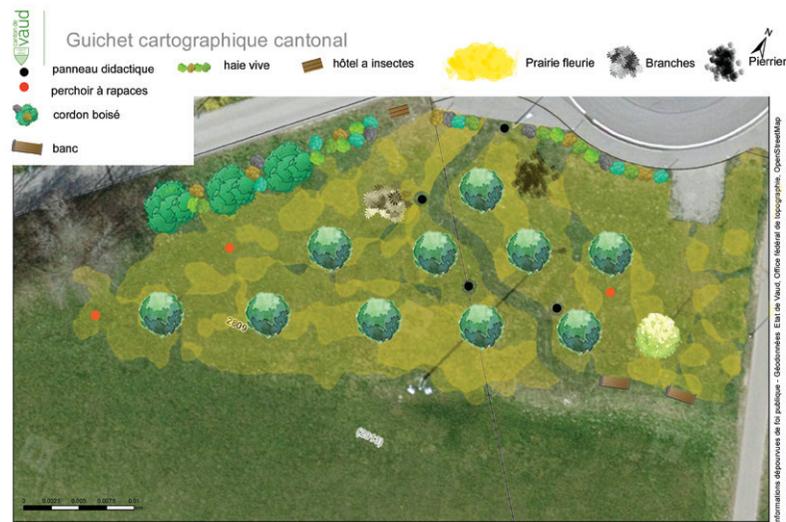
ARBORISATION DE LA COMMUNE

Afin d'améliorer la biodiversité à l'échelle locale, plusieurs plantations de diverses essences d'arbres et d'arbustes indigènes ont été réalisées, soit 29 arbres, dont 11 fruitiers et 188 arbustes au total. Les espèces indigènes sont privilégiées pour leur facilité d'adaptation aux conditions locales et leur résistance aux épisodes de sécheresses liées au changement climatique. Elles permettent également un entretien de type extensif et assurent une fonction biologique en offrant nourriture, refuge et sites de reproduction indispensables pour la survie de nombreux animaux. Par ailleurs, elles amènent un large éventail de couleurs, de formes et de parfums

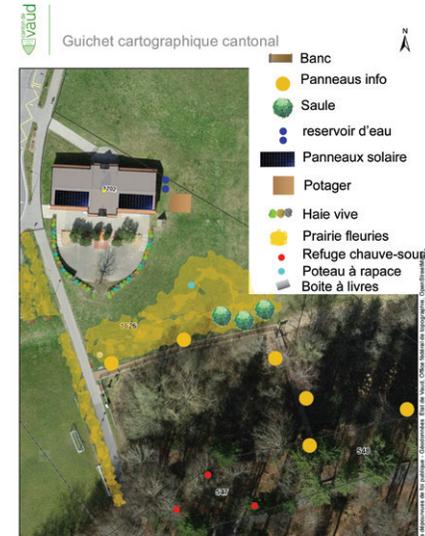
Qu'il s'agisse d'anciennes variétés de fruitiers, d'espèces mellifères ou de plantes hôtes pour certains insectes en voie de disparition (comme l'Azuré du baguenaudier), ces plantations vont contribuer à renforcer le maillage écologique et favoriser le déplacement de la faune en reliant les différents milieux favorables à la biodiversité.

Sur les parcelles 2809 et 1626 sises au Bois de la Chapelle, un projet a été développé en vue de favoriser la biodiversité. 15 arbres dont 10 pommiers et 73 arbustes indigènes ont été plantés dans le prolongement du cordon boisé existant. Ces plants seront composés d'essences avec des fleurs mellifères ou servant de nourriture pour les oiseaux.

L'entretien de cette surface sera de type extensif (prairie fleurie) et une tonte régulière sera réalisée sur le cheminement des personnes à pied.



Autour du pavillon scolaire du Grand-Chemin, la haie de buis a été arrachée et remplacée par 41 arbustes indigènes.



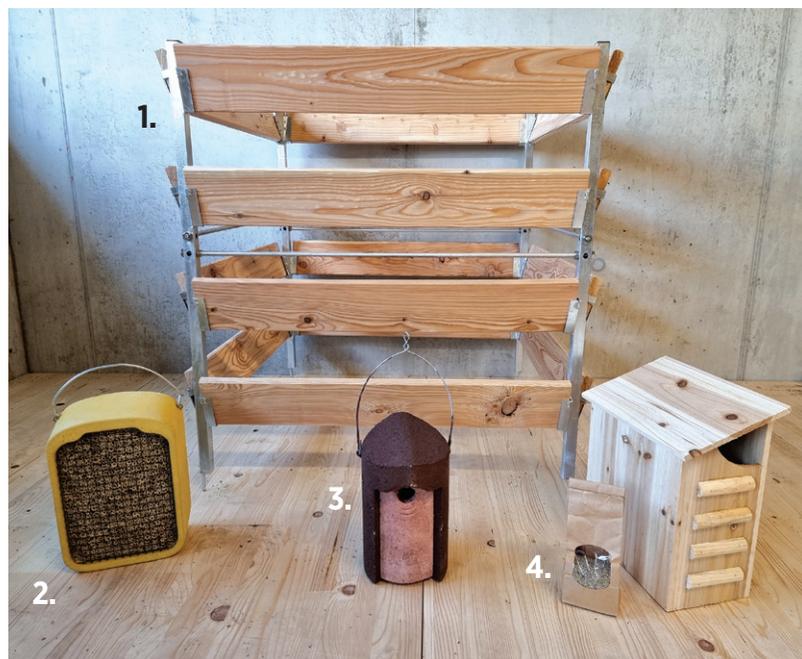
En 2022, 4 perchoirs pour les rapaces, 1 hôtel à insectes et 2 bancs en bois seront installés. Par ailleurs, un pierrier et des tas de branches ainsi que des panneaux d'information didactiques seront mis en place.

PACK ÉCOLOGIQUE

En 2021, la Commune a proposé des packs écologiques à prix réduit pour les personnes désireuses de favoriser la biodiversité à l'échelle locale et réduire leur quantité de déchets compostables.

Deux types de packs sont disponibles, un pour les jardins et un pour les balcons. Composés respectivement d'un composteur (ou lombricomposteur pour les balcons), d'un nichoir à oiseaux (pour les balcons) ou à chauve-souris, d'un hôtel à insectes, ainsi que d'un sachet de graines florales à semer dans le jardin (ou dans des pots sur le balcon), ces packs sont vendus au prix de CHF 100.- (valeur indicative CHF 260.-). Financée à l'aide du Fonds efficacité énergétique, énergie renouvelables et durabilité (FEDD), cette offre exclusive est limitée à un pack par habitation.

En 2021, 11 packs ont été acquis par les habitants.



Composition d'un pack pour les jardins

1. Composteur
2. Hôtel à insectes
3. Nichoir à oiseaux ou Nichoir à chauve-souris
4. Sachets de graines à semer

COURS D'EAU

Des travaux d'évacuation d'embâcles, de branches et de troncs morts ont été réalisés dans les ruisseaux du Flon, du Vaugueny et du Ruisseau-Martin.

TRAVAUX

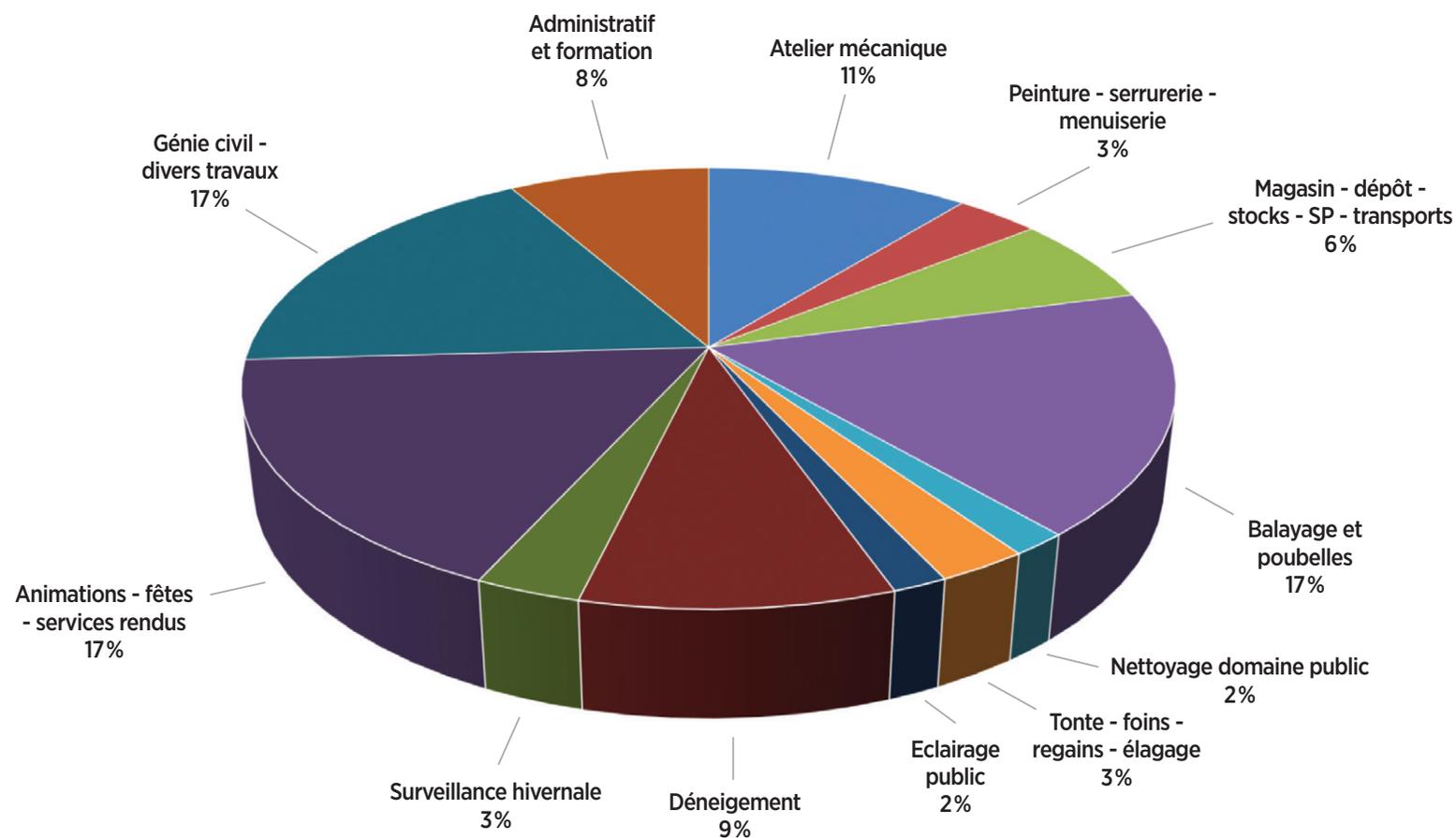
ROUTES - VOIRIES

ÉQUIPE DE LA VOIRIE

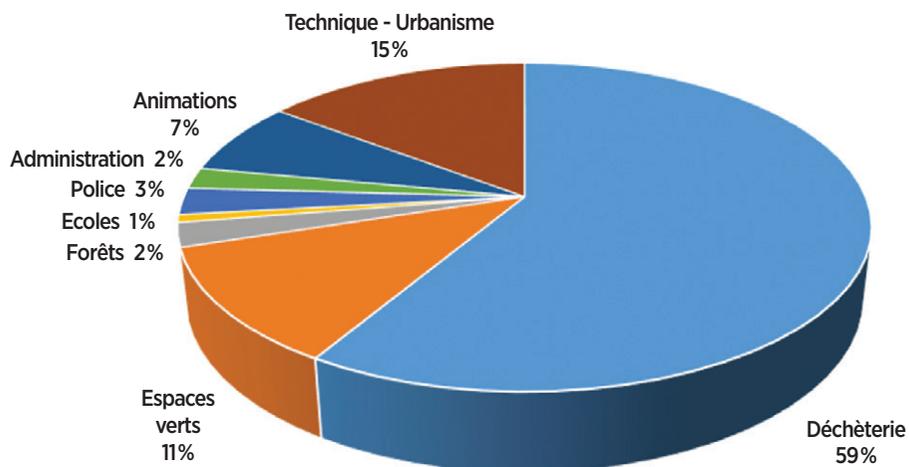
L'année 2021 a été marquée, au mois de mars, par le départ à la retraite du balayeur de l'équipe, après vingt-cinq ans de service. Ayant réussi son attestation de formation professionnelle (AFP), le stagiaire de l'ORIF a été

engagé comme apprenti à la Voirie, afin de compléter sa formation pour l'obtention d'un CFC d'agent d'exploitation, qui durera deux ans.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



COLLABORATION INTER-ÉQUIPE



FORMATIONS SUIVIES

Au cours de cette année, les formations à relever sont principalement des permis de conduire remorque. Un cours OACP a été suivi par six chauffeurs poids lourds. Une formation interne concernant l'utilisation des agrégats ou véhicules a également été dispensée aux collaborateurs.

ENTRETIEN

La période hivernale 2020-2021 a été particulièrement difficile, mettant les équipes de la Voirie et des espaces verts à rude contribution, pour un total de 83 interventions, dont 36 pour des opérations de salage et 32 pour le déneigement des routes et trottoirs. L'évacuation des tas de neige a été effectuée de nuit, car ces opérations deviennent toujours plus délicates en

raison de l'augmentation du trafic routier diurne. Par ailleurs, des pannes mécaniques ont nécessité l'intervention du personnel de l'atelier mécanique à sept reprises la nuit ou le week-end.

Après quelques changements, la mise en place de l'entretien différencié sur certaines zones vertes du territoire communal en 2020 a été reconduite. D'autres modifications seront apportées pour 2022.

MANIFESTATIONS

La crise sanitaire a impacté les manifestations prévues à Épalinges. Celles-ci ont dû être en partie annulées (en particulier la fête nationale). Les prestations fournies habituellement par l'équipe de la Voirie dans le cadre de divers événements se sont limitées à la pose des décorations de Noël, ainsi qu'à l'apport d'une aide logistique pour l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication. Des livraisons de tables, sur demande de particuliers, ont également été effectuées au cours de l'été.

CONSTRUCTION DE 2 CHALETS EN BOIS

Pour leurs activités, l'association Les Lulu a bénéficié de la construction d'un nouveau chalet sur le site des Croisettes, livré au printemps 2021 par la Voirie. Un deuxième chalet est en cours de fabrication et servira aux manifestations communales.

ARMOIRE EN BOIS POUR MADAME FRIGO

À la demande de l'association Les Lulu, associée à l'action «Madame Frigo», la Voirie a construit un meuble, selon un modèle fourni, servant à abriter un réfrigérateur communautaire destiné à éviter le gaspillage alimentaire. Dans l'attente de connaître son futur emplacement, ce meuble est à disposition dans les locaux de la Voirie.



ANCIEN ARRÊT DU TRAMWAY

L'arrêt emblématique du tramway Lausanne-Moudon, anciennement situé sur la Croix-Blanche et déplacé il y a plusieurs années dans le bois du Chaugand, a été démoli pour des raisons sécuritaires. Sa charpente n'aurait pas supporté la charge de neige, mettant en danger les usagers de ce couvert.

PARC DES VÉHICULES ET MACHINES

En raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie, les différents essais des véhicules à remplacer n'ont pas pu être effectués et seront réalisés en 2022. Seul l'élevateur de la Voirie a été remplacé par un nouveau modèle, de type Cesab B 625, équipé d'un moteur électrique et disposant des derniers équipements en matière de sécurité.

L'année a été marquée par de nombreuses pannes mécaniques nécessitant des réparations en externe, ainsi que le remplacement en urgence de la lame à neige du tracteur au mois de janvier. Après vingt ans de bons et loyaux services, cet agrégat n'était plus réparable. Une nouvelle lame papillon de marque Samaz PSV271 a été mise en service en février.



*Chalet en bois pour l'association Les Lulu,
armoire en bois pour Madame Frigo,
ancien arrêt du tramway,
nouvel élévateur de la Voirie
et la nouvelle lame à neige.*

Les réparations effectuées en externe ont porté sur les éléments suivants :

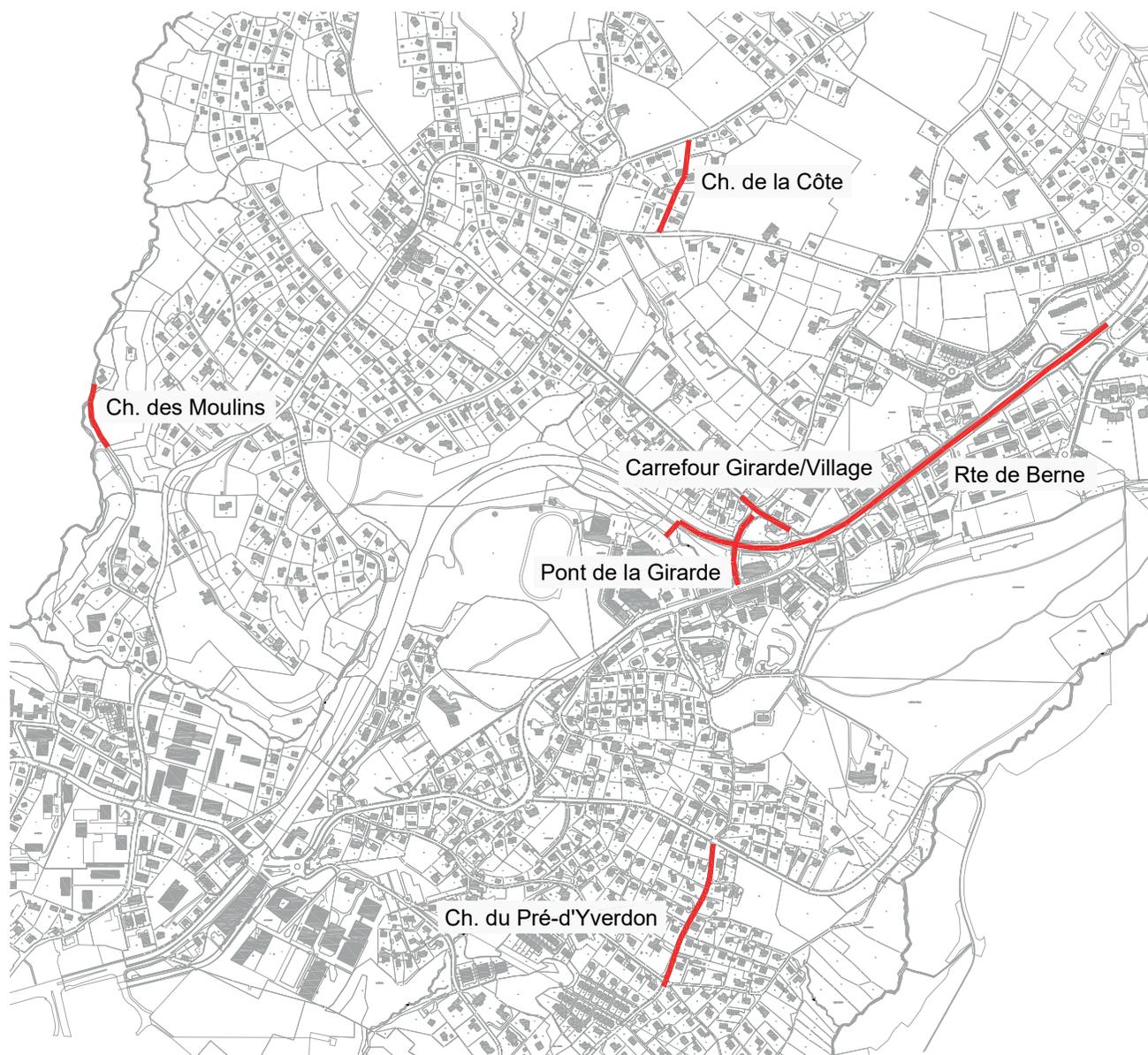
- Transporteur Aebi, problème de suspension pneumatique
- Tracteur Iseki, problème de transmission hydrostatique.
- Tracteur forestier, rupture au niveau de l'articulation du châssis.

Contrôle de sécurité

Afin de rester performants dans ce secteur, un suivi particulier des divers équipements de protection individuelle, du matériel d'arrimage, de levage, de signalisation, ainsi que de leur fonctionnement est régulièrement effectué.

RÉFECTION DE CHAUSSÉE

En 2021, les chantiers de grande envergure, tels que la requalification de la route de Berne et l'assainissement et élargissement du pont de la Girarde se sont poursuivis. D'autres travaux de moindre importance ont également été réalisés.



Pont de la Girarde

Les travaux de superstructure comprenant le renforcement de la chaussée et la création et l'élargissement des trottoirs ont été réalisés. L'assainissement du tablier, ainsi que la pose des nouvelles passerelles pour piétons seront réalisés au printemps 2022.

Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Croisettes – Chalet-à-Gobet

Les ouvrages prévus dans le tronçon 2 (2020) ont été finalisés. Il s'agit du pont de la Croix-Blanche, ainsi que du mur de soutènement pour la création d'un nouveau giratoire. Le nouvel accès au parking Croix-Blanche a été mis en service le 19 juillet. Les travaux du tronçon 3 ont débuté au mois de mars et se termineront au printemps 2022.

Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier

Le 4 mai 2021, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 645'000.00 (préavis 9/2021), destiné aux travaux d'entretien et de réfection du carrefour Girarde/Village, de la route du Village, des chemins du Pré-d'Yverdon, du Raidillon et des Moulins.

Mise en séparatif des collecteurs dans le carrefour Girarde/Village et réfection du trottoir et de la couche de roulement sur la route du Village

Suite aux travaux réalisés en 2020 entre la route de Berne et le carrefour de la Girarde, la mise en séparatif des collecteurs dans le carrefour Girarde/Village s'est poursuivie sur 65 ml, en coordination avec les travaux du tronçon 3 de la requalification de la route de Berne et ceux du pont de la Girarde. Profitant de la fermeture de l'accès à la route du Village depuis la route de Berne, le trottoir a été réfectionné et la pose d'un revê-

tement phonoabsorbant sera réalisé au printemps 2022 sur une longueur de 100 ml pour une surface d'environ 930 m². Une fois la couche de roulement réalisée, suite à l'élargissement de la chaussée, une bande cyclable sera marquée sur la route du Village à la sortie de la route de Berne.

Réfection du trottoir du chemin de Pré-d'Yverdon (solde travaux préavis 15/2020)

Suite aux travaux effectués en 2020 par les Services industriels de Lausanne, le trottoir a été remplacé sur une longueur de 300 mètres. Des bordures en granite ont été mises en place pour des questions de durabilité. Ces travaux ont été effectués en même temps que la traversée des collecteurs prévue dans le préavis 08/2019. Un revêtement phonoabsorbant sera posé sur ce tronçon au printemps 2022.

Réfection du trottoir du chemin du Raidillon

Des déformations importantes ont été observées dans la partie la plus raide du chemin du Raidillon, ce qui rendait la situation dangereuse lors du passage des engins pour l'entretien hivernal. Profitant de la réfection de la surface du trottoir sur ce tronçon et du trottoir sur le chemin du Pré-d'Yverdon, des bordures en granite ont été mises en place sur une longueur de 50 ml. Le reste du trottoir sera réfectionné en 2022.



Pont de la Girarde

Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Croisettes - Chalet-à-Gobet



*Mise en séparatif des collecteurs dans le carrefour Girarde/Village
et réfection du trottoir et de la couche de roulement sur la route du Village*

Réfection du trottoir du chemin de Pré-d'Yverdon (solde travaux préavis 15/2020)



Réfection du trottoir du chemin du Raidillon

ENTRETIEN DES ROUTES

Plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés, représentant 27 abaissements de capes, grilles ou couvercles en fonte, afin d'assurer la sécurité du territoire communal, lors du déneigement.

Par ailleurs, plus de 2550 ml de fissures ont été colmatées sur les chaussées.

Divers travaux de reflashage de routes ont été nécessaires sur les tronçons ci-dessous :

- Chemin des Moulins
- Chemin de la Côte
- Chemin des Orchez
- Le Grand-Chemin (arrêt de bus)
- Chemin du Grand-Pré - Tuileries
- Diverses zones ponctuellement dégradées

TRAVAUX EFFECTUÉS CETTE ANNÉE

Année	2021	
Linéaire de routes rénovées	Distance (m)	Chaussée
Etat Mauvais (entre 4 et 5)	221	Moulins, Côte
Etat Critique (entre 3 et 4)	237	Côte, Pont de la Girarde
Etat Suffisant (entre 2 et 3)	148	Pont de la Girarde
Etat Moyen (entre 1 et 2)		
Etat Bon (entre 0 et 1)		
Total des travaux effectués (m)	606	

PERMIS DE FOUILLE OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

En 2021, 33 permis de fouille ou d'occupation du domaine public (contre 37 en 2020) ont été délivrés pour des travaux sur le domaine public (routes et trottoirs). Ceux-ci concernaient des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone) ou des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique.

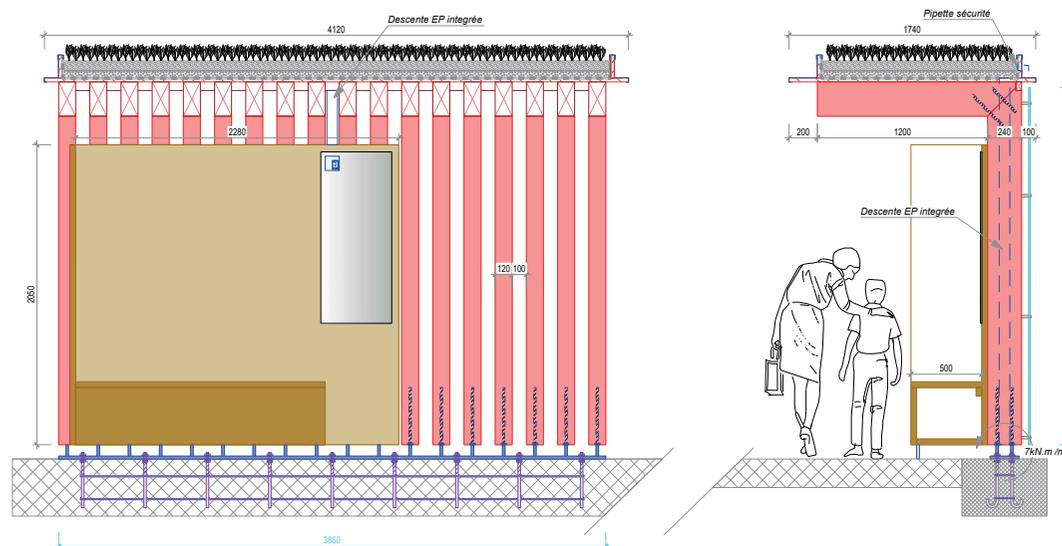
MOBILIER URBAIN

Nouveaux abribus

Les abribus de la commune sont pour la plupart dans un état critique. Dans l'optique de les remplacer ou d'équiper certains arrêts existants dépourvus d'abris, la Municipalité a décidé de porter à l'étude le projet de nouveaux abris. Le concept de l'abribus modulable, proposé dans le cadre de l'étude confiée à l'Atelier Volet, a été accepté lors de la séance du Conseil communal du 4 mai 2021.

Cinq abris seront installés au printemps 2022 :

- Arrêt Planches
- Arrêt Croix-Blanche
- Arrêt Épalinges-centre/Girarde
- Arrêts Lion d'Or (x2)



Nouveaux bancs publics

Après étude et réflexion entre les services techniques (Urbanisme et Travaux), un modèle de banc public a été choisi. Il s'agit de la gamme Léman, un modèle déjà en place dans différentes villes romandes comme Lausanne et Genève.



Les lattes en bois sont fabriquées à partir de chêne et peuvent être facilement remplacées en cas de déprédations.

Pour les personnes âgées, le modèle avec accoudoir a été retenu.

Suite aux travaux effectués sur le Pont de la Girarde et au chemin du Pré-d'Yverdon, 3 bancs publics (L = 2,3 m) seront installés. Les besoins en bancs supplémentaires, par rapport à l'état existant, seront analysés. Un deuxième modèle de banc pourrait éventuellement être choisi.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le 4 mai 2021, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 525'000.00 (préavis 8/2021), destiné à la modernisation de l'éclairage public dans les secteurs de la route de la Croix-Blanche, de l'accès à la Maison forestière, des chemins du Bois-de-la-Chapelle, du Pré-d'Yverdon et de la Vulliettaz.

Ces travaux doivent permettre de réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse liées au parc d'éclairage public, grâce aux éléments suivants:

- Adaptation de l'inter-distance entre les candélabres selon les normes en vigueur. Sur certains axes sur-éclairés, il est ainsi possible de réduire le nombre de candélabres.
- Passage à la technologie LED qui permet:
 - Une baisse de la puissance installée
 - Des émissions lumineuses moins diffuses
 - Un abaissement nocturne de l'intensité lumineuse (de 50% de 22h à 5h du matin)
 - Une mise en place d'un système dynamique à détection
 - Le choix d'une température de couleur plus faible (2700 K) pour les endroits proches des forêts, ce qui diminue les impacts sur la faune sauvage

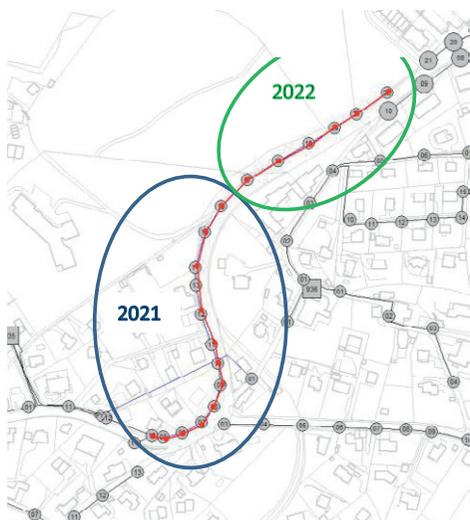
Seuls les travaux sur la route de la Croix-Blanche et du chemin du Pré-d'Yverdon ont pu être effectués cette année. Les travaux prévus sur les chemins de la Vulliettaz, du Bois-de-la-Chapelle ainsi qu'à l'accès à la Maison forestière de la Croix-Blanche sont reportés à 2022.

Route de la Croix-Blanche

(secteur ch. Bodérons – plat de la Croix-Blanche)

À la suite des travaux effectués en 2020, les mâts de l'ancienne ligne aérienne des bus TL ont été supprimés sur le secteur situé entre le carrefour des Bodérons et le plat de la Croix-Blanche. Ces travaux s'effectueront en deux années. Seul le tronçon jusqu'au chemin des Dailles (en bleu sur le plan ci-dessous) a été réalisé en 2021.

La démolition des mâts existants est à la charge des TL.



L'ancienne alimentation électrique aérienne a été mise sous tubes enterrés. Les nouveaux luminaires sont identiques à ceux installés en 2020 (Zelda X2). La température de couleur sur axe est de 4000 K.

Au niveau énergétique, la consommation annuelle passera d'environ 9170 kWh à 3400 kWh, soit une économie de 5770 kWh par année.

Ces travaux ont permis également la rénovation de certaines bordures de chaussées et de gueulards endommagés. Le revêtement du trottoir sera entièrement réfectionné en 2022.

Chemin du Pré-d'Yverdon

En lien avec la finalisation des travaux exécutés par les Services industriels de Lausanne sur le chemin du Pré-d'Yverdon, les installations vieillissantes de l'éclairage public ont été remplacées.

Le tube existant sous trottoir a été réutilisé sur la longueur du tracé. Des sondages ont été réalisés pour supprimer les anciens candélabres et jonctionner le tube. 9 nouveaux socles ont été construits.

Les candélabres de 6 mètres de haut sont équipés de luminaires Zelda X1.

Au niveau énergétique, la consommation annuelle passera de 1470 kWh à 1120 kWh, soit une économie de 350 kWh par année.



Requalification du chemin de la Girarde entre la route de la Croix-Blanche et la route du Village

Le 17 décembre 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction destiné à la mise en conformité de l'éclairage public en lien avec les travaux du pont.

Les 6 luminaires fixés sur des poteaux de la ligne de contact des TL ont été remplacés par 10 nouveaux candélabres implantés de chaque côté de la route. Le remplacement par un éclairage LED avec un abaissement nocturne (25%) permettra d'économiser CHF 600.- par an sur l'exploitation.

Par ailleurs, un candélabre a été remplacé sur la route de Berne suite à un accident.

Cinq candélabres ont été commandés en vue d'une installation en 2022.

Le coût de l'éclairage public (consommation) s'est élevé à CHF 69'229.25, montant supérieur à celui de 2020 (CHF 67'555.20).

GESTION DES DÉCHETS

Les collaborateurs de la déchèterie (2 employés, 1.5 ETP) ont été appuyés par des étudiants (819 heures) ou par des employés de Voirie (2578 heures). Un employé a également été transféré dans l'équipe de la Voirie et s'occupera des poubelles de rue et des écopoints. Un temporaire a été engagé en fin d'année pour pallier l'absence pour maladie d'un collaborateur.

FORMATIONS SUIVIES

Au cours de cette année, la principale formation à relever est la gestion des déchets spéciaux. L'entreprise Cridec s'est rendue sur le site de la déchèterie au cours de l'été afin de donner un cours aux employés sur le traitement et la prise en charge des déchets spéciaux et les sensibiliser à l'identification des dangers.

STATISTIQUES ANNUELLES

En 2021, les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux écopoints, ont été les suivantes:

- Ordures ménagères et voirie: 1415.96 tonnes (1374,15 tonnes en 2020),
- Verre: 168.61 tonnes (181,74 tonnes en 2020),
- Papier-carton: 380.72 tonnes (398,92 tonnes en 2020),
- Biodéchets: 624.06 tonnes (643,80 tonnes en 2020).

La déchèterie accueille les entreprises et ménages palinzards, ainsi que les ménages de la zone foraine des Râpes de Lausanne (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc). En 2021, 48'409 passages ont été enregistrés à la déchèterie, dont 5565 Lausannois (contre 43'883 pour les Palinzards et 4428 pour les Lausannois en 2020). La fréquentation est en hausse d'environ 10% par rapport 2020 mais reste comparable à celle de 2019 (49'181 passages).

TAUX DE TRI

Le taux de tri en 2021 est 61.50 %, soit légèrement inférieur à celui obtenu en 2020 de 63.25% (sans compter les déchets inertes).

TAUX DE TRI

	Déchèterie *		Commune		TOTAL (en t)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Déchets compostables	369,46	429,66	694,76	700,48	1064,22	1130,14
Papier-carton	218,83	206,46	380,72	398,92	599,55	605,38
Verres	192,32	180,68	168,61	181,74	360,93	362,42
Métaux	146,88	149,56	9,61	7,56	156,49	157,12
Bois	233,68	240,16	5,10	5,78	238,78	245,94
Textiles	44,09	42,30	39,38	41,06	83,47	83,36
Électronique / électroménager	55,55	60,50	-	-	55,55	60,50
Plastiques	85,64	100,64	2,36	1,47	88,00	100,64
Divers	23,25	23,52	-	-	23,25	23,52

* La déchèterie accueille aussi les entreprises palinzardes et les ménages lausannois des quartiers des Râpes

	2021	2020
Déchets recyclables	2670,24	2769,02
Ordures ménagères et de voirie (incinérables)	1415,96	1374,15
Déchets encombrants (incinérables)	255,90	235,63
Déchets inertes	182,46	139,12
Total général des déchets (en tonnes)	4524,56	4517,92
Taux de tri	59,02%	61,29%
(sans les déchets inertes)	61,50%	63,25%

POINTS DE COLLECTE

Aux écopoints et à certains autres emplacements, des campagnes de surveillance sont organisées. Si l'on y ajoute les contrôles effectués, cela a permis la dénonciation de 2 cas et l'envoi de 7 courriers d'avertissement en 2021.

Les prestations de collecte en porte-à-porte, ainsi que l'accès à la déchèterie communale ont été maintenus au cours de l'année, dans l'application des règles sanitaires en vigueur et du respect de la distanciation sociale. Pour l'apport des déchets végétaux, l'accès au box de la compostière de la Coulette a également été maintenu avec des horaires modifiés. Réservé aux habitants d'Épalinges, il est possible d'y déposer ses déchets végétaux crus.

CONTENANTS NON CONFORMES

Les contenants non conformes (sacs de jardin par exemple) ne sont pas appropriés pour l'évacuation des déchets végétaux. Une communication dans le tout-ménage de fin d'année rappelait à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'acquiescer, à leurs frais, les conteneurs nécessaires à la collecte des déchets ramassés au porte-à-porte et que dès le 1^{er} mars 2022, les contenants non appropriés ne seront plus collectés.

ÉVACUATION DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Le service d'évacuation à domicile des encombrants, effectué initialement par les employés de la déchèterie, a été stoppé au début de la pandémie pour des mesures sanitaires. Ce service, destiné aux personnes domiciliées sur le territoire communal, à revenus modestes, retraitées ou au bénéfice d'une rente AI, a été réactivé en début d'année et sous-traité à une

entreprise spécialisée dans cette activité. Au total, 14 demandes ont été traitées au cours de l'année 2021.

VISITE DE LA DÉCHÈTERIE

Une classe de 20 élèves de 5P a profité d'une journée de sensibilisation aux déchets. La matinée comportait une visite de la déchèterie communale en présence d'un animateur de la coopérative COSEDEC, tandis que l'après-midi se concentrait sur le compost avec une visite des jardins familiaux en compagnie d'une animatrice spécialisée.

Une autre classe de 21 élèves de 6P a visité la déchèterie avec un employé communal. Les enjeux du tri, mais également de la réduction des déchets, ont été mis en avant. Leurs dessins effectués suite à la visite ont été affichés sur site.

D'autres visites ont été organisées pour des représentants d'autres communes, comme par exemple Orbe ou une délégation de communes autour de Delémont.

ÉVACUATION ET ÉPURATION DES EAUX

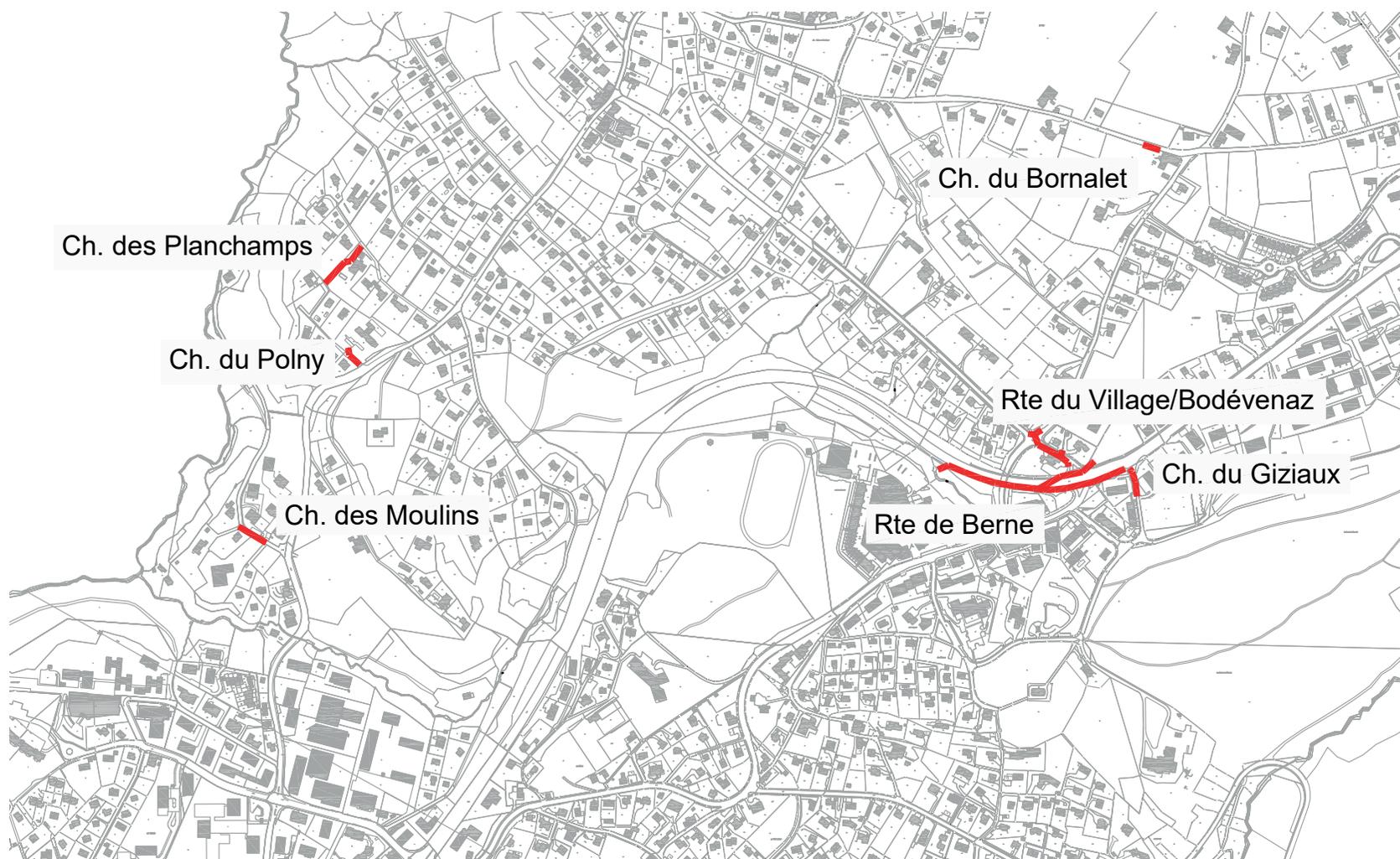
STATION D'ÉPURATION DE VIDY

Contemporaine de l'Exposition nationale de 1964 et de l'autoroute Lausanne-Genève, la STEP a réussi à s'intégrer, au fil des ans, au paysage des rives du lac et du Parc Bourget. Toutefois, l'augmentation attendue de la population

raccordée à la STEP, combinée à la volonté politique affirmée, tant au niveau local que national, de préserver les milieux aquatiques naturels, pose le défi d'une évolution inévitable des processus de traitement.

Les travaux de la station d'épuration de Vidy se poursuivent pour une mise en service du traitement des micropolluants à l'horizon 2026.

MISE EN CONFORMITÉ DES COLLECTEURS



Route de Berne

Dans le cadre des travaux de requalification de la route de Berne, 10 chambres de visite, ainsi qu'environ 323 ml de conduites EU et 350 ml de conduites EC, ont été construites cette année entre le giratoire de la Croix-Blanche et le chemin des Giziaux.

Route du Village/Bodevenaz

Commencés en 2020, les travaux de mise en séparatif des collecteurs situés sous le carrefour Girarde/Village, ainsi qu'au niveau de la parcelle 589 (Village 1) se sont achevés cette année.

Environ 98 ml de collecteurs séparatifs ont été construits (50 ml EU et 48 ml EC) en vue de la future mise en séparatif du bas du chemin de la Girarde et du début de la route du Village. 4 chambres de visites (2 EU et 2 EC) ont également été construites sur le tronçon.

Chemin du Polny

Commencés en 2020, les travaux de mise en séparatif d'un tronçon, situé entre le collecteur séparatif actuel qui descend la route du Polny et les deux attentes séparatives situées dans la propriété privée de la parcelle 440, se sont achevés cette année.

Cette mise en séparatif sur une distance de 72 ml permet la mise en conformité de 21 parcelles, ce qui représente une surface de plus de 4,6 ha. À la fin des travaux, une attention particulière a été apportée à la remise en état des lieux, d'entente avec les propriétaires.

Chemin des Planchamps

La mise en séparatif du collecteur communal a été effectuée sur une distance de 158 ml (79 ml EU et 79 ml EC) traversant la parcelle privée 436. Cette mise en séparatif relie le chemin privé des Planchamps au chemin

privé du Polny 34d et permet la mise en séparatif totale des 15 dernières parcelles du lot des 21 parcelles de ce bassin versant.

Compte tenu des travaux conséquents qui ont dû être réalisés sur une parcelle privée, une attention toute particulière a été apportée à la remise en état des lieux, d'entente avec la propriétaire.

Chemin du Bornalet

La rupture d'une ancienne canalisation unitaire en béton, située au départ du chemin du Bornalet, a nécessité la pose en urgence de 26 ml de collecteurs séparatifs (26 ml EU et 26 ml EC), complétée d'une chambre de visite EU.

Chemin du Giziaux

Le collecteur EC a été prolongé au chemin du Giziaux. Ces travaux ont été réalisés conjointement à la pose de collecteurs sur la route de Berne, ce qui a représenté la pose de 47 ml de collecteurs EC, complété par l'ajout d'une chambre EC.

Chemin des Moulins

La pose de collecteurs en séparatif sur 51 ml (50 ml EU et 1 ml EC) a été réalisée au chemin des Moulins, permettant de desservir la parcelle 373 (Moulins 7) qui n'était pas reliée au réseau communal et de mettre en séparatif la parcelle 376. Une grille de route a été installée à l'entrée de la parcelle 375. Deux grilles de route ont été connectées dans les EC.

Chemin des Geais/Sentier de l'Arzillier

Un collecteur EC très endommagé (diamètre 300 mm), passant sous la route de Berne, a été chemisé sur 37 ml au moyen d'une gaine thermodurcissable en polyester. Au vu de la profondeur de la conduite (9,8 m),

cette solution a permis sa réhabilitation sans nécessiter de travaux de génie-civil.



CONTRÔLE DES POLLUTIONS

Ruisseau du Vauguény

Une pollution discontinue dans le ruisseau du Vauguény, au niveau de la sortie EC du quartier des Croisettes, a été signalée par le garde-pêche. La conduite EC incriminée a été remontée au moyen d'une caméra et tous les blocs locatifs ont été contrôlés. Plusieurs malfaçons au niveau des canalisations ont été mises en évidence, faisant l'objet de courriers adressés aux gérances concernées pour une mise en conformité.

Une autre pollution importante et constante a été signalée par des citoyens résidant le long du ruisseau du Vauguény. Des tests par coloration de plusieurs parcelles ont permis de localiser le tronçon problématique dans le quartier de Montéclard (EU dans EC). La cause de cette pollution, due à l'obstruction par une racine d'une canalisation EU, a été traitée. Des

travaux consistant au curage des collecteurs, déterrage de la chambre-double et surélévation de la séparation dans la chambre située entre les EC et les EU ont été entrepris début janvier 2021.

Toutes les parcelles du quartier de Montéclard ont été contrôlées au niveau de l'évacuation de leurs eaux. Les contrôles réalisés ont permis de mettre à jour quelques malfaçons pour lesquelles des mises en conformité ont été sollicitées auprès des propriétaires et/ou gérances concernées dans le cadre du programme d'assainissement.

Ruisseau-Martin

Des promeneurs ont signalé, à plusieurs reprises, une pollution constante dans le Ruisseau-Martin. Les investigations réalisées par caméra ont permis d'en identifier l'origine, due à un problème de cunette cassée au fond d'une chambre (non répertoriée au cadastre). Son remplacement et mise aux normes actuelles ont permis d'éradiquer la pollution.

Compte tenu des travaux conséquents qui ont dû être réalisés sur une parcelle privée à la Possession, une attention toute particulière a été apportée à la remise en état des lieux, à la fin des travaux, d'entente avec la propriétaire.

ENTRETIEN ET CONTRÔLE DES COLLECTEURS

En 2021, des curages et inspections télévisées ont été réalisés sur plusieurs tronçons de collecteurs représentant environ 10% de la longueur des conduites communales (selon les recommandations du Plan général d'évacuation des eaux).

Contrôle des collecteurs intercommunaux

En collaboration avec les Communes de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne, un appel d'offres public pour la réhabilitation des collecteurs du Flon-Morand est en cours.

ÉCOLES

Le Rapport d'activités 2021 de l'Établissement primaire et secondaire d'Épalinges est disponible sur le site internet de la Commune (www.epalinges.ch/ecoles).

RÉFECTOIRE SCOLAIRE

AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION AU RÉFECTOIRE

À ce jour, 288 élèves sont inscrits au réfectoire, dont 86 qui le fréquentent occasionnellement.

Depuis la rentrée scolaire 2021, 148 repas sont servis le lundi, 150 le mardi, 150 le jeudi et 103 le vendredi pour les élèves inscrits en fixe. À ces chiffres, il convient d'ajouter les élèves inscrits occasionnellement, les animateurs socioculturels, les élèves ayant oublié de s'inscrire, ainsi que 24 enfants de la Trottinette. Quant aux pique-niqueurs, ils sont une trentaine par jour à fréquenter le réfectoire. Dès lors, environ 200 personnes fréquentent chaque jour le réfectoire.

Ces chiffres révèlent une augmentation du nombre d'enfants inscrits au réfectoire. Toutefois, le nombre de repas servis reste stable. Cela est certainement dû au fait qu'un certain nombre de parents sont encore en partie en télétravail et que les enfants ne mangent plus tous les jours au réfectoire.

Les enfants inscrits se répartissent de la manière suivante:

- 7-8P: 139
- 9-11S: 149

Période	Nbre de repas
Janvier/juillet	8637
Août/décembre	8337
TOTAUX	16 974

AUGMENTATION DU PERSONNEL

Une nouvelle aide de cuisine a été engagée le 1er novembre 2021 à un taux d'activité de 12,97%. En 2020, le réfectoire avait pu bénéficier de l'aide de l'intendant du chalet de Leysin, tous les camps ayant été annulés. Vu les nouveaux horaires scolaires, les repas sont dorénavant servis en deux fois. Une centaine d'élèves arrivent entre 12h et 13h30 et une cinquantaine d'élèves, outre les enfants de la Trottinette, viennent manger à 12h45. Ces deux services nécessitent donc du personnel supplémentaire.

L'équipe du réfectoire se compose de la manière suivante:

- 1 responsable à 35%
- 1 aide de cuisine 35%
- 1 aide de cuisine à 40%
- 1 aide de cuisine à 13%

MESURES SANITAIRES

Les mesures suivantes sont toujours en vigueur:

- Travail du personnel avec les masques
- Vitres de protection installées le long du comptoir
- Couverts, pain et eau pas en libre-service.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Suite à la dénonciation de la convention par l'État de Vaud, la Commune a repris de l'Établissement scolaire d'Épalinges l'organisation des transports de collège à collège.

Chaque année, pour des raisons d'équilibrage de classes, des élèves de 1P à 6P sont scolarisés en dehors de leur zone d'habitation. La Commune se doit de mettre en place des transports de collège à collège pour ces élèves. À partir de la 7P, tous les élèves sont scolarisés à Bois-Murat et reçoivent de la Commune un bon pour un abonnement Mobilis annuel.

Pour l'année scolaire 2021-2022, les élèves inscrits sont transportés dans les différents collèges le matin, à midi, au début d'après-midi et à 15h30. Certains jours, les bus atteignent leur capacité maximale. Ces transports sont assurés par trois bus, soit un bus supplémentaire par rapport à l'année scolaire 2020-2021. Un bus scolaire appartient à la Commune. Il est conduit par un chauffeur de la Commune. La Commune fait appel à une entreprise privée pour les deux autres bus.

Par ailleurs, l'Établissement scolaire continue d'établir les plannings des déplacements des classes entre les collèges durant les périodes scolaires.

Les transports scolaires représentent ainsi:

- 60 élèves régulièrement transportés de collège à collège
- 370 km par semaine effectués par le bus scolaire de la Commune hors vacances scolaires
- 54 courses de collège à collège assurées par 3 bus

DEVOIRS SURVEILLÉS

La prestation des devoirs surveillés est rattachée au Service école, jeunesse, enfance et seniors (SEJES) de la Commune d'Épalinges, ceci depuis la rentrée scolaire 2021-2022. L'Établissement scolaire d'Épalinges était, jusqu'ici, en charge de cette mission.

Les élèves des degrés 4P à 8P fréquentant l'Établissement scolaire d'Épalinges peuvent s'inscrire, par le biais de l'application en ligne MonPortail, aux devoirs surveillés, les lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 17h30. Seuls les élèves de 7P-8P bénéficient également d'une session de 12h45 à 13h45 au collège de Bois-Murat. Un total de 121 enfants sont inscrits pour l'année scolaire 2021-2022.

Les élèves sont répartis sur trois sites différents soit:

1. Au collège de Bois-Murat:
 - Trois groupes de 12h45 à 13h45, avec une moyenne de 5 élèves par groupe
 - Cinq groupes de 15h45 à 17h30, avec une moyenne de 8 élèves par groupe
2. Au collège de l'Ofréquaz: un groupe de 8 élèves
3. Au collège de la Croix-Blanche: trois groupes avec une moyenne de 8 élèves par groupe.

UN TARIF AU FORFAIT

Un forfait annuel est facturé pour cette prestation, dépendant de la fréquentation hebdomadaire de l'enfant, soit :

- CHF 50.- pour 1x/semaine
- CHF 100.- pour 2x/semaine
- CHF 150.- pour 3x/semaine

ENCADREMENT DE 11 PERSONNES POUR CETTE PRESTATION

Dix surveillants fixes ont été engagés avec un contrat à durée déterminée, du 13 septembre 2021 au 23 juin 2022. Trois surveillants remplaçants sont engagés pour des remplacements ponctuels durant l'année.

Une coordinatrice, en collaboration avec le Municipal en charge et son assistante, veille au bon déroulement des devoirs surveillés. Elle effectue des visites dans chacun des groupes et se tient à disposition en cas de problèmes signalés par les surveillants. La coordinatrice est également en contact avec les enseignants ainsi qu'avec le personnel éducatif des UAPE, sachant que de nombreux enfants se rendent à l'UAPE après les devoirs surveillés.

BIBLIOTHÈQUE

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE

La bibliothèque d'Épalinges est exclusivement ouverte pour les classes, les élèves, et les enseignants du lundi au vendredi de 7h45 à 15h30 (7h45-12h le mercredi).

Durant cet horaire scolaire, les prestations suivantes sont proposées aux enseignants et à leurs classes : accueil pour des emprunts de documents, animations pédagogiques, recherches documentaires, etc.

VISITES DE CLASSE

En 2021, la bibliothèque a accueilli 146 visites de classes (114 en 2020), sur 1 ou 2 périodes. Une augmentation de 28% peut être constatée par rapport à 2020.

Ces visites sont l'occasion d'expliquer le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque aux élèves, mais aussi de leur permettre d'écouter une lecture à haute voix, une présentation de nouveautés et coups de cœur et de faire un choix de livres pour la classe.

Le nombre de documents empruntés lors des visites de classe par les élèves et les enseignants s'élève à 5703 (4989 en 2020).

Une animation pédagogique est également fréquemment menée par la bibliothécaire. L'animation tient compte des sujets traités en classe et du Plan d'étude romand. Des animations spécifiques sont également créées sur demande des enseignants.

En plus des visites de classes, les élèves se rendent individuellement à la bibliothèque pour lire, emprunter des documents et travailler dans la salle d'étude.

SALLE DE DOCUMENTATION ET LECTURES SUIVIES

Le corps enseignant a accès à 3200 documents (magazines, documentaires, multimédias, etc.) à la salle de documentation.

Les bibliothécaires se chargent de l'enregistrement des nouveaux documents dans le catalogue. Elles gèrent également :

- Les abonnements des périodiques des enseignants (13 titres)
- Les collections des lectures suivies (85 collections pour les 1P-11)

MOMENTS FORTS

Prix Chronos

Le 19 février 2021, plus de 40 élèves et leurs enseignants des classes de 8P ont participé à un échange avec des seniors du groupe des Palinzâges autour des 4 livres du Prix Chronos. Ils ont ensuite voté pour leur livre préféré. De forts et beaux échanges entre juniors et seniors ont eu lieu durant ces discussions par petits groupes.

3-4P: Rencontre avec une illustratrice

En mai 2021, toutes les classes de 3-4P ont pu rencontrer une illustratrice de livres pour la jeunesse: Anne Wilsdorf, Anne Crausaz ou Haydé. Une discussion autour de leur métier a précédé un moment de création. À la suite de ces rencontres, les élèves ont créé en classe un livre, pouvant être emprunté à la bibliothèque.

CLUB DES LECTEURS

Le Club des lecteurs réunit régulièrement (une fois par mois) des élèves autour des nouveautés de la bibliothèque. Les enfants présentent leurs lectures et donnent leurs avis qui sont par la suite publiés sur le site internet de la bibliothèque, sur lequel un blog leur est réservé. Ces réunions mensuelles sont riches en différents échanges autour de leurs lectures et des thèmes qu'elles abordent. Une quinzaine d'élèves de 7P à 11P, y participent.

CONCLUSION

Malgré une année bouleversée par la mise en place de nouvelles restrictions liées à la pandémie dans les écoles, la bibliothèque a pu accueillir toute l'année des élèves et des classes. Une augmentation conséquente des visites de classes a été enregistrée en 2021. Le projet «Lecture plaisir», mis en place en 2020, amène de plus en plus de classes secondaires (9-11), ce qui était encore exceptionnel en 2019.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE ADMINISTRATIVE

Pour les interventions dites de «Police secours», Épalinges dépend du Centre de gendarmerie mobile (CGM) Région Centre de la Blécherette. Ce centre d'intervention est occupé par des Unités de gendarmerie mobile (UGM).

La Police de proximité est assurée par le poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne. Ce dernier est surtout sollicité lorsque des problèmes récurrents, ou sériels, sont identifiés dans la commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente, et les contacts sont hebdomadaires. Pour le suivi des interventions, le Municipal en charge et le responsable d'office participent à un rapport mensuel, en compagnie du chef du poste du Mont ou de son remplaçant.

Le fourgon du poste mobile est stationné dans les locaux de la Voirie, au Bois-de-la-Chapelle, et son personnel prend son service dans les locaux de la Police administrative. L'effectif est constitué de deux gendarmes.

Le poste de Gendarmerie mobile occupe une permanence fixe, le jeudi après-midi, dans les locaux du service de la Police administrative. Il est dès lors possible d'y déposer une plainte, demander des renseignements ou faire part de toute information utile au travail de la police.

VÉHICULE DE SERVICE

Le 1^{er} novembre 2021, un semi-remorque a embouti par l'arrière le véhicule de service alors qu'il était à l'arrêt sur la route de Berne. La voiture, une Mazda, a été déclarée en dommage total. Un véhicule neuf a pu être acquis, entrant dans le budget de ce qui a été versé par l'assurance. Il s'agit d'une voiture entièrement électrique de la marque JAC.

PATROUILLES - PRÉVENTION

Hormis les diverses interventions transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, le service effectue, en moyenne, deux patrouilles préventives journalières, au volant du véhicule de service et à pied. Durant les beaux jours, le personnel se déplace également en scooter ou à vélo.

Dans la journée, des points fixes, à des fins préventives, sont effectués près des endroits sensibles de la commune.

POLICE DU COMMERCE

Les tâches de police du commerce ont été reprises par le service au cours de l'année 2020. Désormais, toutes les demandes de patentes qui concernent la commune (établissements publics, tabac, alcool, appareils automatiques) sont du ressort de la police administrative. En 2021, 2 renouvellements de licence pour les établissements publics, 3 nouvelles licences de boissons alcooliques et 1 licence pour la vente du tabac ont été enregistrés.

Depuis 2020, la Police cantonale du commerce a demandé la collaboration du service afin de procéder aux contrôles Covid des commerces et des établissements publics à Épalinges. Au total, quelque 25 contrôles (30 en 2020) ont été effectués en 2021, tous établissements confondus.

AMENDES D'ORDRE - ORDONNANCES PÉNALES

En 2021, la Police administrative a notifié 1510 amendes d'ordre (1055 en 2019) pour un montant total de CHF 69'720.- (CHF 50'360.- en 2020), dont 86 (4) qui, impayées dans les temps, ont été converties en ordonnances pénales.

Des contrôles ciblés démontrent qu'une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi

de près par le dépassement du temps de parcage. Notons pourtant qu'à Épalinges, toutes les zones de stationnement sont gratuites. Il suffit donc d'apposer son disque et de respecter le temps de parcage dévolu à la zone où l'on stationne.

La commission de police a traité 720 dénonciations (684 en 2020) et généré tout autant d'ordonnances pénales. La répartition de ces dernières se présente de la manière suivante:

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés	623 (574)
Dénonciations par l'Office de la population	4 (4)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP	80 (98)
Dénonciations pour infraction sur la Loi sur les déchets	3 (4)
Autres dénonciations	10 (10)

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de CHF 73'600.- (CHF 69'059.-).

Une part importante de dénonciations provient des gérances pour les défenses sur le domaine privé.

Les contraventions au Règlement général de police (RGP) pour du bruit et des troubles à la tranquillité publique sont restés stables en 2021. Suite à des plaintes répétées dans plusieurs quartiers, le chargé de prévention pour la région a continué à devoir prendre des mesures drastiques afin d'endiguer le phénomène. Il s'est beaucoup impliqué auprès des gérances ainsi qu'auprès de la direction d'une grande école voisine de notre commune. Le but étant de faire de la prévention, le fer de lance demeure la sensibilisation des étudiants, afin de le leur faire prendre conscience des lois et des règlements en vigueur. Dès lors, chacun étant prévenu des risques encourus en cas de débordement, la tolérance zéro est demandée

aux patrouilles de Gendarmerie lors de leur intervention. En 2021, 80 rapports de dénonciation pour des troubles de la tranquillité publique ont été déposés (98 en 2020).

NATURALISATIONS

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois en 2018, les dossiers de naturalisation sont traités par l'autorité d'enquête, à savoir la Police administrative, appuyée par le Greffe municipal.

Les demandes de naturalisation sont désormais déposées auprès du Canton, lequel vérifie certaines conditions matérielles avant la transmission du rapport d'enquête, fil rouge de la procédure, à la Commune.

En 2021, 57 dossiers de naturalisation ont été traités (38 en 2020).

La Police administrative collabore avec le Secrétariat municipal pour les tests de connaissances élémentaires. En 2021, 44 requérants sur 44 l'ont passé avec succès.

PATROUILLEURS SCOLAIRES

6 patrouilleurs/euses scolaires assurent la sécurité des écoliers: 3 aux Croisettes et 3 au Village. Les horaires, contraignants étant donné les plages courtes et répétitives (4 fois par jour), sont établis une fois par année en présence des intéressés. Des rencontres ont régulièrement lieu afin de faire le point et discuter des éventuelles absences ou remplacements à mettre en place. Au cas où personne ne peut assurer la patrouille, un membre de la Police administrative y remédie. En cours d'année, l'équipe a été amputée de deux patrouilleurs (départ à l'étranger et décès). En fin d'année, une nouvelle patrouilleuse a été formée et fonctionne désormais en tant que remplaçante. Deux autres personnes seront formées début 2022.

Actuellement, 3 sites sont sécurisés par des patrouilleurs scolaires. En effet, au vu du manque de personnel, le passage au débouché du chemin des Tuileries sur le giratoire a été supprimé. Les enfants peuvent rester sur le même côté de la chaussée et traverser la route au passage pour piétons près du collège de Bois-Murat.

INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar SA (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des inhumations a enregistré 92 décès (117 en 2020). Sur ce nombre, 40 (46) corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Épalinges dont 8 (12) venant d'autres communes. En outre, les cendres de 8 (20) défunts ont été versées au Jardin du Souvenir et celles de 8 (7) placées au Columbarium.

52 (68) personnes décédées à Épalinges ont été inhumées dans une autre commune. La plupart provenait de Sylvana (19 (20) décès) et de l'EMS La Girarde (13 (23) décès).

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires, où trois concessions ont été accordées.

CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIÈRE

Le personnel de la police a assisté à de nombreux rendez-vous de chantier sur le réseau routier palinard.

La Police administrative a par ailleurs installé une cinquantaine de signaux routiers.

Une partie de la signalisation horizontale (marquage), partiellement usée par le temps, a également été refaite ou complétée.

L'attribution des numéros de maison est effectuée avec le Service urbanisme, architecture et énergie et a fait l'objet de trois publications aux services concernés. Le service de police a donc été chargé de commander environ 80 nouvelles plaques, dont une majorité ont été distribuées au guichet.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL

Le responsable d'office s'est occupé de contrôler les divers chantiers à Épalinges. Les traditionnels cours du Groupement romand de prévention des accidents (GRPA), au printemps et en automne, ont été annulés à cause de la pandémie.

La collaboration avec le représentant régional de la SUVA, se poursuit et permet de perfectionner les connaissances de la Police administrative dans ce secteur, si pointu et riche en réglementations. Quatre journées d'inspections se sont déroulées en parfaite coordination avec le susnommé et douze chantiers contrôlés. Lors de ces journées, il n'a pas été nécessaire de procéder à des arrêts de travaux, mais diverses mesures ont été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés. Dans deux cas, des courriers ont été adressés aux entreprises afin de leur rappeler leur responsabilité ou leur intimer l'ordre de compléter les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité des ouvriers.

PLAN CANICULE

Le plan canicule n'a pas été déclenché en 2021.

Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, et vivant seules, ont cependant été avisées de la possibilité d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur.

En 2020, 10 personnes, de 80 à 96 ans, se sont inscrites et, en cas de besoin, auraient pu être contactées par l'équipe.

DIVERS

Le service a traité 664 (532) commandements de payer dont 447 notifiés. Ces derniers parviennent à la Police administrative lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agira alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Ces notifications ont fait rentrer CHF 20'115.- (447 x CHF 45.-) dans les caisses de la commune (contre CHF 13'590.- en 2020)

98 (106) attestations pour perte ou vol de documents d'identité ont été établis, dont 55 (66) pour des documents suisses et 43 (40) pour des pièces d'identité étrangères ou des permis de séjour.

Le contrôle de la taille des haies a engendré 19 (15) courriers de la part du service. Tous les propriétaires contactés ont satisfait aux exigences.

La Police administrative a procédé à une expulsion. L'appartement était vide et aucune affaire n'a dû être gardée dans le garde-meubles communal.

Au registre communal des chiens, le service a procédé à 139 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 472 chiens.

On note des interventions à 1 (1) reprise pour faire évacuer des voitures hors d'usage. 114 (75) objets trouvés et 22 (27) perdus ont été enregistrés. 64 (40) ont été restitués à leur propriétaire. Quelque 45 trousseaux de clés nous ont été rapportés dont 15 ont été restitués.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS (SIT)**PRINCIPALES MISSIONS**

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires
- organiser les séances du Comité de direction, de la Commission administrative et celles du Conseil intercommunal
- renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers des exploitants de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Six collaborateurs, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), composée d'Épalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2021. Lors de la séance du 1^{er} septembre, il a été procédé, suite au changement de législature, à l'installation des organes, soit le Conseil intercommunal, le Comité de direction et la Commission de gestion.

Lors de cette séance, Mme Lydia Masméjan, Municipale à Pully, a été élue à la présidence du Conseil intercommunal et M. Yabalak Kemal, Conseiller communal à Renens, a été élu à la vice-présidence. Le nouveau Comité de direction est composé de cinq Municipaux en charge de la sécurité, soit M. Pierre-Antoine Hildbrand (Lausanne), Mme Nadège Longchamp (Mont-sur-Lausanne), M. Jean Cavalli (Écublens), M. Jean-Marc Chevallaz (Pully) et M. Alain Monod (Épalinges).

Pour mémoire lors de la législature 2016-2021, la présidence du Conseil intercommunal était assurée par Mme Isabelle Steiner (Chavannes-près-Renens) et la vice-présidence par M. Niang Oumar (Renens). Les Municipaux membres du Comité de direction étaient M. Pierre-Antoine Hildbrand (Lausanne), M. Pierre Mühlethaler (Crissier), M. Jean-Marc Chevallaz (Pully), M. Jacques Marchand (Mont-sur-Lausanne) et M. Alain Monod (Épalinges).

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu deux séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Il a ainsi fixé au 1^{er} juillet l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT), qui imposent, notamment, à tous les véhicules affectés à un service de taxis dans son arrondissement qu'ils n'émettent plus de CO₂ avec un délai au 1^{er} juillet 2025. Toutefois, le propriétaire d'un véhicule affecté au service des taxis

entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} juillet 2021 bénéficie d'une prolongation de délai au 1^{er} juillet 2027 pour se conformer à cette nouvelle obligation.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 128 véhicules hybrides et de 4 véhicules électriques (2 taxis en 2020).

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, n'a pas tenu de séance en présentiel mais a rendu sept décisions par voie de circulation allant de la mise en garde au retrait de concession.

Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment quatre nocturnes, comme en 2020, ont été un peu plus nombreux. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 45 (39 en 2020). Au total, on dénombre 61 dénonciations dressées (55 en 2020), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 51 et celui des réclamations traitées à 29.

Concessions / Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2020	2021	2020	2021
Compagnies	4	4	81	82
Exploitants indépendants	133	121	133	121
TOTAL	137	125	214	203

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

Exploitants regroupés au sein de:	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2020	2021	2020	2021
Taxiphone	39	37	41	38
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	52	48	55	50
TOTAL	92	86	98	90

Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 726'143 courses, soit 478'823 distribuées et 247'320 au vol, contre 644'578 en 2020 (+12,65%).

Le nombre de courses effectuées en 2021 par les chauffeurs de Taxiphone est de 61'760, contre 60'176 en 2020 (+2,63%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (contre 47 et 176 en 2020).

OFFICE DE LA POPULATION

L'Office de la population a encore vécu une année agitée compte tenu de la pandémie. En effet, le service a poursuivi les modifications nécessaires en fonction de l'évolution de la situation et des nouvelles directives énoncées par les autorités compétentes.

L'équipe, qui n'a que partiellement changé, est toujours composée de Mme Vidal, préposée à 100%, de Mme Ljika, suppléante à la préposée à 100% et de Mme Sumi, employée d'administration à 100%. Mme Sajic, qui était employée d'administration à 50%, a quitté son poste en date du 31 juillet 2021 pour poursuivre ses études. Les collaboratrices ont su rester soudées et solidaires face à ce changement. Une nouvelle répartition des tâches a été établie afin d'assurer le bon fonctionnement du bureau.

Le Service cantonal de la population (SPOP) a procédé au changement de format des titres de séjour pour tout ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE) pour les types de permis L/B/C/G/Ci vaudois qui sont désormais imprimés sur un support de type carte de crédit et non plus sur papier (PA19). De nouveaux prix ont également été instaurés. Les communes ont participé à plusieurs formations proposées par le SPOP, afin d'être opérationnelles face à ces changements.

L'association « Agglo Lausanne » a convié l'Office à la 111^e séance des Contrôles des habitants et bureaux des étrangers de l'agglomération lausannoise, en novembre 2021, grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires. En effet, après deux réunions annulées en 2020, la 110^e séance a pu être effectuée par visioconférence en avril 2021. Les différentes thématiques qui ont été abordées lors de ces réunions sont les suivantes :

- Nouvelle loi sur le Contrôle des habitants
- e-Déménagement
- eCH0020 – version 3 / eCH0093
- Reprise des frontaliers dès 2022
- Communication des mutations autorisations via SYMIC
- Fin de la copie « papier » des autorisations AA19 et de leurs factures
- 1^{er} bilan PA19

Les guichets sont restés ouverts, tout au long de l'année, afin de pouvoir permettre aux administrés d'effectuer leurs démarches personnellement. De plus, il a été possible de faire bénéficier la population de certaines prestations en ligne. Cette méthode a eu comme impact positif de diminuer la fréquence des passages au guichet et d'augmenter les dossiers traités par voie informatique.

Au 31 décembre 2021, Épalinges comptait 9861 habitants contre 9801 une année auparavant. Cette population comprend 6823 suisses (69.20%) ainsi que 3038 personnes de nationalité étrangère (30.80%).

FEU

STRUCTURE

La structure générale du SDIS Lausanne-Épalinges ainsi que celle du site d'Épalinges est sensiblement la même que l'année précédente.

PRINCIPALES TÂCHES ET RAYON D'ACTION

Les tâches principales du SDIS Lausanne-Épalinges, site d'Épalinges, ont quelque peu évolué courant 2021. Les missions «accidents» se sont vues attribuées par l'ECA aussi aux sites n'ayant pas la compétence de désincarcération. Ainsi, le site d'Épalinges peut être alarmé pour des cas simples, ne nécessitant pas d'outils spéciaux. Cela représente environ 1 à 3 interventions par année.

Le rayon d'intervention n'a pas évolué. Il couvre l'ensemble de la commune d'Épalinges ainsi que la zone foraine des Râpes située sur le territoire de la commune de Lausanne. Des exceptions sont faites pour certains bâtiments comportant des risques bactériologiques et radioactifs situés dans le Centre Laboratoire Épalinges (CLE) et au sein de l'entreprise Nestec à Vers-chez-les-Blanc.

OPÉRATIONNEL

L'année 2021 a été exceptionnellement chargée en interventions, puisqu'elle a compté une augmentation de 27% par rapport à 2020 pour totaliser 96 interventions contre une moyenne de 70 à 80 habituellement. Cette hausse s'explique pour moitié par les intempéries du mois de juin qui ont engendré 10 interventions en moins de 24h.

Le nombre d'intervenants disponible de jour est toujours critique, en particulier en période de vacances. Ce problème devrait être résolu en 2023 lors de l'introduction du concept «VIDIS 20-25» où le site de

Lausanne devrait reprendre la gestion de toutes les interventions de jour. Ceci aura malheureusement aussi une conséquence très négative, à savoir la suppression de 40% du nombre d'interventions pour le site d'Épalinges. Cette diminution s'inscrit dans un long processus de réduction. De 100 à 120 interventions par année il y a 10 ans, il n'en restera plus que 40 à 50 à partir de 2023.

FORMATION

Contrairement à l'année 2020 et malgré la pandémie, les formations ont pu toutes avoir lieu selon le planning établi. Par contre, la mise en œuvre a été particulièrement difficile et a occasionné, pour les formateurs, un surcroît de travail important. Les formations internes dispensées à nos sapeurs ont représenté environ 55 journées ou soirées sur l'année, totalisant 3480 heures de formation cumulées. S'ajoutent à cela leurs heures suivies par nos membres dans des cours cantonaux qui se montent à 590 heures cumulées.

EFFECTIF

L'année 2021 a vu arriver deux nouvelles recrues qui ont intégré le détachement d'appuis (DAP) en fin d'année. Trois personnes déjà formées provenant d'autres SDIS ont rejoint les rangs, deux au détachement de premier secours (DPS) et une au DAP. Trois personnes ont terminé leur formation à fin 2021 pour intégrer le DPS. 11 départs sont à déplorer dont 3 du DPS et 8 du DAP. Au 31 décembre 2021, l'effectif se monte à 48 personnes, 30 membres du DPS et 18 membres du DAP, soit une diminution de 6 personnes par rapport à 2020. Les effectifs du DPS (+2 personnes) ont pu être réajustés au seuil minimum nécessaire grâce à l'arrivée de 2 sapeurs déjà formés. L'effectif du DAP est en baisse (-6 personnes) mais reste suffisant en rapport aux besoins.

MATÉRIEL - LOGISTIQUE

Le grand changement en 2021 a été le déménagement des locaux sous la grande salle de la Croix-Blanche vers les anciens locaux Faucherre à la route de la Croix-Blanche 1 pour une durée de 3 à 5 ans. Ceci a passablement occupé l'équipe logistique. Les pompiers disposent dès lors de locaux parfaitement adaptés à leurs besoins contrairement aux anciens locaux qui ne correspondaient plus aux besoins du SDIS depuis de nombreuses années. L'objectif de ce déménagement est de permettre dans un premier temps de rénover les locaux de la grande salle et dans un second temps de construire une nouvelle caserne, adaptée aux besoins actuels et futurs en lieu et place des anciens locaux. Malheureusement, il n'est pas possible de rester à long terme dans les locaux Faucherre, étant donné que d'importants travaux auront lieu sur cette parcelle à un horizon de 3 à 5 ans.

PRÉVENTION

Sur l'initiative de la Municipalité d'Épalinges et sous sa responsabilité, le service de prévention des pompiers d'Épalinges collabore avec différents partenaires pour soutenir propriétaires et exploitants d'infrastructures dans leurs responsabilités en termes de protection incendie. L'ensemble des structures des écoles d'Épalinges et de l'AAEE ont effectué un exercice d'évacuation. Ces exercices annuels permettent d'identifier et de s'adapter à l'évolution du contexte afin d'actualiser les procédures. Conformément aux directives de protection incendie, le service de prévention a également été invité à des exercices d'évacuations menés par des entreprises privées. Ces exercices sont en augmentation grâce à l'émulation déclenchée par l'entreprise Ichons Sciences Biotherapeutics SA au Biopôle. C'est un point réjouissant qui favorisera l'arrivée des secours en cas de sinistre. Dans cette même idée d'anticipation, un important travail a été effectué pour actualiser et compléter les plans d'interventions.

PROTECTION CIVILE (LAUSANNE-DISTRICT)

Évolution de l'effectif des professionnels

2016	2017	2018	2019	2020	2021
18	19	18	17	17	1

Évolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2016	2017	2018	2019	2020	2021
1250	1393	11254	1196	1176	80

Au 1^{er} janvier, le bataillon de l'ORPC Lausanne-District s'est vu réduire ses ressources de milice, ceci suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi LPPCi 2021. La conséquence directe est une diminution de 400 astreints. Ceci correspond à 30% des effectifs totaux, dont 50% de cadres. Cette situation va nécessiter pour les prochaines années un recrutement accru de nouvelles cadres pour maintenir la capacité opérationnelle connue jusqu'à ce jour.

Interventions

Dans le cadre de la pandémie, le commandement cantonal a formé des bataillons régionaux. Les ORPC Ouest-lausannois et Oron-Lavaux ont rejoint l'ORPC Lausanne-District, afin de former le Bataillon Centre. Depuis sa création, le bataillon est sous la conduite du commandant de l'ORPC Lausanne-District.

L'activité de la protection civile du SPSL/ORPC Lausanne-District s'est déroulée sans interruption entre fin 2020 et 2021. L'engagement lié à la seconde vague pandémique et ses suites a débuté le 1^{er} septembre 2020 pour se terminer le 10 octobre, 7j/7. De multiples missions ont été attribuées au bataillon, principalement en lien avec la vaccination dans les EMS, les centres itinérants et de proximité, en subsidiarité auprès du dispositif bas-seuil lausannois et au sein des soins intensifs du CHUV.

Le bataillon a été à nouveau mobilisé dès le 6 décembre, dans le but de renforcer le Centre de vaccination de Beaulieu. La mission se poursuit au-delà de la fin de l'année 2021.

Heures réalisées par les professionnels

	2020	2021
Engagements au profit des collectivités	800	481
Engagements en situation d'urgence	9842	7054
Total	10 642	7535

Collaborations (internes et externes)

La situation actuelle a mis en veille plusieurs collaborations, lesquelles seront réactivées en 2022 si la situation pandémique le permet. De par la nature de son engagement pour Covid-19, seule une collaboration étroite avec le CHUV a été maintenue.

Matériel, équipement et infrastructures

Suite au départ de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), un état des lieux de sortie de la construction de Crétalaison au Mont-sur-Lausanne a été réalisé par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) en collaboration avec plusieurs représentants de la Municipalité du Mont-sur-Lausanne et de notre organisation.

Des travaux de remise en état sanitaire ont été entrepris dans la construction de la Rouvraie afin de remettre en conformité certaines installations techniques.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population a nécessité auprès de notre section logistique la restitution des équipements personnels de 562 miliciens libérés de l'obligation de servir.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes fixes et mobiles ont toutes été déclenchées selon le processus usuel. Lors du premier essai de déclenchement, une seule a présenté un défaut (déclenchement automatique) et 3 au second essai (déclenchement manuel).

Formation

Malgré un important engagement Covid-19, plusieurs formations de spécialistes ont été dispensées:

- perfectionnement de l'état-major de l'ORPC Lausanne-District
- cadres de notre compagnie d'intervention régionale
- domaine de la protection des biens culturels (PBC)
- instructeurs BLS-AED
- domaine de l'antichute

Jours de service

	2020	2021
Cours effectués dans le cadre communal	390	302
Engagement au profit de la collectivité	919	220
Engagement en situations d'urgence	18 946	5911
Total	20 255	6433

CULTES

Les Communes de Lausanne, Savigny et Épalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Étienne, sise à la route d'Oron. Font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des communes :

- Les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse;
- La fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse;
- Les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV), renouvelée en 2020, prévoit, à l'instar de termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Seules les communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires d'un montant de CHF 30'000.-.

Par ailleurs, la Commune continue à entretenir d'excellentes relations et une collaboration fructueuse avec la Paroisse La Sallaz-Les Croisettes, très active sur le territoire d'Épalinges.



CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2021 et en donne décharge à la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité le 25 avril 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic:

La Secrétaire:

Alain Monod

Sarah Miéville

Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Épalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association suisse des services des sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CAP	Centre d'animation socioculturelle palinzard
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Épalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Épalinges
CODIR	Comité directeur
COPIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie enfantine
DAL	Direction des achats et de la logistique

DCG	Direction du cadastre et de la géoinformation
DDP	Droit distinct permanent
DEIS	Département de l'économie, de l'innovation et du sport
DES	Département de l'environnement et de la sécurité
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGAIC	Direction générale des affaires communales et droits politiques
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DGS	Direction générale de la santé
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DIF	Direction de l'immobilier et du foncier
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIT	Département des institutions et du territoire
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information

EH	Équivalent-habitant
EMS	Établissement médico-social
ETP	Équivalent temps plein
FEEDD	Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable
GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Office des affaires extérieures
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles
OFROU	Office fédéral des routes
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PACom	Plan d'affectation communal
PAE	Plan d'action énergie
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDCant	Plan directeur cantonal
PDCM	Plan directeur communal de mobilité
PDL	Plan directeur localisé
PER	Plan d'études romand
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS

POLCANT	Police cantonale
PPE	Propriété par étage
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RDU	Revenu déterminant unifié
RF	Registre foncier
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SDCL	Schéma directeur centre Lausanne
SDE	Service de l'emploi
SEPS	Service de l'éducation physique et du sport
SERAC	Service des affaires culturelles
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
SIL	Services industriels de Lausanne
SPEI	Service de la promotion de l'économie et de l'innovation
SPEN	Service pénitentiaire
SPEV	Service du personnel de l'État
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
UAT	Unité d'accueil temporaire
UCA	Conseil et appui en management et organisation
UCV	Union des Communes Vaudoises

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
3	Ch. du Bois-Murat 21	Bois-Murat – Tuileries	Bâtiment scolaire, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3451	15 838		29 444	48 733
19	Ch. du Bois-Murat 13	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1323	2018			3341
22	Ch. du Bois-Murat 15	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3923		57	4846
78	Ch. des Roches – Tuileries	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1244			1281
85	Ch. du Bois-Murat 15	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	934	743			1677
119		Les Croisettes			167			167
144	Rte de la Croix-Blanche 11	Les Dailles	Maison Rochat	139	1214			1353
202		Le Bois de Rovéréaz	Forêt				43 921	43 921
208		Le Bois-de-Menton	Forêt				3960	3960
231		Le Bois-de-Menton	Forêt				4699	4699
250		À la Cornaz	Forêt				1993	1993
251		À la Cornaz	Forêt				664	664
252		À la Cornaz	Forêt				944	944
254		À la Cornaz	Forêt				329	329
258		À la Cornaz	Forêt				799	799
259		À la Cornaz	Forêt				64	64
260		À la Cornaz	Forêt				141	141
273	Ch. de Mon-Repos 2	Les Croisettes	Maison de Paroisse des Croisettes	202		10 051		10 253
274		Les Croisettes	Zone de verdure protégée			9213		9213
288		Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2276		2276
320		Les Croisettes	Église – zone de verdure protégée	217	1043			1260
342	Pl. de la Croix-Blanche 1, 55, 61a, 61b, 63	La Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, Maison palinzarde, salle de sport, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière, pl. Croix-Blanche	2367	55 590	21 416	15 789	95 162

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
349		Les Dailles	Zone de verdure, forêt			909	1450	2359
351		Les Dailles	Zone de verdure			2263		2263
391	Ch. de l'Arzillier	En Guébey	Pavillon, zone de verdure	97		3795	8108	12 000
394		En Montéclard	Forêt				1667	1 667
403		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2644	1 967	4 611
407		En Montéclard	Forêt				563	563
415		Le Champ du Bois	Forêt				10 515	10 515
441		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux			2245	58	2303
444		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible			2371	2987	5358
466	Rte du Village	À la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique; dévestiture publique	63	4234			4297
480		La Croix-Blanche	Forêt				1380	1380
484		La Croix-Blanche	Forêt, pré-champ, paturage			738	1829	2567
489		La Croix-Blanche	Forêt, accès place privée, champ, pré		297	409	623	1329
490		La Croix-Blanche	Parking, forêt, accès, champ, pré		518	100	329	947
494	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, Salle des spectacles, Maison de Commune, locaux Service du feu	1988	4625	1077	3498	11 188
507	Ch. Mon-Repos 9 - Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1002	1846	3839		6687
515	Ch. de l'Eglise 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1084	2830	2577		6491
519		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452
533	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 18.05.2097)	407	431	990		1 828
535		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place, réduit Voirie	19	3194	443	209 387	213 043
536		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629
538		En Malinjaumaz	Forêt				6732	6732

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
539		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559
546		Au Grand-Chemin	Forêt				5373	5373
547		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474
548		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484
549		Au Grand-Chemin	Forêt				620	620
574		La Cabolétaz	Terrain et ex-réservoir de la Cabolétaz			675		675
575	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1347	992	25 198		27 537
581	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	131	2306		2672
588		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3529		3532
639	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3123		4548
701		En Praz Bin	Zone villa II		153	9319		9472
715		Au Village d'Épalinges	Collège	219	396			615
718		Au Village d'Épalinges	Fontaine		34			34
722		À la Pierraz	Forêt (inconstructible – extension bois)			3456	7420	10 876
723		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4850	4850
737	Propriétaire: Bourse des pauvres d'Épalinges	À l'Épenaz	Bourse des pauvres d'Épalinges (zone villa I)			3083	730	3813
776	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	342	3017	16 717	56 815	76 891
795		Le Bois-de-Ban	Forêt				3434	3434
798	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Club-house du tennis, vestiaires et forêt	192	4418		58 087	62 697
802		À la Biollaz	Tennis		2780		35	2815
803		À la Biollaz	Forêt				949	949

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
804		À la Biollaz	Forêt				1117	1117
839		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extension bois)			3133		3133
849		En Ballègue	Forêt				5927	5927
854		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1749		1749
862		En Ballègue	Forêt				8305	8305
863		En Ballègue	Forêt				4699	4699
869		En Ballègue	Forêt				1566	1566
870		En Ballègue	Forêt				1582	1582
876		En Ballègue	Forêt				6771	6771
877		En Ballègue	Forêt				1811	1811
878		En Ballègue	Forêt				3915	3915
879		En Ballègue	Forêt				4839	4839
880		En Ballègue	Forêt				5956	5956
882		En Ballègue	Forêt				4025	4025
883		Les Sept Fontaines	Forêt, pré-champ, pâturage			924	78 474	79 398
906	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2510	295		3390
918	Ch. de Mon-Repos 5	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1286	6929		8262
945		Les Moulins d'Épalinges	Zone de verdure			13 492	11 976	25 468
946		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux		1738		998	2736
1030	Ch. du Petit-Vennes		Trottoir, route, chemin		108			108
1102		Les Planchamps	Pré-champ			98		98
1105		Les Dailles	Forêt, pré-champ			259	698	957
1147		La Girarde	Zone villa II			2640		2640

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
1405	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 04.03.2095)	525	1234			1759
1558		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 579	1783	4 362
1626	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	2877	1362	7173	11 646
1928		À la Biollaz	Tennis			3019	34	3053
1934	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1115	815		2310
2029	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35- 37-39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Épalcentre (-> 25.03.2086)	2886	1410			4296
2030	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (-> 25.03.2086)	1443	745			2188
2574		Le Grand-Chemin	Forêt, pré-champ			322	20 994	21 316
2582	Praz-Séchaud	Les Planches				1452		1452
2614	Ch. du Chaugand				38			38
2615	Ch. du Bois-de-Ban				7			7
2726	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3267			3267
2731	Ch. de la Cabolétaz				360			360
2732	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3115	963		4078
2737		Les Dailles	Forêt, jardin		1011		35 163	36 174
2852	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2935			3060
2881		Le Grand-Chemin			502	249		751
2888	Ch. des Croisettes				1213			1213
TOTAUX				23 316	138 079	175 989	701 603	1 038 987

PROPRIÉTÉS COMMUNALES EN DEHORS D'ÉPALINGES

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
2865	LE MONT-SUR-LAUSANNE Penau	La Pichollette	Forêt				10 552	10 552
376 1257	LEYSIN	Au Feydey Au Feydey	Terrain panneaux solaires Chalet l'Espérance	207	41 430			41 637
3507	BOURG-EN-LAUAUX Épesses	Les Dares	Vigne			2798		2798
TOTAUX				207	471	2798	10 552	14 028

Pour mémoire (hors bilan - donation à la Fondation Épalogements protégés en 2019)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
501	FONDATION ÉPALOGENMENTS PROTÉGÉS Rte de la Croix-Blanche 35	La Croix-Blanche	ex-bâtiment Grin (don Kamrad) - Épalogements protégés	545	86	589		1220
TOTAUX				545	86	589	0	1220

COMMUNE D'ÉPALINGES				23 523	138 550	178 787	712 155	1 053 015
FONDATION ÉPALOGENMENTS PROTÉGÉS				545	86	589	0	1220
TOTAUX GÉNÉRAUX				24 068	138 636	179 376	712 155	1 054 235

Conception graphique et mise en page:
idéesse, Steve Guenat
1083 Mézières
www.ideesse.ch

Imprimé dans le Canton de Vaud par **Imprimés Services Sàrl**
1071 Rivaz
www.imprimes-services.ch

imprimé en
suisse

